de l'OUST à BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ
La Gacilly • Ploërmel • Malestroit

VERS UN NOUVEAU MUSÉE DE LA RÉSISTANCE EN BRETAGNE

PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

Partie II – PROSPECTIVE

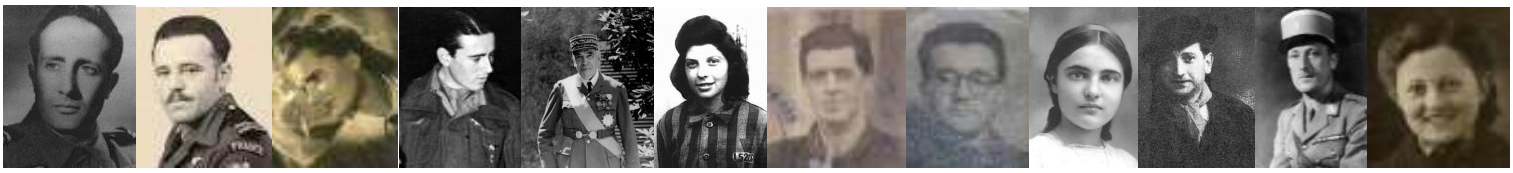

DE L'OUST À BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ / PORTE DU MORBIHAN
Parc d'activités de Tirpen / la Paviotaie 56140 Malestroit

RAPPELS – MISE EN PERSPECTIVE

Situé à une vingtaine de kilomètres de Ploërmel et à 30 minutes de Vannes, Saint-Marcel est l'un des hauts-lieux de la Résistance Française. C'est aux abords de cette petite commune du Morbihan intérieur que s'est constitué, au printemps 1944, un maquis mobilisateur sans équivalent où plusieurs milliers de jeunes résistants bretons ont été armés et entraînés en vue de reprendre la lutte pour la libération de notre territoire. C'est là qu'eut lieu le 18 juin 1944 l'un des tout premiers combats livrés par des combattants Français contre l'occupant allemand après le débarquement allié en Normandie. Victoire des âmes plus encore que des armes, la « bataille de Saint-Marcel », livrée contre l'occupant à la date anniversaire de l'appel lancé quatre ans plus tôt par le général de Gaulle, a valeur de symbole. Elle a été rendue possible par la mobilisation des « enfants du pays » rassemblés au sein d'un centre mobilisateur clandestin sans équivalent. Elle n'aurait pas pu avoir lieu sans le soutien des parachutistes SAS de la France Libre dont les premiers furent largués en Bretagne dans la nuit du 5 au 6 juin 1944. Eléments précurseurs de l'opération Overlord en Normandie, ils étaient chargés d'armer et d'encadrer la Résistance et de harceler l'ennemi afin de le fixer en Bretagne. Leur présence, et le constat qu'ils feront dès leur arrivée d'une Résistance structurée et prête à prendre les armes, va justifier le parachutage par les Alliés d'une quantité exceptionnelle d'armes et de matériels sur Saint-Marcel. La constitution de ce maquis a enfin été rendue possible par la complicité bienveillante et souvent active des habitants des localités avoisinantes qui subiront de terribles représailles.
Cet exemple d'action combinée entre Résistance intérieure et extérieure rassemblée et soutenue par la population locale est une première. Cette « union sacrée » est alors inédite sur le sol de France. C'est une première bataille qui en annonce d'autres, signifie aux Allemands qu'ils ne sont plus en sécurité et annonce la libération.

Implanté sur les lieux mêmes de ces combats, le musée de la Résistance bretonne offre actuellement 1000 m² d'espaces d'exposition qui présentent la vie quotidienne des Bretons sous l'occupation et leur engagement dans l'armée des Ombres jusqu'aux combats de la Libération. Les collections de ce musée de France sont riches de plus de 10 000 objets.

Ces collections ont été réunies dès la fin des années 1970 dans le but d'ouvrir à Saint-Marcel une salle municipale dédiée à l'histoire du territoire sous l'occupation allemande et les circonstances de sa libération. Cet « espace muséal » évoquait en particulier les combats du 18 juin 1944 entre l'armée allemande et les jeunes maquisards bretons encadrés par les parachutistes SAS de la France Libre. Cette volonté initiale de Gilles Possémé, alors maire de Saint-Marcel, s'est accompagnée d'un appel aux dons entendu par de nombreux habitants du territoire.
Ce fonds initial s'est par la suite considérablement enrichi après la création du « Musée de la résistance » Bretonne inauguré en 1984 à son actuel emplacement. Un SIVU a été créé pour la gestion de cet équipement entre les municipalités de Saint-Marcel et Malestroit. En 1994, deux salles supplémentaires dédiées aux parachutistes SAS de la France Libre ont été inaugurées. Le musée a reçu à cette occasion de nombreux dons émanant des vétérans de cette unité d'élite ou de leurs familles. L'ensemble ainsi constitué représentait à l'époque, au plan national, le plus important fonds consacré à cette unité méconnue du grand public.

S'il faut rendre hommage aux fondateurs du musée, et en particulier à Gilles Possémé sans lequel il n'existerait pas, force est de constater que ce musée connait depuis son inauguration en 1984 une situation financière délicate. L'équipement était dès l'origine surdimensionnée par rapport à la faible surface financière représentée par un EPCI (SIVU regroupant Saint-Marcel et Malestroit) totalisant 3000 habitants hier, 3 500 aujourd'hui environ. Cette « équation » est devenue insoluble

avec la baisse progressive de la fréquentation, passée de 55 000 visiteurs dans les premières années de son exploitation à 20 000 en 2 010 et moins de 15 000 aujourd'hui. La baisse corrélative de l'autofinancement a généré de grandes difficultés pour entretenir l'infrastructure qui s'est très vite dégradée. L'argent manquait également pour recruter du personnel scientifique qualifié et mener une communication offensive visant à reconquérir les publics perdus et à créer l'évènement en organisant des expositions temporaires de qualité.

Pour toutes ces raisons, et à l'instar de nombreux établissements de cette génération consacrés à la Résistance, le musée de Saint-Marcel connait un déclin continu depuis une dizaine d'années. Ses infrastructures ont vieilli prématurément, sa muséographie, assez novatrice à l'origine, est aujourd'hui datée, les conditions de conservation des collections ne sont pas satisfaisantes, sa fréquentation est en baisse constante et certaines fonctionnalités essentielles au bon fonctionnement d'un musée moderne font défaut (réserves bien dimensionnées, espaces pédagogiques pour l'accueil des scolaires, salle dédiées aux expositions temporaires…).

Le rapport d'une mission effectuée par la Direction des Musées de France le 4 février 1999 constatait déjà le vieillissement prématuré de cet équipement et son obsolescence au plan technique. Il concluait à la nécessité d'une modernisation et insistait surtout sur la nécessité d'améliorer sensiblement les conditions de conservation préventive des collections.

La situation étant devenue intenable et l'avenir même du musée et de ses collections étant menacé, de nombreuses réunions ont eu lieu entre 2003 et 2012 - à l'initiative de la DRAC Bretagne - avec M. Possémé puis avec M. Briand son successeur à la présidence du SIVU, afin de trouver une solution. Une série de rencontres a été initiée en 2013 par M. François Erlenbach, DRAC Bretagne, et mises en œuvre par M. Savy, préfet du Morbihan, avec l'ensemble des partenaires financiers potentiels du projet. Elles ont permis une réelle prise de conscience à tous les niveaux de la situation préoccupante du musée de la Résistance Bretonne, amplifiée par l'appel « solennel » lancé le 18 juin 2013 par les élus du SIVU pour sauver ce musée. En janvier 2014, le ministre de la défense, président de la région Bretagne, s'est rendu sur les lieux et a indiqué que tout serait mis en œuvre pour la sauvegarde de cet équipement. Chacun étant conscient de l'intérêt de ce musée et de ce qu'il représente pour le territoire, un premier tour de table des partenaires institutionnels a été organisé. Trois conditions ont été jugées nécessaires pour sauver ce musée :

1. Elargir le portage juridique et identifier une structure solide assurant la pérennité du musée. Cette condition a été remplie en janvier 2015 avec la prise de compétence par la communauté de commune du Val d'Oust et de Lanvaux, fusionnée depuis le 1er janvier 2017 avec deux autres intercommunalités pour former « de l'Oust à Brocéliande communauté », collectivité totalisant 26 communes et près de 39 000 habitants. La première condition est donc pleinement remplie et ce musée est à présent porté par une collectivité solide et pleinement légitime en ce qui concerne le développement touristique et culturel.
2. La deuxième condition, d'ordre réglementaire et liée aux exigences de la Loi sur les musées de France dont la DRAC Bretagne veille tout particulièrement à la stricte application, était l'affectation d'un référent scientifique garant des collections et chargé de rédiger le projet scientifique et culturel, document d'orientation indispensable pour formaliser les intentions du porteur du projet et obtenir des financements institutionnels. Cette condition a été remplie par la mise à disposition par le ministère de la défense d'un officier, alors conservateur du musée du Souvenir des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, qui a obtenu au préalable l'agrément de la commission nationale d'évaluation des musées de France. D'abord affecté à temps partiel, ce conservateur est détaché à temps plein au profit d'Oust à Brocéliande communauté depuis le 1er avril 2017.

3. La troisième condition consistait à réunir les financements suffisants pour rénover le musée. Les partenaires financiers du projet : Etat (culture et défense), Région, Département et intercommunalité ont officiellement confirmé leur participation à hauteur de 3,8 M€, somme nécessaire à la construction d'un bâtiment neuf et à la réhabilitation d'une partie de l'existant conformément au scénario retenu par les élus. Cette volonté d'accompagner ce projet de rénovation s'est également traduite par son inscription au contrat de plan Etat-Région 2015-2020.

Aujourd'hui, ces trois conditions sont réunies et un ambitieux projet est lancé, visant à préserver les collections tout en renouvelant leur présentation et à faire de cet équipement modernisé un atout susceptible de fédérer et de dynamiser tout un territoire.

ENJEUX

Les valeurs issues de la Résistance constituent un précieux héritage qui doit être transmis aux générations futures. C'est tout l'enjeu du projet de rénovation en cours pour concevoir et créer un nouveau musée de la Résistance en Bretagne.

Grâce à une importante mobilisation des élus du territoire et des partenaires institutionnels, le musée de la Résistance bretonne est l'objet d'un ambitieux projet d'extension/réhabilitation. Au-delà de sa vocation de musée d'histoire et de site, ce lieu a vocation à éveiller les consciences et à rappeler que notre pays s'est battu au nom de principes humanistes forts et assumés qui fondent notre société actuelle et qui sont aujourd'hui à nouveau menacés : liberté, tolérance, refus de se résigner et de se laisser imposer la terreur et l'arbitraire, désir de vivre ensemble dans le respect mutuel. La sauvegarde de ce musée rejoint donc à l'évidence des enjeux nationaux et fait écho à la notion de « musée citoyen » qui figure en bonne place parmi les orientations fixées par la mission « Musées du XXIème siècle » installée le 17 mai 2016 par Mme la ministre de la Culture et de la communication et dont le rapport vient d'être rendu public.

Le présent travail de prospective est destiné à décrire quel peut être le rôle de ce musée dans son environnement local, régional et national. Il décrit les enjeux auxquels un musée de la Résistance doit répondre au XXIème siècle, s'interroge sur le message qu'il doit porter, les valeurs qu'il doit promouvoir. Il ébauche également un nouveau parcours de visite qui pourra être repris et mis en perspective par les programmistes puis l'équipe de maitrise d'œuvre en charge du projet. Il met en exergue les collections les plus emblématiques en privilégiant l'humain derrière l'objet. Il s'intéresse enfin aux publics auxquels s'adresse le futur équipement qui, après la disparition des derniers témoins et acteurs de cette époque, trouveront à Saint-Marcel un lieu où ils pourront appréhender dans toute sa complexité cette période à la fois sombre et lumineuse de notre histoire commune.

PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL - Partie II – Prospective – Le projet

1. CONCEPT

1.1. Résistance Bretonne ou Résistance en Bretagne.

Qu'entend-on par « Résistance Bretonne ». Le concept lui-même a-t-il un sens. L'esprit de Résistance a-t-il été plus important en Bretagne que dans d'autres régions de France. Le « Breton » est-il par essence un rebelle, un « insoumis » ?

Le concept de « Résistance Bretonne » comporte une part d'ambiguïté et peut être facilement mal compris voire « instrumentalisé ». Il est susceptible de générer des interprétations équivoques voire des contresens alimentés par l'actualité et d'être associé à un discours militant et potentiellement dangereux. A cet égard, il semble important d'écarter d'emblée, comme fil directeur de notre propos, la recherche d'une permanence à travers les âges d'un « esprit de résistance » chevillé au corps du « Breton », personnage mythique à la fois physiquement endurci par le climat hostile qui caractériserait la péninsule armoricaine et doté d'un tempérament par nature frondeur et insoumis, le « Breton » ayant au fil du temps construit son identité dans la «lutte contre l'envahisseur », qu'il soit romain, normand, anglais, franc ou allemand ; cette « résistance » se nourrissant de symboles et d'épopées comme le combat des Trente, la révolte des « Bonnets rouges », l'insurrection des Chouans, ou la « bataille » de Saint-Marcel. Un tel discours serait évidemment caricatural et inapproprié.[1]

Il convient donc d'éviter toute représentation simpliste et quasi romantique d'une « Résistance bretonne éternelle » d'essence supra nationale, idée qui serait finalement contreproductive et pourrait générer un message contraire au respect des institutions républicaines dont tout musée français doit porter les valeurs. Le premier écueil est donc de ne pas surestimer l'esprit de résistance des Bretons, ou du moins de ne pas le considérer dans une continuité historique fantasmée par certains et porteuse d'un message réducteur et fallacieux.

Le second écueil, tout aussi dangereux, serait de sous-estimer la réalité de la Résistance en Bretagne et de construire un discours sur la passivité des Bretons sous l'occupation, l'attentisme des élus et du clergé et l'inertie supposée des populations sous la tutelle allemande. A cet égard, la sympathie d'une Bretagne essentiellement rurale pour le programme de l'Etat Français et de son chef, le Maréchal Pétain, qui prône le retour à la terre, glorifie les vertus du terroir et exalte la vie laborieuse et courageuse du paysan, est quelquefois mise en avant dans les études historiques consacrée à la Bretagne sous l'occupation. Il s'agit à l'évidence d'une analyse très réductrice. La « Bretagne rurale » a constitué une composante incontournable de la Résistance, ravitaillant les

[1] Echafauder un discours autour d'un peuple breton par essence insoumis conduirait par ailleurs à entretenir l'ambiguïté sur le rôle des mouvements autonomistes et indépendantistes breton pendant la seconde guerre mondiale. Le Parti National Breton et la plupart des mouvements autonomistes, encouragés et soutenus par les autorités d'occupation et par calcul politique autant que par idéologie, se sont en effet engagés très tôt sur la voie de la collaboration (On citera à titre d'exemple les Bagadou Stourm, bras armé du PNB ou la milice *Bezen Perrot*, fondée en décembre 1943 par Célestin Lainé, rassemblant quelques centaines de jeunes fanatiques portant l'uniforme SS et composant l'embryon d'une future armée bretonne indépendante au sein d'une Europe nazie).

maquis, fournissant des caches d'arme, dissimulant les combattants clandestins et les aviateurs alliés traqués, mettant ses champs à disposition pour les parachutages et prenant largement sa part à la Libération du territoire.

On le voit, il n'est pas question de poser le principe d'une « Résistance Bretonne éternelle » portée par un peuple d'insoumis dans laquelle viendrait s'inscrire la résistance à l'occupation pendant la seconde guerre mondiale. Il convient de discerner comment, dans cette région dont l'intérêt stratégique était primordial et la densité des troupes allemande très importante, des actions de résistance d'abord sporadiques et sans mot d'ordre puis de plus en plus organisées à partir de la fin de l'année 1942 ont pu émerger, se structurer et rendre possible la Libération d'une grande partie de la Bretagne par les Bretons eux-mêmes.

En ce sens, évoquer la « Résistance en Bretagne » serait moins équivoque que d'invoquer une « Résistance Bretonne », d'autant que les combattants de la Résistance en terre bretonne n'étaient pas tous Bretons, à commencer par la plupart des parachutistes SAS de la France Libre qui ont encadré le maquis de Saint-Marcel.

1.2. Représentations du passé et enjeux mémoriels

D'une manière générale, un musée traitant aujourd'hui de la Résistance ne peut se contenter de reproduire les jugements péremptoires et les représentations simplistes construites dans les années qui ont suivi la Libération. Soixante-dix ans après les faits, il est nécessaire de prendre du recul et d'éviter toute approche schématique et manichéenne de cette période consistant à opposer les « bon résistants » aux « méchants collaborateurs » en construisant un discours doctrinaire et moralisateur.

Il faut l'admettre, le choix d'entrer en Résistance n'avait rien d'évident[2]. Il convient d'éviter d'aborder ce sujet avec une grille de lecture simpliste ou anachronique. On le sait aujourd'hui, on peut avoir été président du tribunal militaire qui condamna par contumace le général de Gaulle à la peine de mort en août 1940 et mourir en déportation quatre ans plus tard après avoir fondé un réseau de résistance [3], on pouvait être loyal au maréchal Pétain jusqu'au mois de novembre 1942 tout en étant un fervent patriote et prendre ensuite la tête d'un réseau de la France Combattante ; on pouvait être militant communiste et résistant avant le mois de juin 1941[4] ; on peut avoir exécuté un officier allemand et poser en héros en oubliant que ce geste imprudent a provoqué la mort ou la déportation de 50 otages innocents ; on pouvait être « maquisard par hasard » et entrer dans la clandestinité pour échapper au Service du Travail Obligatoire et se montrer finalement héroïque au

---

[2] Il faut évidemment garder à l'esprit que le choix de s'engager, de prendre les armes n'était pas offert à tous. *«Quelles que soient les circonstances, les « dissidents actifs » prêts à tout risquer et à prendre les armes sont toujours une minorité. Cette proportion d'engagement est étroitement liées à deux facteurs primordiaux : le « coût » le l'action pour les individus et leur famille et le niveau de « domination sociale » pesant sur eux. Surtout, il ne faut pas sous-estimer la « portée symbolique, l'impact social et politique, notamment le retentissement sur des consciences « anesthésiées par la défaite, les deuils, les séparations, les privations et les difficultés de la vie quotidienne – de ces engagements précoces qui en appelleront d'autres à leur suite ».*
In : En jeu, histoires et mémoires vivantes, Résistances au musée, Revue pluridisciplinaire de la fondation pour la mémoire de la déportation n°1, juin 2013, p.16.

[3] Il est fait ici référence au général Aubert Frère, fondateur de l'Organisation de Résistance de l'Armée (ORA) en décembre 1942, arrêté, torturé par la Gestapo puis déporté au Stutthof où il meurt le 13 juin 1944. Il est titulaire de la médaille de la Résistance.

[4] La rupture du pacte de non-agression germano soviétique le 22 juin 1941 marque la fin de l'attitude ambigüe du parti communiste français vis-à-vis des autorités d'occupation.

combat. Certains résistants ont pu être des agents double, d'autre se sont ralliés par calcul politique plus que par conviction. Certains ont été courageux un jour et lâches le lendemain, certains on emportés leurs secrets dans la mort et d'autres ont parlé sous la torture. Certains se sont attribués des mérites imaginaires, d'autres sont restés discrets sur leur action clandestine, estimant n'avoir fait que leur devoir. Certains « résistants de la dernière heure » ont pu avec zèle traquer et « punir » de prétendus collaborateurs et procéder à des exécutions sommaires ou se livrer à des actes odieux dans les jours suivant la Libération, sous prétexte de gagner à bon compte leurs « galons de résistant » et faire oublier leur passivité sous l'occupation.

Il n'est évidemment pas question de porter un quelconque jugement ou de dresser une liste de critères permettant de discriminer les « authentiques résistants » des « imposteurs ». Il est cependant essentiel de garder à l'esprit que la décision d'entrer en Résistance et le moment choisi pour le faire ont pu être conditionnés par l'histoire personnelle et familiale de chacun, son éducation, son entourage, son milieu professionnel, ses convictions profondes, son cheminement moral et intellectuel, ses doutes, sa compréhension très partielle et partiale des évènements et enfin les « circonstances du moment » qui ont pu faciliter ou compromettre ses velléités de résistance.[5] On conviendra également que le choix de la collaboration avec l'occupant procède du même cheminement personnel.

S'il faut se méfier d'une lecture trop simpliste de la dialectique Collaboration/Résistance et prendre du recul par rapport aux représentations nées après la Libération dont le but était de reconstruire l'unité de la Nation autour d'idéaux et de principes simples, identifiables par tous et fédérateurs, il convient également d'éviter un relativisme excessif pouvant conduire à la dilution des valeurs héritées de la Résistance. Ce risque est notamment formulé par les chercheurs en muséohistoire[6] qui constatent *« cette manière de tendre à placer sur un même plan les martyrs et leurs bourreaux, tous victimes d'une même guerre, qui gagne insidieusement, sous différentes formes, des parts de plus en plus importante du marché mémoriel et idéologique ».*[7]
« En effaçant notamment des mémoires les attentes sociales et politiques pourtant portées par de nombreuses franges de la résistance au sortir de la guerre, les musées dépositaires de l'histoire et des mémoires résistantes semblent accompagner ce mouvement de désinvestissement idéologique qui traverse notre société. […] par ce lissage politique, ne brouillent-ils pas leur message initial appelant à la vigilance et à la « Résistance » ? Conçus à l'origine par les acteurs témoins comme des conservatoires de modèles et d'actions à transmettre, mais aussi susceptibles d'agir et de faire agir au présent, les musées de la Résistance et de la Déportation sont-ils voués à devenir soit des reliquaires aussi dépourvus de sens pour la plupart de nos contemporains qu'un reliquaire de saint médiéval, soit des fabriques du conformisme social et politique ? »[8]

---

[5] Le principe de « disponibilité fonctionnelle » développé par François Marcot est à cet égard éclairant. Cf. *Les paysans et la Résistance : problème d'une approche sociologique*, in BOUGEARD Christian et SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *La Résistance et les Français, enjeu stratégiques et environnement social*, *Rennes*, *Presses universitaires de Rennes*, 1995, p. 249.

[6] Cette discipline récente a pour objet l'étude des narrations des passés historiques présentées au public dans les espaces muséaux.

[7] *En jeu, histoires et mémoires vivantes*, *Résistances au musée*, Revue pluridisciplinaire de la fondation pour la mémoire de la déportation n°1, juin 2013, p.16.

[8] Ibid ; p. 47.

Un musée de la Résistance a pour responsabilité de transmettre aux générations futures des représentations du passé procédant inévitablement d'une construction qui doit être la plus objective possible. Il s'agit, à partir d'objets porteurs de sens, de restituer avec honnêteté intellectuelle un enchaînement d'évènements complexes et d'éveiller les consciences. Dans une période de profonde évolution où nos sociétés voient émerger une tendance au repli individualiste ou communautariste, les musées dédiés à la seconde guerre mondiale et plus spécifiquement à la Résistance ou à la déportation constituent, comme autant de contre-feux, des lieux où l'on doit retrouver des repères identitaires et humanistes forts et assumés. C'est la vocation de « musée citoyen » qui est ici en jeu.

Cette transmission mémorielle est un enjeu majeur. Ce qui s'écrit dans les salles des musées n'est pas neutre et chaque mot doit être pesé.

Il est nécessaire de veiller à ne pas reproduire certains clivages ou propos simplistes qui ont pu caractériser les musées de la « première génération » nés dans les années qui ont suivi la Libération. Il est tout aussi essentiel de ne pas renier les principes et valeurs hérités de la Résistance par la recherche d'un consensus impossible. Cette responsabilité est d'autant plus importante au sein d'une institution muséale dont on sait que la scénographie coûteuse peut perdurer plusieurs décennies avant d'être renouvelée.

Une fois ces approches simplistes et hasardeuses écartées et ces principes adoptés, il reste à reconstruire une approche de la Résistance en Bretagne en partant des faits, depuis les premières actions isolées de dissidence (lacération d'affiche, diffusion de tracts, dissimulation de matériel, entrave aux réquisitions, écoute de la BBC) jusqu'aux mouvements insurrectionnel de l'été 1944 sans oublier le travail lent et patient de construction et de maillage du territoire effectué par les mouvements et réseaux de la Résistance, souvent incarnés par d'ardents patriotes risquant leur vie à chaque déplacement mais qui n'auraient rien pu faire sans la complicité active ou passive des habitants sous l'occupation.

C'est cette somme des actions d'abord désordonnées puis de plus en plus organisées qui a rendu possible la libération d'une grande partie de la Bretagne par les Bretons eux-mêmes au terme de quatre années d'occupation. Il faudra s'attacher à poser les jalons de cette résistance d'abord individuelle et diffuse avant d'être progressivement structurée puis unifiée. Marins de l'Ile de Sein Marins de l'Ile de Sein quittant tout pour rallier la France Libre, fusillés de la Maltière et de Chateaubriant, otages de Guilliers ou de Gouesnou, suppliciés de Port Louis, de Penthièvre ou de Pontivy, enseignants et lycéens martyrs de Saint-Brieuc, agents du BCRA et du SOE parachutés pour organiser un réseau de la France combattante, chefs de mouvement ou « simples » passeurs ou agents de liaison, maquisards, parachutistes SAS ou paysan prêtant son champ ou sa grange malgré les risques, tous concourent à définir ce que fut la Résistance en Bretagne et lui donne un sens et un visage.

1.3. Musée ou mémorial ? Les rapports complexes entre histoire et mémoire

Les rapports ambigus entre histoire et mémoire, dont Jacques Le Goff[9] ou Pierre Nora[10] ont montré toute la complexité, doivent faire l'objet d'une ligne de conduite claire de la part des concepteurs du futur musée de la Résistance en Bretagne. La mémoire relève du vécu, elle est plurielle car portée par des individus ou des groupes sociaux aux motivations et aux intérêts souvent divergents. Elle peut cristalliser les passions et donner lieu à des conflits. Elle aboutit souvent à une forme de « sacralisation » qui peut abolir tout discernement, à une « concurrence des mémoires » qui peut être particulièrement vive et passionnelle lorsqu'elle concerne une période aussi troublée que la seconde guerre mondiale, l'occupation et la Résistance.

L'histoire se veut au contraire une construction objective et rationnelle qui prétend à un savoir dépassionné et universel. Elle se construit sur une exigence de vérité et ne doit pas être « l'otage » de certains « gardiens de la mémoire » prompts à jeter l'anathème sur leurs contradicteurs. Elle se situe sur le terrain de la connaissance et de la construction des savoirs, elle affirme sa vocation pédagogique et introduit une distance critique qui permet une l'appropriation intellectuelle de notre passé. Elle est le contraire des postures affectives et passionnelles qui caractérisent souvent les approches mémorielles.
« La mémoire divise, l'histoire réunit » selon les mots de Pierre Nora. L'un des enjeux autour de ce musée sera bien de se placer sur le terrain de l'histoire et de désamorcer les conflits mémoriels toujours prompts à resurgir.

Cet écueil devra également être évité dans la conception du nouveau parcours de visite et dans l'atmosphère générale qui s'en dégagera. Même si une certaine gravité peut caractériser les lieux compte tenu des évènements tragiques indissociables de la période évoquée, le musée de la Résistance en Bretagne ne doit pas être un sanctuaire, un mémorial dans lequel on entre « en tremblant », un lieu trop solennel et intimidant exclusivement dédié à la mémoire, où la rigueur historique serait « parasitée » par une injonction continuelle au recueillement et au souvenir.

L'apprentissage, le décryptage de notions complexe, l'appel au sens critique et l'éveil des consciences doit au contraire primer et faire écho à la clairvoyance, au discernement et à l'indépendance d'esprit dont ont su faire preuve les acteurs de la lutte clandestine.

Il reste néanmoins possible et même souhaitable de réserver des espaces, disjoints du parcours de visite, où la mémoire des martyrs de la Résistance sera évoquée (un jardin extérieur par exemple, propice au recueillement, où leurs noms seraient gravés dans la pierre).

[9] LE GOFF Jacques, Histoire et mémoire, éd. Folio, 1988.
[10] NORA Pierre, « Entre mémoire et histoire. La problématique des lieux », Les lieux de mémoire, tome 1, Paris, Gallimard, 1984

1.4. Les combats de Saint-Marcel

1.4.1. Droit d'inventaire, travail de mémoire, devoir d'histoire.

L'histoire du Maquis de Saint-Marcel, évoquée de façon incidente et fragmentaire dans le musée actuel, doit à l'évidence tenir une place centrale dans le futur parcours de visite. L'établissement étant implanté sur les lieux-même des combats, sa vocation de « musée de site » est manifeste et doit être développée. Pour autant, la « bataille » de Saint-Marcel se déroulant dans un contexte espace-temps très restreint, elle doit apparaître comme la conséquence de multiples actions de résistance menées très en amont comme autant de jalons qui l'ont rendue possible.

S'agissant du discours historique accompagnant l'évocation de ces combats, il est nécessaire d'entreprendre une sorte de « droit d'inventaire » visant à réévaluer un bilan opérationnel contesté et à répondre à certaines questions sensibles : pourquoi les sticks précurseurs SAS ont-ils été parachutés à l'aveugle avec les conséquences dramatiques que l'on connaît alors qu'il existait à proximités des terrains homologués par le BCRA dès 1942 ? Pourquoi les SAS ont-ils été chargés d'une mission à contre-emploi en encadrant les maquisards comme s'il s'agissait d'une armée régulière alors qu'ils étaient formés pour des opérations de guérilla ? Quelles sont les arrière-pensées politiques qui ont justifié le parachutage de forces spéciales alliées en Bretagne ? Quel est le bilan réel des pertes ennemies ? Les renforts allemands en partance pour le front de Normandie ont-ils vraiment été retardés par ces combats ? Les quantités énormes de matériel et d'armement parachutés à Saint-Marcel et finalement détruites ou prises par l'ennemi auraient-elles pu être mieux employées ? [11]

Il ne s'agit pas de « déconstruire un mythe » en répondant à ces questions mais d'adopter une approche scientifique et dépassionnée. Une fois ce « droit d'inventaire » effectué, restera la force du symbole et l'histoire du maquis de Saint-Marcel sera à la fois plus lisible et mieux connue. Sa place, son importance et sa singularité parmi les autres grands maquis mobilisateurs comme les Glières, le Vercors ou le Mont Mouchet, mieux connus du grand public, pourra également être reconsidérée.

1.4.2. La force du Symbole. L'honneur retrouvé. L'héritage de la Résistance.

L'action des maquis français, et en particulier à Saint-Marcel, a eu un retentissement considérable sur les populations. Elle a joué un rôle fédérateur indispensable pour la reconstruction de l'identité nationale. Au-delà du bilan opérationnel des combats, qui reste à réévaluer, il s'agit là du message essentiel lié à l'existence de ce maquis qui cristallise en quelque sorte l' « héritage » de la Résistance. Le message délivré en juin 1944 est triple : Il témoigne tout d'abord de la possibilité retrouvée de lutter les armes à la main contre les autorités d'occupation. Il manifeste également une rupture définitive avec les autorités de Vichy, contraintes de « jeter le masque » en réprimant durement les maquis. Il offre enfin une alternative et constitue un signe de ralliement permettant de fédérer les Français autour d'un symbole fort et un honneur retrouvé. A partir de cet instant, la France peut légitimement prétendre à retrouver une place dans le « camp des vainqueurs ». Il s'agit de l'aboutissement de quatre années de lutte clandestine qui apparaît désormais au grand jour et permet d'envisager la reconstruction de l'unité nationale autour d'idéaux issus de la Résistance.

---

[11] On lira à ce sujet avec beaucoup d'intérêt l'article d'Olivier Porteau « Esquisse d'un bilan réévalué de l'action des parachutistes français en Bretagne : mission militaire et/ou politique ? », *En Envor, revue d'histoire contemporaine et Bretagne*, n° 2, été 2013, en ligne. ISSN 2266-3916.

1.4.3. Témoignage – Rupture – Ralliement -

« La France est un peuple humilié par le choc, par ce que Jean-Pierre Azema appelle « trauma de 1940 ». C'est une humiliation que beaucoup de Français portent en eux. Ceux qui font de la Résistance s'affranchissent de cette humiliation dans laquelle le reste du peuple français vit encore, car le régime de Vichy n'a pas cessé de lui dire qu'il devait expier, que c'était mérité etc…Or, justement, ce que les maquis apportent […] c'est l'honneur retrouvé. […] Ils montrent qu'ils peuvent combattre contre cette armée qui les a écrasés et qu'on dit invincible. Même si leur efficacité n'est pas très importante, ils témoignent que la France est à nouveau debout. D'un point de vue symbolique, pour un peuple qui a subi les effets destructeurs de la défaite de 1940 et du régime de Vichy, c'est d'une importance considérable. […] les maquis ont donc eu une fonction de preuve et de ***témoignage*** *qui me semble essentielle.*

Ils ont eu aussi une fonction de ***rupture****. Rupture avec Vichy qui avait fondé jusque-là une grande partie de sa propagande sur le fait que son régime était « national », c'est-à-dire qu'il gardait une soi-disant neutralité par rapport à ce qui s'était passé et, deuxièmement, qu'il était protecteur du peuple français. Ces deux images véhiculées par le gouvernement de Vichy volent complètement en éclat à partir du moment où les maquis sont là. Pourquoi ? Parce que Vichy réprime ces maquis. On le voit au travers des actions de la Milice, des G.M.R., des gendarmes […] l'Etat Vichyssois montre qu'il est devenu, d'une façon très claire, un Etat répressif, un Etat policier qui ne protège plus les Français puisqu'il les tue !*

Ralliement - *reconstruction*
« Depuis les années 1930, la France est écrasée par une crise très profonde d'identité nationale. Vichy a joué là-dessus. Pour beaucoup de Français qui se sont trompés, vichy a pu paraître, en juin 1940, comme un régime, comme une expérience, comme une tentative qui pouvait reconstruire cette identité perdue, qui pouvait ressouder les Français qui souffraient de cet état de division jugé responsable, entre autres, de la défaite.
Or, à partir de 1943 l'identité nationale se reconstruit, mais cette fois sans Vichy et même contre Vichy. Elle se reconstruit autour de l'idée de Résistance, autour des Résistants eux-mêmes »[12]

L'épopée du maquis de Saint-Marcel est à placer parmi les évènements emblématiques et fédérateurs de la Résistance en Bretagne et en France. Ce territoire du Morbihan intérieur fut le théâtre de l'une des toutes premières batailles[13] contre l'armée d'occupation livrées par des combattants français sur le sol métropolitain après le débarquement de Normandie. Victoire des âmes plus que des armes, elle a valeur de symbole. Elle a été rendue possible par la mobilisation des « enfants du pays » rassemblés au sein d'un centre mobilisateur clandestin sans équivalent, par le soutien des parachutistes SAS de la France Libre et l'IS britannique, l'appui de l'aviation alliée et la complicité bienveillante sinon active des habitants des localités avoisinantes dont certains subiront de terribles représailles. Cette « union sacrée » est alors inédite sur le sol de France. C'est une première victoire qui en annonce d'autres, signifie aux Allemands qu'ils ne sont plus en sécurité et permet aux Français de se placer dans le camp des libérateurs.

---

[12] *Le rôle des maquis dans la Libération de la France* , Actes du colloque organisé le 19 octobre 1994 au Sénat, contribution de M. Pierre Laborie, p. 133.
[13] Il faut également citer les combats de Duault dans les côtes du Nord qui opposèrent parachutistes SAS et maquisards aux forces allemandes le 12 juin 1944.

1.5. Résistance et résilience.

Il ne faut pas oublier d'évoquer la vie quotidienne des Bretons sous l'occupation. Violences, réquisitions, pillage économique sont leur quotidien[14]. Les victimes de la répression sont nombreuses. Pour les cinq départements bretons, 3 763 personnes sont déportées dont la moitié ne reviendra pas des camps[15]. 2 000 bretons sont fusillés dont de nombreux otages souvent choisis au hasard parmi la population. Après les combats, le village de Saint-Marcel subira de lourdes représailles. Incendie, destruction, exécutions sommaires, c'est un village en cendres que laisseront derrière eux les Allemands et leurs troupes supplétives lorsqu'ils quitteront définitivement les lieux le 5 août 1944. Ces destructions aveugles accompagnées d'actes de cruauté atroces envers la population civile marqueront durablement la mémoire collective. Saint-Marcel, village martyre, recevra une citation à l'ordre de l'armée avec attribution de la Croix de Guerre 39-45 avec palme le 11 novembre 1948. Cet aspect encore très douloureux en 1984, date de l'inauguration du premier musée, n'est absolument pas évoqué dans les espaces d'exposition. Il est nécessaire d'en rendre compte aujourd'hui et de regarder cette réalité en face, sans excès de voyeurisme mais dans le but d'exorciser en quelque sorte cette part de barbarie qui peut surgir chez l'homme dès lors que les digues du respect et du vivre ensemble sont rompues et que les droits et libertés fondamentaux de la personne humaine sont niés et bafoués.

Il faut également citer la faculté de résilience de la population locale, qui en dépit de ces atrocités, pourra se « reconstruire » avec la fierté du devoir accompli. Quelques règlements de compte (exécutions sommaire, traque de miliciens, lynchages, tontes…) auront bien lieu dans les jours suivants le départ des Allemand à l'encontre des « collabos » ou présupposés tels mais cette répression spontanée fera vite place au retour de la légalité républicaine sous l'autorité du Gouvernement Provisoire de la République Française qui teste en Bretagne sa légitimité et prépare le retour d'un état de droit démocratique. [16]

Hiver 1944 – Les ruines de Saint-Marcel sous la Neige.

[14] Voir sur ce point LE GALL, Erwan, « La répression de la Résistance en Bretagne par les autorités d'occupation et le régime de Vichy », cabinet d'ingénierie mémorielle et culturelle *En Envor*, 2013, en ligne. ISBN : 979-10-92438-00-0

[15] Chiffres issus du parcours thématique « La Bretagne dans la guerre » par Fabien Lostec et François Lambert, site de l'INA, en ligne. Le recensement présenté par le site mémoire de Guerre – La déportation en Bretagne- mentionne un chiffre sensiblement supérieur : 4 727 déportés

[16] Cette faculté de « résilience » des bretons est contenue dans ces mots rapportés par le colonel Rémy et prononcés le 4 août 1944, jour de la Libération de Vannes, dans sa chambre d'hôtel toute encombrée de fleurs, par le Commandant Bourgoin qui commandait le 2° RCP à Saint-Marcel: *« Regardez-ça ! me dit-il avec des larmes dans les yeux. Les Allemands ont brûlé leurs maisons à Saint-Marcel et aux alentours, ils ont tué leurs parents, torturé et déporté d'autres et ces pauvres gens trouvent le moyen de m'envoyer des fleurs »*.

1.6. Visages de la Résistance

Afin d'éviter une approche trop théorique et désincarnée, il est nécessaire de présenter au visiteur les témoignages direct des acteurs de la Résistance. La multiplicité des points de vue est essentielle pour comprendre les différentes facettes de la Résistance en Bretagne. Le témoignage des grandes figures de la clandestinité ou des chefs emblématiques des combats de la Libération est certes important mais il doit voisiner avec des témoignages d'acteurs plus « modestes » de la lutte contre l'occupant : agent de liaison, passeur, jeune maquisard, fermier prêtant sa ferme ou son champ, préposé au ravitaillement, imprimeur clandestin, secrétaire de mairie fournissant des faux papiers ou radios sont aussi importants que les chefs de réseaux, organisateurs de mouvements et officiers des paras SAS de la France Libre. Leur donner une place au musée est primordial. Les jeunes générations pourraient plus facilement s'identifier à ces héros méconnus et à leurs actions souvent modestes mais menées au péril de leur vie. Or, dans le musée actuel, aucune place ne leur est réservée. De plus, de nombreux objets et souvenirs personnels d'acteurs de la lutte clandestine, conservés au musée de Saint-Marcel, ne sont accompagnés d'aucun document permettant de les mettre en contexte, si bien que nous avons perdu de façon irrémédiable la signification de ces objets, la raison pour laquelle ils sont « entrés au musée » à savoir la personne à qui ils ont appartenu et les évènements auxquels ils sont associés. On imagine la plus-value que peut apporter le témoignage filmé d'un passeur ou d'un agent de liaison âgé d'à peine 15 ans expliquant, à proximité de sa bicyclette, en quoi consistait son rôle dans la Résistance. La collecte des témoignages déjà existant devra être menée et il devient très urgent de la compléter en recueillant les récits des derniers acteurs de cette époque.

Identifier une vingtaine d'acteurs de la Résistance en Bretagne dont le visiteur suivrait pas à pas le destin sous l'occupation permettrait également de solutionner le problème de la séquence de début et de fin du parcours de visite.
Introduire le discours dans un musée est souvent difficile. De nombreux établissements récents utilisent l'artifice du « sas d'imprégnation » permettant de préparer le public à la visite, de le mettre « dans l'ambiance », de rappeler quelques clés de compréhension et de contextualisation. Il s'agit souvent d'un film reprenant des images d'actualités et/ou d'une frise chronologique permettant de restituer l'enchaînement des évènements dans leur contexte historique. Concevoir une séquence introductive en présentant les « visages de la Résistance » que nous pourrons suivre tout au long du parcours de visite pourrait jouer ce rôle de « sas d'imprégnation ». Nous pourrons faire leur connaissance en amont de la seconde guerre mondiale, appréhender leur situation et comprendre leur état d'esprit à la veille du conflit. Nous suivrons ensuite leur destin pendant les quatre années d'occupation et comprendrons les choix effectués par chacun d'entre eux.

Choisir ces « visages de la Résistance » ne sera pas chose facile. Une « sélection » devra être faite qui comportera une part d'arbitraire et sera à certains égards contestable. Ce reproche doit être anticipé en prévoyant la possibilité de changer au fil du temps les acteurs présentés, en laissant cette séquence « ouverte » et en se réservant la possibilité, au fil de la collecte des témoignages et à mesure que surgissent de nouvelles personnalités emblématiques, de les intégrer parmi ces « visages de la Résistance » qui seraient régulièrement renouvelés.

Il peut également s'avérer intéressant de permettre au visiteur de « poser un témoignage ». Qu'il soit l'un des derniers témoins directs des évènements, un habitant des lieux « hanté » par certains souvenirs ou un simple visiteur de passage désireux de partager ses impressions, d'exprimer ce qu'il retient des valeurs héritées de la Résistance ou de préciser en quoi elles le touchent aujourd'hui, chacun peut éprouver la nécessité de dialoguer avec ces visages de la Résistance et de laisser son témoignage dans une sorte d' « isoloir » doté d'un système d'enregistrement qui serait mis à sa disposition au terme de sa visite.

Enfin, la séquence de conclusion nous offrira l'opportunité de retrouver ceux qui ont survécu après la guerre et de signifier ainsi que la « vie continue ». Cette approche permettra de surmonter la difficulté du « message de fin », du « point final » qu'il est toujours difficile d'écrire dans ce type de musée. La séquence qui aujourd'hui clos la visite au musée de Saint-Marcel est consacrée à la déportation, ce qui laisse au visiteur une impression quelque peu sinistre lorsqu'il quitte les lieux. La tendance actuelle au sein des musées dédiés à la seconde guerre mondiale consiste à évoquer en fin de parcours la réconciliation franco-allemande et la construction européenne, ce qui conduit à évoquer très furtivement ces évènements fondateurs qu'il est finalement difficile d'articuler de façon cohérente avec les évènements qui précèdent.

Suivre nos « visages de la résistance » après la Libération permettrait d'ouvrir les perspectives sans pour autant plaquer une conclusion convenue et artificielle au parcours de visite. En découvrant « ce qu'ils sont devenus », le visiteur pourra comprendre de façon intuitive comment chacun s'est reconstruit au sein d'une Europe pacifiée.

Juillet 1947, le général ALLARD, responsable départemental de l'armée secrète dans la clandestinité, décore les membres de la famille Pondard. Leur ferme fut l'épicentre des combats de Saint-Marcel.

On voit plus haut Anna, Marguerite et Alphonsine Pondard dans un container de parachutage devant les ruines de la Nouette en septembre 1944.

1.7. Notions d'espace/temps

Période et territoire circonscris

Lorsque l'on parle de Résistance, une date s'impose, celle du 18 juin 1940 qui marque l'appel du général de Gaulle. Elle est ici d'autant plus pertinente qu'elle correspond à l'entrée des troupes allemandes en Bretagne. Cette occupation allemande marque, de fait, le début d'une possible résistance à l'occupant.

Il serait néanmoins intéressant d'avancer cette date de quelques jours et de considérer comme point de départ possible pour notre chronologie la visite à Rennes du général de Gaulle, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, le 12 juin 1940. Il y préside une conférence visant à l'organisation d'une ligne de défense armoricaine qui n'aura pas le temps de se concrétiser. Un « réduit breton » est alors envisagé. Quimper serait le siège du gouvernement français. Prendre cette date comme point de départ permettrait d'évoquer en introduction à la fois la position stratégique de la Bretagne, l'épilogue de la tragique campagne de France et l'exode massif des populations du Nord-est de la France vers la Bretagne.

Le terme de cette chronologie pourrait se situer en août 1944, date à laquelle la Bretagne est en grande partie libérée, le 8 mai 1945, date officielle de la fin du conflit, le 11 mai 1945, date où l'occupation allemande prend définitivement fin avec la Libération de la poche de Saint-Nazaire deux jours après celle de Lorient ou encore la date de retour des camps du dernier déporté résistant breton. Il nous semble finalement intéressant de retenir la date du 27 juillet 1947, date à laquelle le général de Gaulle revient sur les lieux des combats de Saint-Marcel et pose la première pierre du monument du maquis, manière de « boucler la boucle ».

Espace : Le territoire concerné par notre propos englobera les cinq départements constitutifs de la Bretagne dite « historique » comprenant la Loire Atlantique en plus des quatre départements qui forme la région Bretagne actuelle. Il est impossible de prétendre évoquer de façon exhaustive l'histoire de la Résistance sur un territoire aussi vaste. Il faudra néanmoins veiller, dans une démarche de complémentarité avec les musées existants, à n'oublier aucune des facettes de la lutte clandestine et à leur réserver une place cohérente en rapport avec leurs rôles respectifs sous l'occupation et pendant les combats de la Libération.

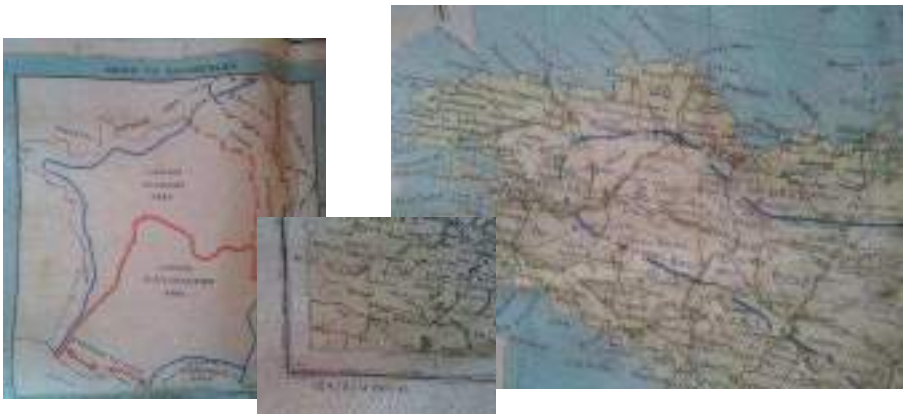

Détails d'une carte « foulard » en soie utilisée par les parachutistes SAS pour se repérer sur le sol français. Datée du mois de décembre 1942, elle prend en compte l'annexion de la zone libre par l'armée allemande le 11 novembre 1942 à la suite du débarquement allié en Afrique du Nord (opération Torch).

Le concept du nouveau musée tel qu'il est décrit dans les pages précédentes peut se résumer comme suit :

L'équipement rénové pourra porter le nom de « Musée de la Résistance en Bretagne » moins équivoque que celui de « Résistance bretonne ».

Son propos sera circonscrit aux cinq départements de la Bretagne « historique » et couvrira principalement la période juin 1940 – juillet 1947.
L'épisode de la bataille de Saint-Marcel qui s'est déroulée le 18 juin 1944 sur les lieux même où le musée est implanté, fera l'objet d'un traitement particulier afin de mieux faire connaître son importance et sa singularité parmi les autres grands maquis mobilisateurs.

Ce musée mettra en avant les parcours personnels et mettra l'humain au cœur du propos, présentant essentiellement des objets « incarnés » et porteurs de sens.
Il sera un lieu d'histoire d'avantage qu'un mémorial et permettra l'apprentissage, le décryptage de notions complexes, l'appel au sens critique et l'éveil des consciences, faisant écho au discernement et à l'indépendance d'esprit dont ont su faire preuve les acteurs de la lutte clandestine.

Il affirmera ainsi sa dimension de « musée citoyen ».

2. DES FONCTIONNALITÉS ESSENTIELLES A CRÉER

Le bilan de l'existant ainsi que l'étude d'ingénierie touristique rendu le 26 mai 2014 par la société « Hôtel Action » font apparaître avec évidence l'absence de fonctionnalités pourtant essentielles pour le bon fonctionnement du musée qui doivent être prises en compte dans le futur équipement :

2.1. Un espace d'accueil convivial et une boutique bien dimensionnée.

Les musées modernes se sont hissés à un niveau d'accueil des publics auquel chaque visiteur s'attend désormais lorsqu'il pénètre dans un équipement récent : Banque d'accueil identifiable et avenante, signalétique efficace, vestiaires et sanitaires à disposition, borne permettant de recharger les téléphones mobiles, point restauration ou à minima distributeurs de boissons et de friandises, coin détente permettant de souffler, boutique bien achalandée… La première impression des visiteurs est importante et doit être soignée. Il est possible de positionner dès l'entrée quelques objets significatifs afin de travailler d'emblée une certaine mise en ambiance. (Restes d'épaves d'avion abattu pendant la seconde guerre mondiale, bidons d'ingrédient de la Kriegsmarine détournés en « Mange debout »…).
Les impératifs de sécurité liée au plan Vigipirate doivent également être pris en compte.

2.2. Un espace dédié aux expositions temporaires

Destinées à valoriser les collections, à « créer l'évènement », à dynamiser la fréquentation et à fidéliser les publics du musée, les expositions temporaires sont essentielles pour assurer l'attractivité et la notoriété des musée modernes, au point que ces dernières sont parfois davantage visitées que les espaces d'exposition permanente. Un espace de 150 à 200 m² doit impérativement être libéré dans le futur musée associé à une programmation d'expositions temporaires pertinente adossée à l'actualité, aujourd'hui inexistantes.

2.3. Des espaces pédagogiques

Dédiés à l'accueil des scolaires, ces espaces pédagogiques sont indispensables. Une salle permettant d'accueillir une soixantaine d'élèves, soit l'équivalent d'un bus, doit être dédiée aux ateliers pédagogiques. Ils se déroulent actuellement dans la salle audiovisuelle où les élèves prennent même leur pique-nique les jours de pluie. Cette confusion des fonctionnalités est néfaste et génère une cohabitation difficilement gérable entre les scolaires et les visiteurs individuels, privés de salle de projection et confrontés aux « nuisances sonores » générées par l'activité des élèves.

2.4. Un auditorium

Une salle de projection/auditorium d'une capacité de 50 places permettrait de compléter l'offre proposée par cet équipement. Dans la journée, cette salle pourrait proposer une sélection de films et de documentaires autour de la Résistance en Bretagne (le réseau Shelburn, le Bataillon du ciel, la bataille de Saint-Marcel …). Elle pourrait également accueillir en soirée des conférences et des colloques sur le même thème pour créer régulièrement l'évènement et contribuer faire progresser la recherche scientifique. Cette salle pourrait également être privatisée pour accueillir comités d'entreprise, séminaires, assemblées générales ou autres manifestations privées. La location d'espaces fait aujourd'hui partie des ressources qui permettent aux musées d'augmenter

significativement leur part d'autofinancement et cette piste doit être explorée, les lieux proposant ce type de prestation étant quasiment inexistants sur le territoire.

2.5. Des réserves fonctionnelles :

Les réserves du musée sont sous-dimensionnées et difficilement accessibles. Elles offrent 90 m2 de surface et sont desservie par un unique escalier très étroit qui ne permet pas le passage d'objets volumineux. Même si leur agencement a été optimisé, elles sont loin d'être idéales. Il manque en particulier des meubles à plan permettant le stockage à plat de documents de grande taille (type affiche) ou d'emblèmes (drapeaux, fanions). Un espace de 200 m ² minimum serait nécessaire pour redéployer les réserves de façon rationnelle et garantir des bonnes conditions de conservation préventive pour les collections conservées.

2.6. Une unité documentaire

Le fonds documentaire et iconographique du musée est particulièrement riche mais inaccessible aux chercheurs. Il n'existe aucun outil de recherche leur permettant d'avoir une vue d'ensemble des documents conservés ou d'exprimer un besoin. Par ailleurs, la mise à disposition de clichés ou de fac-simile de documents n'est assortie d'aucune politique d'ensemble. Ils sont transmis sans discernement, quel que soit le demandeur et on les retrouve bien souvent insérés dans des publications dont l'auteur tire rétribution. Le musée se prive donc d'éventuelles recettes en diffusant gratuitement des clichés et documents numérisés dont il dispose des droits et qu'il pourrait exploiter de façon plus rationnelle. A contrario, de nombreux tirages sont aujourd'hui conservés et utilisés par le musée alors qu'il n'en possède vraisemblablement pas les droits. Une véritable unité documentaire avec salle de consultation pourrait donc être constituée et le personnel doit être formé au code de la propriété intellectuelle. Les conditions de consultation et de diffusion du fonds iconographique et documentaire du musée doivent être formalisées et normalisées. Si les financements manquent pour ajouter cette fonctionnalité au projet, une politique de numérisation/mise à disposition des fonds pourrait être initiée.

2.7. La question du mémorial des parachutistes de la France Libre

Le musée actuel comporte deux salles dédiées aux parachutistes de la France Libre inaugurées en 1994. Les collections se sont enrichies à cette occasion de nombreux dons émanant des vétérans de cette unité d'élite ou de leurs familles. L'ensemble ainsi constitué représente l'un des plus important fonds consacrés à cette unité méconnue du grand public. Ces salles suscitent un grand intérêt de la part des visiteurs et attirent de nombreux passionnés venus de l'étranger.

Pourtant, si la contribution des parachutistes SAS pour structurer, armer, encadrer les maquis breton et harceler les troupes allemandes à partir de juin 1944 doit à l'évidence être évoquée dans le parcours de visite permanent, il est en revanche incohérent de restituer la genèse du « French Squadron », la sélection et l'entrainement de ses soldats qui préfigurent les « Forces spéciales » et leurs premiers faits d'armes en Crête et en Lybie en 1942-43. Autant qu'il est difficile d'évoquer leur contribution aux combats sur la Loire, dans les Ardennes ou à Arnhem qui ont lieu après la Libération de la Bretagne et hors de ses limites géographiques.

Pour autant, il serait intéressant de disposer d'un « mémorial des parachutistes de la France Libre », disjoint du parcours de visite, afin de rendre hommage à ces valeureux combattants qui ont été les premiers soldats Alliés à fouler le sol breton, qui étaient présents en nombre lors des combats de Saint-Marcel et qui ont été nombreux à tomber pour libérer la Bretagne. Les collections existent, elles sont exceptionnelles et il serait dommage de priver le musée d'un indéniable atout pour attirer les visiteurs. Ce mémorial n'est pas financé actuellement mais il est judicieux de prévoir dès la conception du musée un emplacement où ce Mémorial pourra être implanté dès que des financements complémentaires seront trouvés par voie de mécénat notamment. Dans cette attente, la première exposition temporaire organisée au musée pourrait leur être consacrée.

Trois vues des actuelles salles dédiées aux parachutistes français du Spécial Air Service

3. LES PUBLICS

3.1. Fréquentation

Pendant les 10 premières années de son exploitation, le musée de la Résistance Bretonne a enregistré une fréquentation annuelle d'environ 50 000 visiteurs, avec un pic de 58 000 entrées en 1994, année du cinquantième anniversaire de la Libération. Il se plaçait alors parmi les musées bretons les plus fréquentés. Elle est aujourd'hui sous la barre des 15 000 visiteurs. Revenir au niveau initial de fréquentation semble un objectif réaliste même s'il est ambitieux.
A titre de comparaison, la Bretagne compte 34 musées de France et seuls 5 d'entre eux ont une fréquentation supérieure à 50 000 visiteurs[17]. Suit un autre groupe de 5 musées autour de 40 000 visites annuelles[18] dont certains sont pourtant placés au cœur de grandes métropoles comme le musée de Bretagne à Rennes. Les autres musées de France de Bretagne accueillent moins de 20 000 visiteurs par an à l'exception du musée d'Art et d'Histoire de Saint-Brieuc et de celui de la préhistoire de Carnac qui se situent autour de 30 000 visiteurs.[19]
Pour mémoire, on rappellera que les sites touristiques les plus fréquentés en Bretagne ont une vocation ludo-éducative, récréative et intergénérationnelle. (Près de 400 000 visiteurs pour *Océanopolis* à Brest, près de 300 000 pour le parc zoologique de Branféré, 200 000 pour le zoo de Pont-Scorf et la Récré des trois curés à Milizac…)[20]

3.1.1. La politique tarifaire

La politique tarifaire du musée n'a pas fait l'objet d'une réelle réflexion par le passé. Elle a beaucoup varié et connu de nombreux ajustements successifs principalement justifiés par la volonté exprimée par la tutelle de maintenir ou d'augmenter le niveau d'autofinancement du musée. L'offre étant au fil des années temps moins séduisante (musée vieillissant, absence d'exposition temporaire..) et le billet d'entrée étant relativement cher (7,70 plein tarif), le niveau de satisfaction des visiteurs (impression de « retour sur investissement ») a progressivement baissé. Par ailleurs, les gratuités proposées ne sont pas conformes aux pratiques en vigueur dans les musées de France (gratuité pour les – de 18 ans voire les – de 25 ans, gratuité 1 dimanche par mois). A Saint-Marcel, on paye son entrée dès l'âge de 8 ans (tarif réduit) et on paye plein tarif dès 14 ans.
Enfin, le tarif réduit est assez proche du plein tarif (6 € contre 7,70 €). Ces pratiques portent le ticket d'entrée d'une famille avec 3 grands enfants à une quarantaine d'euros. Par comparaison, le musée de Bretagne à Rennes, équipement moderne au contenu très riche, est gratuit pour les – de 18 ans et propose une entrée plein tarif à 6 €. La même famille passera donc une journée entière au musée de Bretagne pour 12 euros. Elle ne paiera pas plus cher pour visiter l'Ecomusée de Rennes et ses extérieurs et paiera encore moins cher pour voir le musée des Beaux-Arts de Rennes, celui de Quimper, le port musée de Douarnenez et ses bateaux à flot ou le musée des phares et balises

[17] Chiffres 2014 sources Patrimostat : Le Musée des Beaux-Arts de Quimper totalisait plus de 100 000 visiteurs. Quatre musée ont accueilli entre 60 000 et 70 000 visiteurs : le musée des beaux-arts de Rennes, le Musée de la Compagnie des Indes de Port-Louis (billet jumelé avec l'annexe du musée de la Marine sur le même site très touristique de la citadelle), et l'antenne du musée de la Marine de Brest.
[18] Port musée de Douarnenez, Musée de Bretagne et Ecomusée à Rennes, musée des Beaux-Arts de Pont-Aven et Musée breton de Quimper.
[19] Pour avoir un panorama complet sur ces questions on lira avec intérêt *« Les musées de France en Bretagne : de la conservation à la conversation »* rapport remis par le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) de Bretagne rendu en juin 2014.
[20] Chiffres régulièrement réactualisés et mis en ligne sur le site du CRT Bretagne.

d'Ouessant. Elle pourra même accéder gratuitement au musée d'art et d'histoire de Saint-Brieuc. Même l'accès au tout nouveau musée de Pont Aven coutera 14 € à notre famille, et seulement 10 € hors période d'exposition temporaire.

Le musée de Saint-Marcel est donc clairement le musée de France le plus cher de Bretagne. Le visiteur, qui est aussi un contribuable, comprend quelquefois assez mal de payer si cher l'accès à un musée qu'il a déjà contribué à payer à travers les subventions publiques qu'il reçoit.

A contrario, la plus-value offerte par la médiation n'est pas toujours valorisée comme il se devrait (même tarif pour une visite de scolaires avec ou sans médiation, seulement 1€ de plus par personne pour une visite de groupe avec médiation).

3.2. Les publics cibles

La partie étude et prospective autour des publics actuels et potentiels a été confiée au cabinet d'audit « hôtel Actions » qui a effectué un diagnostic-expertise dont les conclusions sont relativement optimistes quant à la capacité de l'équipement une fois rénové à éveiller la curiosité et susciter l'intérêt de nombreux visiteurs au plan régional, national voire international. Les conclusions de cet audit sont contenues dans un rapport détaillé rendu le 26 mai 2014.

Les publics cible du futur musée peuvent être priorisés comme suit :

Familles :
Le public cible est tout d'abord celui qui a fait le succès du musée dans les premiers temps de son exploitation, à savoir les familles (plus de 60% des visiteurs). Il faudra à cet égard veiller à mettre à disposition toutes les commodités que ce public est en droit d'attendre dans un équipement moderne et instaurer les conditions d'un échange intergénérationnel au sein de la cellule familiale dans les espaces d'exposition.

Habitants du territoire :
Les visiteurs « locaux » s'étaient à l'origine approprié ce musée qui constitue un peu l' « ADN » du territoire. Ils fréquentent aujourd'hui beaucoup moins les lieux, sans doute lassés par une muséographie vieillissante et peu évolutive autant que par les polémiques incessantes autour de cet équipement (problèmes financiers, vols, querelles autour du projet de rénovation…) Il sera important de réconcilier les habitants du territoire avec leur musée afin qu'ils en redeviennent les meilleurs ambassadeurs. Evoquer dans le parcours de visite les souffrances endurées par les familles qui ont subi les terribles représailles allemandes, collecter leurs témoignages et les derniers objets s'y rapportant et programmer des expositions temporaires sur le sujet sera un moyen efficace permettant une réappropriation du musée et de son histoire par ce public dont l'adhésion est essentielle à la réussite de ce projet. Encourager et accompagner les actions fédératrices initiées par l'association des amis du musée contribuera également à ancrer le musée dans son territoire

Etrangers :
Le public étranger, et notamment britannique, est séduit par la Bretagne et généralement très sensible aux lieux de mémoire. Selon les années, il représente jusqu'à 15% de la clientèle, en particulier l'été. Il ne faudra pas négliger ces visiteurs tant au niveau de l'accueil que du contenu qui doit leur être accessible et compréhensible.

Scolaires :
Les scolaires représentent aujourd'hui 20% de la fréquentation du musée de Saint-Marcel. Ils sont un public privilégié des musées d'histoire. Compte tenu de sa thématique particulière qui touche à l'histoire de France et de la Bretagne mais sensibilise également les plus jeunes au devoir de mémoire, contribue à l'éveil des consciences et à l'éducation à la citoyenneté, ce musée devrait être le lieu de visite incontournable des scolaires du grand Ouest, d'autant que ces notions sont abordées aussi bien en primaire (CM2), qu'au collège (classe de 3ème) et dans une moindre mesure au Lycée où les plus motivés s'investissent néanmoins dans le concours national de la Résistance et de la Déportation dont le musée doit être un pivot.
Le nouveau musée devra naturellement dans son ergonomie pouvoir accueillir simultanément 50 scolaires, soit l'équivalent d'un bus, et offrir des contenus qui fassent écho aux programmes scolaires et soient adaptés aux différents niveaux de langage. Des pistes d'amélioration à ce sujet sont déclinées dans le chapitre suivant.

Public en situation de handicap :
Conformément à la règlementation en vigueur, l'accueil des personnes en situation de handicap devra être intégré à la conception du nouveau parcours de visite. Au-delà de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, obligatoire dans ce type d'équipement rénové, une offre dédiée aux déficients visuels sera recherchée (audio description, cartels en braille, cartes tactiles, objets ou répliques qu'il est permis de manipuler…) ainsi qu'aux malentendants (films sous-titrés, boucle magnétique…).

3.3. Le message – Musée citoyen /musée humaniste

D'une manière générale, la difficulté principale que l'on rencontre dans les musées consacrés à la seconde guerre mondiale et à la Résistance est l'absence de repères sur ces questions de la part de nombreux visiteurs, en particulier chez les plus jeunes.
L'histoire de la Résistance est quelquefois perçue comme une « geste » un peu mythique, héroïsée et romanesque, considérée « en soi » et déconnectée du contexte troublée dont elle est pourtant indissociable. A tel point que ce terme est aujourd'hui galvaudé voire instrumentalisé, et qu'il est convoqué pour servir des causes qui n'ont rien à voir avec ce qu'est la Résistance, à savoir une lutte menée dans la clandestinité au péril de sa vie contre un état non légitime ou contre les décisions discrétionnaires et la violence arbitraire d'une autorité d'occupation. A titre d'exemple, contester une décision légale prise dans un Etat de droit par un gouvernement ou une assemblée légitimement élue devient trop souvent, pour certains, un « acte de résistance », ce qui est un contresens complet, un renversement des valeurs qui n'est pas admissible.

De la même façon, avec la disparition progressive des derniers témoins et acteurs de cette époque et après les sept décennies de paix relative que notre pays a connues depuis 1945, les souvenirs s'estompent, un effet de distanciation s'opère. Les souffrances, les drames, les privations qui ont caractérisé ces années d'occupation, si terribles soient-ils, ont glissé vers une certaine « abstraction ». Cette période est étudiée comme une simple séquence de l'histoire de France, une page définitivement tournée. L'amitié franco-allemande et la construction européenne ont contribué à renforcer la certitude d'une paix durable avec nos ennemis d'hier et personne n'imagine que la guerre puisse reprendre sur notre sol ou que notre pays puisse être de nouveau menacé. L'illusion de la « fin de l'histoire » née à la fin des années 1980 avec la promesse d'un monde sans conflits où l'humanité pourrait toucher les « dividendes de la paix » a durablement façonné les consciences et conditionné les esprits à considérer la seconde guerre mondiale comme la dernière ; une catastrophe finale, une « apocalypse », un cataclysme si violent qu'il permettrait une prise de conscience définitive et assureraient aux générations suivantes un monde en paix.

Pourtant, nous le savons, cette impression d'une paix durable est trompeuse. Notre pays et plus globalement la civilisation occidentale et ce qu'elle représente sont aujourd'hui l'objet de menaces et d'attaques ciblées qui en sapent les fondements et en menacent la cohésion. Individualisme et désintérêt pour la vie publique, communautarismes, fondamentalisme, essor d'un nationalisme « décomplexé » sont les principaux facteurs de risque susceptibles de conduire à sa dislocation.

Dans ce contexte, chacun doit s'interroger sur ce qui fonde notre société, sur les valeurs qui la sous-tendent et sur les sacrifices qu'il serait prêt à consentir pour la défendre et la préserver, afin de retrouver cette idée de communauté de destin qui doit présider à la cohésion nationale, à la construction de notre « maison commune »[21] . Notre musée doit être le lieu privilégié d'un tel questionnement. C'est à ce prix qu'il remplira sa mission de « musée citoyen ».

[21] Cette notion de « musée éthique et citoyen » qui doit caractériser toute institution muséale et plus encore celui dont il est question ici, constitue une orientation forte contenue dans le « Rapport de la mission Musées du XXIème siècle » installée le 17 mai 2016 par Mme Audray Azoulay, ministre de la culture et dont les conclusions ont été rendues publiques en février 2017. On y lit en particulier p. 20 : *« Synonyme d'hospitalité, d'inclusion, d'ouverture à la diversité, de transmission, de partage, de coopération, le musée apparaît comme emblématique du vivre ensemble. Le musée fait du bien, il est un vecteur de mieux-être social et individuel. Il est le lieu de l'aventure, de la construction de soi et des rapports sociaux à travers l'expérience d'une culture plurielle. »*

Comment s'adresser aux différents publics et trouver les moyens de les intéresser à une guerre qui les concerne peu ou qu'ils considèrent comme lointaine et définitivement révolue ? Comment leur permettre d'appréhender la notion de « Résistance » dans toute sa complexité ? Comment leur rappeler que notre société actuelle doit beaucoup aux acteurs de la lutte clandestine et au programme du Conseil National de la Résistance ? comment leur faire comprendre que cette société reste pourtant fragile et vulnérable et qu'il faut tout faire pour préserver ce qui a été conquis de haute lutte et au prix de nombreux sacrifices? Il s'agit d'un enjeu majeur de ce projet de rénovation.

3.3.1 Quelque pistes à explorer

Un musée à « hauteur d'homme » - Une « boussole de la citoyenneté »

Le choix de présenter, au fil du parcours de visite, des parcours individuels en contrepoint du discours scientifique doit concourir à cet objectif. Evoquer le parcours d'un marin qui a tout quitté pour rejoindre la France Libre, d'un agent de la France combattante organisant un réseau en France occupée ou d'un pourvoyeur de faux papier, insister sur les valeurs au nom desquelles ils ont risqué leur vie, décrire la précarité dans laquelle se trouvaient ces acteurs de la lutte clandestine et les risques de torture, d'exécution, d'internement et de déportation auxquelles ils s'exposaient donnera la juste mesure de leur engagement. Pour parler trivialement, il convient de faire prendre conscience, en particulier chez les plus jeunes, que sur l'échelle des valeurs une femme ou un homme qui lutte pour sa survie, pour sa liberté et pour des idéaux n'a pas les même motivations que celui qui se bat pour dénicher un vêtement à la mode ou obtenir un smartphone de dernière génération.

On peut reprendre ici pour illustrer ce propos un extrait du discours prononcé par le président Emmanuel Macron aux Invalides le 22 septembre 2017, à l'occasion de l'hommage national rendu à Fred Moore, Compagnon de la Libération :

« Par cette trajectoire qui était le fruit d'un choix personnel libre mais déterminé, il a démontré que l'histoire même la plus grande, même la plus héroïque, s'écrit toujours à hauteur d'homme et que l'énergie, le courage, la vaillance d'un homme additionnée à celles de ses compagnons peut restaurer les consciences, faire émerger la Liberté et l'espérance et changer la face d'un monde qui paraissait bloqué et sans avenir ; c'est cela la leçon de la France Libre, c'est cela la leçon de la Résistance ».[22]

Fred Moore fut le dernier chancelier de l'ordre de la Libération, institution comparée à une **« boussole de la citoyenneté »** par le général Baptiste, directeur du musée de l'Armée. C'est également l'ambition que doit avoir le nouveau musée de la résistance en Bretagne.

[22] Source : site officiel de la présidence de la République. Suivre le lien ci-après pour suivre l'intégralité du discours : http://www.elysee.fr/videos/new-video-65/

Eveiller les consciences

De la même façon, ce musée doit être un lieu d'éducation au jugement critique : Ne pas se contenter d'une forme de « pensée unique » caractérisée par des simplifications abusives, une absence de débat, des idées sans fondement répétées en boucle et érigées en certitudes ; savoir détecter les idéologies dangereuses derrière les discours séduisants ; ne pas céder à la tentation de désigner l' « autre », quel qu'il soit, comme le responsable des maux dont on souffre ; éviter d'être manipulé ou instrumentalisé par des personnalités dont le charisme ou les talents d'orateur peuvent abuser les foules et abolir tout sens critique. Ces risques, que chaque acteur de la lutte clandestine a éprouvés et mesurés avant de s'engager, sont toujours d'actualité.

Affiche éditée par les services de Vichy incitant les ouvriers français à partir travailler volontairement en Allemagne. Inv. n° 82.32.4

Décrypter un document de propagande, recouper l'information, rechercher la vérité par tous les moyens dont on dispose, rejeter un régime politique qui exclut, divise, enferme ou fait disparaitre ceux qu'il prétend protéger, assumer ses convictions jusqu'au bout quelles qu'en soient les conséquences, tels sont les « actes réflexe » du résistant d'hier, du citoyen d'aujourd'hui.

Musée « citoyen », ce musée sera aussi un musée « humaniste ». Cette vertu était au cœur du projet du Conseil national de la Résistance et pouvait seule permettre d'apaiser les passions, de dépasser les divisions, les haines et les souffrances accumulées pendant les années sombres de l'occupation. Dans cet esprit, le futur parcours de visite devra rappeler les acquis du CNR et insister sur leur importance.

On reprendra en résumé ces lignes contenues dans le rapport de la mission Musée du XXIème siècle :
« Le musée peut donc légitimement assumer une fonction de ferment de la démocratie culturelle, c'est-à-dire d'éducation au jugement critique, à la réflexivité et à l'ouverture aux autres et aux valeurs démocratiques. »
Il s'agit d'ouvrir *« largement l'univers des musées à la société contemporaine, en donner les clés d'interprétation et permettre des ponts entre les cultures »* et d'inscrire *« chacune des actions du musées dans un cadre plus vaste reposant sur des valeurs (liberté, tolérance, humanisme, ouverture au débat…) qui dépassent les critères strictement matériels et représentent les idéaux de la République et du vivre ensemble ».*[23]

[23] Op. cit. pp. 21-22

Afin d'être à la hauteur de cet enjeu, il convient que dans le musée futur une séquence du parcours soit dédiée au décryptage de l'information et à la propagande. Censure, persuasion, diffamation, endoctrinement, manipulation mentale, culte de la personnalité, fanatisme, embrigadement de la jeunesse, intoxication, démagogie, récupération, manipulation de masse… ces pratiques ont été poussées à leur paroxysme pendant la seconde guerre mondiale et il est important de montrer comment elles perturbent la réflexion et altèrent le jugement, et combien il est difficile de les détecter, d'y résister et de s'y soustraire.

Modestement, le musée de la Résistance Bretonne développe déjà des ateliers pédagogiques répondant à ces impératifs. A côté des offres dédiées à un public adulte auquel des ateliers conférences sur des thèmes génériques ou techniques sont proposés (La Résistance en France, la bataille de Saint-Marcel, la cryptographie), une offre dédiée aux scolaires est également expérimentée depuis plusieurs années.

L'atelier dédié à l' « affiche rouge » leur permet de comprendre comment un organe de propagande peut travestir la vérité, reconstruire l'information et assimiler les résistants à des terroristes et des assassins.

Un atelier dédié à l'internement et à la déportation est en préparation autour d'exemples concrets illustrés par les collections du musée pour montrer l'inhumanité du système concentrationnaire nazi.

L'atelier « une vie au rythme du rationnement » permet de rappeler aux jeunes scolaires que leurs arrières grands parents ont connu la guerre et les privations et que la ration quotidienne prévue pour les enfants de leur âge était très éloignée de leurs habitudes alimentaires actuelles. Ils peuvent ainsi mesurer la chance et le privilège qui sont les leurs de vivre en France aujourd'hui.

Atelier-conférence dédié aux combats de Saint-Marcel proposé tout l'été. Ici, le public est intergénérationnel

Résidences d'artistes

L'accueil d'artistes en résidence peut se révéler très fécond et permettre d'impliquer les écoles du territoire à l'occasion d'une création artistique intégrant un questionnement autour de thèmes comme la citoyenneté, l'enfermement, la captivité, la privation des libertés, la séparation, les destructions, l'éloignement, le prix de la Liberté… Les sujets d'étude et de réflexion ne manquent pas et les propositions portées par les artistes permettent souvent de décentrer le regard et

d'apporter un éclairage singulier qui touche chacun et fait appel à l'intelligence autant qu'à la sensibilité et à la créativité. On citera à titre d'exemple le travail de la compagnie *Le 4ème mur* et du musicien-comédien Damien Pouvreau qui a imaginé une création scénique et musicale d'après les carnets intimes de son grand-père écrits de 1937 à 1945. Baptisé *2710 jours de ma jeunesse*, cette création « personnelle, pluridisciplinaire (poèmes, chansons, musiques, théâtre, projections) et intergénérationnelle » retrace « Huit années passées dans la vie militaire dont cinq en captivité en Allemagne ». Cet artiste travaille avec de nombreux collégiens et lycéens autour des thèmes de la guerre, de la captivité, de la résistance par l'art en association avec les Archives Nationales. On pense aussi aux travaux d'artistes plasticiens tels Bernadette Genée et Alain Le Borgne, très inspirés par les collections de *militaria* et les musées dédiés aux conflits contemporains. Accueillir ces artistes en résidence dans le cadre d'un projet conjoint avec les établissements scolaires du territoire serait une belle opportunité de porter un nouveau regard sur le musée et ses collections. Une telle démarche permettrait également *in fine* de « créer l'évènement » et d'accroitre la notoriété du musée, à l'occasion d'une restitution de ces travaux sous la forme d'un spectacle vivant ou d'une exposition temporaire.

Action éducative et Partenariat avec l'éducation nationale

D'une manière générale, les partenariats avec les établissements scolaires sont à développer. A cet égard, le projet de restauration d'un Dodge WC 63 par le lycée Henri Avril de Lamballe, cofinancé par le FRAR et achevé en mai 2017, ou l'intervention récente du collège Saint-Exupéry de Vannes autour du « musée idéal », ont été plein d'enseignements et très prometteurs et rassurants quant à l'attrait exercé par ce musée et ses collections auprès des scolaires et des services de l'Education Nationale.

Les lycéens de l'établissement Henri Avril de Lamballe au moment du retour du Dodge WC 63 après restauration. Un projet ambitieux de plus de 5 ans permis grâce au soutien financier du FRAR. ©Le Télégramme de Brest

Lycée H.-Avril. Un projet « Drac-onien » qui prend fin

Projet interdisciplinaire avec les scolaires du collège Saint-Exupéry de Vannes autour du projet de rénovation du musée :

Six enseignants dont les professeurs d'histoire-géographie, d'anglais, et de technologie ont suivi leurs élèves dans ce projet en partenariat avec le musée de la Résistance Bretonne. L'idée était d'organiser une sorte de "brainstorming" pour cerner les attentes des collégiens d'aujourd'hui. (Intérêt pour les musées d'histoire, quel serait pour eux le "musée idéal", quelles sont les lacunes de l'actuel équipement, propositions et pistes d'amélioration...)
Après une visite du musée où ils ont été accueillis à l'automne 2016 par l'équipe du musée et les élus du territoire, les élèves ont « planché » pendant toute l'année scolaire 2016-2017 sur ce qu'est pour eux un musée idéal et modélisé en 3 dimensions puis réalisé 7 maquettes de musée. Ils ont également travaillé sur des audio-guides avec un contenu traduit en anglais et sur des projets d'une nouvelle identité visuelle pour améliorer son image.
Tous les élèves du collège ont été invités à voter pour choisir le lauréat du « concours d'architecte » et la remise des prix a eu lieu en juin 2017 en présence du directeur d'établissement, des enseignants et du conservateur du musée. Ces réalisations seront exposées au musée à l'automne 2017.

Saint-Exupéry. Des maquettes pour le Musée de la résistance

Il convient à présent faire fructifier cette expérience dans le musée futur. Fort de ses acquis, L'équipe du musée pourra étoffer et affiner son offre pédagogique pour peu qu'un véritable service éducatif soit créé et que des documents et outils puissent évoluer. Projets conjoints avec l'Inspection de l'Education nationale, recours à un professeur référent, conception de mallettes pédagogiques, contenus différenciés et déclinés différemment pour les classes des cycle 3 et 4 en fonction des pré requis et du niveau de langage des élèves, contenus consultables en ligne ou sur tablettes mises à disposition à l'accueil : ces solutions sont connues et éprouvées. Elles existent dans la plupart des musées récents et doivent impérativement être déclinées à Saint-Marcel.

3.4. Nouvelles opportunités

L'essor du tourisme vert - très significatif autour de la forêt de Brocéliande tout proche - et les efforts faits pour mailler le territoire de voies de circulation douces (canal de Nantes à Brest, voie verte, liaison piétonnière et cyclable entre le bourg de Saint-Marcel et le musée) ainsi que pour faciliter le stationnement (aire de camping-car à Malestroit) est de bonne augure pour capter une nouvelle clientèle avide de découverte. Le caractère pittoresque de certaines localités voisines (Malestroit, petite cité de caractère à quelques minutes de route, ou Rochefort en terre, « village préféré des Français » situé à une quinzaine de kilomètres visité par plus d'un million de visiteurs en 2016) attire également un public spécifique susceptible d'être tenté par une « visite d'opportunité » au musée de Saint-Marcel, pour peu qu'il en connaisse l'existence. Une signalétique attrayante et cohérente devra les guider vers le site.

La création de la nouvelle intercommunalité « de l'Oust à Brocéliande communauté » ouvre également de nouvelles perspectives. Le musée de la résistance en Bretagne doit être identifié comme un équipement structurant de cette nouvelle entité et la mutualisation des moyens de communication doit permettre de retenir les visiteurs qui transitent sur ce nouveau territoire et les inciter à s'attarder pour en découvrir les richesses. A titre d'exemple, le festival photo de La Gacilly, qui appartient désormais au même territoire, attire annuellement autour de 400 000 personnes. Il s'agit d'un vivier de visiteurs potentiels non négligeable.

La création sous l'égide du comité Régional du tourisme de dix grandes destinations touristiques traversant la Bretagne peut être vue comme une opportunité et la promesse d'un travail en réseau entre acteurs du tourisme et de la culture autour de thèmes porteurs, identifiable et fédérateurs. Cependant, le musée de la Résistance de Saint-Marcel, à la frontière de la destination « Brocéliande » et aux portes de la destination « Bretagne sud - Golfe du Morbihan » se trouve entre deux entités touristiques très différentes aux identités très marquées auxquelles la thématique du musée ne fait pas forcément écho. La destination « Brocéliande » a ainsi pour vocation de promouvoir la nature et l'imaginaire et fait la part belle aux contes et légendes qui sont un véritable marqueur du massif de Brocéliande. Hors, l'histoire de la Résistance en Bretagne et les combats qui se sont déroulés à Saint-Marcel le 18 juin 1944 ne relèvent pas de la légende mais de l'histoire du territoire avec ses aspects héroïques et bien souvent tragiques. Il faudra être attentif aux argumentaires développés dans le cadre de la promotion de cette destination et éviter que l'image du musée ne soient associée à cet « imaginaire ». Il en va de sa crédibilité. Il est impératif que son contenu et le message dont il est porteur ne soit pas assimilés à un mythe ou une légende. Le musée de Saint-Marcel devra donc profiter des flux touristiques drainés par la destination Brocéliande tout en se démarquant de l'image qui lui est associée.

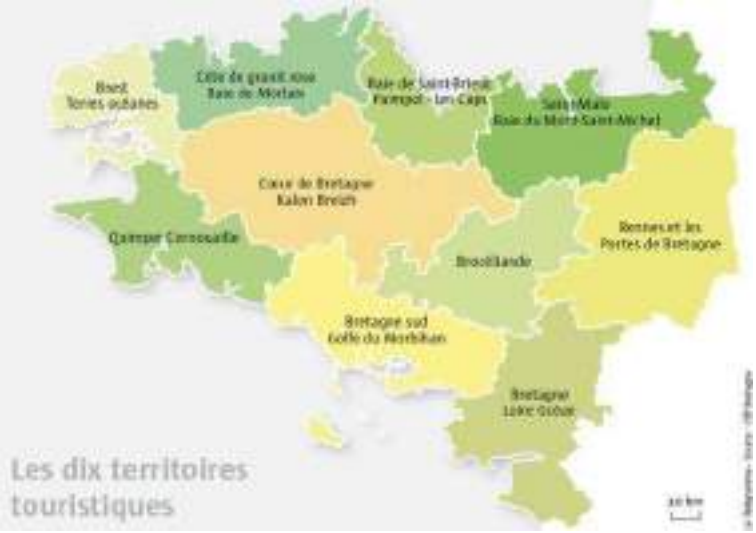

3.5. Travailler en réseau

3.5.1. Les musées de France en Bretagne

Il n'existe pas en Bretagne d'autre musée de France entièrement dédié à la seconde guerre mondiale. Toutefois, certains établissements l'évoquent incidemment comme le musée de Bretagne à Rennes qui propose un tunnel consacré aux deux guerres mondiales. On peut également citer l'écomusée de l'île de Groix qui fut un foyer de Résistance, ou les musées de Port-Louis, implantés dans une citadelle qui fut le lieu du Martyre de nombreux Résistants. Le musée de Saint-Marcel a d'ailleurs été partenaire de l'exposition « Murailles tragiques » présentée sur ce thème en 2015 au musée de la Marine de Port Louis.

Des partenariats doivent être noués avec ces établissements autour d'expositions temporaires ou de prêts et de dépôt d'objets. Le musée de Bretagne de Rennes conserve ainsi en réserve de nombreuses collections sur ce thème qui pourront utilement compléter celles du musée de la Résistance Bretonne. Il détient également un fonds iconographique très riche permettant de resituer les collections dans leur contexte. Ces clichés souvent inédits et dont la propriété est clairement établie pourront, le cas échéant, être intégrés à la scénographie du futur équipement.

Bombardement du 17 juin 1940 - En arrière plan, la gare de triage, Plaine de baud © Musée de Bretagne

D'autres musées de France, bien qu'étant « estampillés » comme « musée de Beaux-Arts », peuvent être sollicités. On pense par exemple au musée Mathurin Méheut de Lamballe (22) qui conserve une grande partie de l'œuvre de cet artiste breton qui connaissait bien l'armée allemande pour l'avoir combattue pendant la Grande Guerre. M. Méheut a réalisé de nombreux dessins et croquis en Bretagne occupée. Son regard est particulièrement intéressant en ce qu'il restitue l'état d'esprit des Bretons sous l'occupation. Ces œuvres graphiques sont fragiles mais elles peuvent fait l'objet d'un prêt à l'occasion d'une exposition temporaire. Des *fac simile* peuvent également être intégrés au futur parcours de visite.
Ce type de partenariat entre musées de France en Bretagne permettra, par une approche transverse, de créer des passerelles et de décloisonner les relations entre établissements qui n'ont pas l'habitude de dialoguer ou de porter des projets communs.

M. Méheut, deux croquis de la Kommandantur de Quimper sous l'occupation.

3.5.2. Les musées et mémoriaux hors musées de France en Bretagne

En dehors du réseau des musées de France, il existe en Bretagne un certain nombre de musées privés portés par des particuliers ou des associations. Ils sont souvent très documentés et conservent de riches collections. On peut citer le « musée des Sanglots long » de Reguigny, le « musée du Linkin » de Perros Guirrec, le « musée 39-45 » de Léhon, le « musée de la seconde guerre mondiale » de Plougonvelin, le « mémorial 39-45 » de Saint-Malo, le « musée mémorial de la bataille de l'Atlantique » à Saint-Malo ou de la ville détruite à Lorient.

Il faut également citer le musée de la Résistance en Argoat situé à Saint-Connan (22), équipement moderne porté par la Communauté de Communes du Kreiz Breizh. Sans être musée de France, cet équipement a été conçu par un architecte scénographe avec le concours d'un universitaire qui a pu apporter sa caution scientifique. Modeste par sa taille, ce musée très bien conçu est un partenaire naturel du musée de Saint-Marcel.

Le futur musée de la Résistance en Bretagne a vocation à être un référent pour ces petites structures qui existent et fonctionnent le plus souvent grâce à quelques bonnes volontés mais dont l'existence reste très précaire. Il pourrait également apparaître comme un recours et « accueillir » les éléments les plus rares et les plus emblématiques de ces collections si ces structures venaient à disparaitre.

3.5.3. Réseau des musées de la Résistance

Le territoire français est maillé par de nombreux musées consacrés à la Résistance et à la déportation. Certains sont constitués en réseau autour de l'institution « mère » qu'est le Musée de la Résistance Nationale de Champigny. Au total, plus de 25 musées institutionnels sont consacrés à ce thème. Des synergies et des partenariats sont à trouver entre ces établissements qui ont de nombreuses problématiques en commun.
L'initiative portée par l'Association pour des études sur la Résistance Intérieure (AERI), initialement fondée par d'anciens responsables nationaux de la Résistance et qui est aujourd'hui un département de la Fondation de la Résistance, est à cet égard exemplaire. Les publications, colloques et expositions portés par cette association autour de questions transverses qui intéressent tous les musées dédiés à la Résistance sont autant de contenus mutualisés et mis en commun. Le « musée de la Résistance en ligne » [24] qui centralise tous ces travaux, donne la parole aux chercheurs et universitaires et met en valeur les collections de tous les musées partenaires est un bel exemple de cette mutualisation. Le musée de Saint-Marcel, aujourd'hui inconnu de cet important réseau, doit impérativement s'en faire connaître et profiter des synergies, de la dynamique et de la crédibilité qu'il génère.

3.5.4. Le réseau des Musées et Mémoriaux des Conflits contemporains

Créé par la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (DMPA) du ministère de la défense, le réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains (RMCC) , dont fait partie le musée de Saint-Marcel, permettra à terme de fédérer près de 300 sites partenaires et de répondre aux besoins généré par l'essor exponentiel du « tourisme de Mémoire ».

[24] http://museedelaresistanceenligne.org/index.php

3.6. Tourisme de Mémoire

En 2016, les lieux de mémoire ont accueilli près de 12 millions de visites[25]. **Le nombre des touristes de mémoire a augmenté de 19% et la moitié des visites concerne les sites dédiés à la Seconde Guerre Mondiale**. La Normandie reste le territoire de mémoire le plus fréquenté avec près de 4 millions de visites, suivi par l'Île-de-France qui totalise plus de 2 millions de visites. La fréquentation dans le Grand Est est en hausse du fait des commémorations autour du centenaire de la bataille de Verdun. La fréquentation dans les Hauts-de-France, également au cœur des commémorations en 2016 avec le centenaire de la bataille de la Somme, a également augmenté.
Les scolaires représentent plus de 12% des visites de lieux de mémoire en 2016, et les visiteurs étrangers 11%. Leur part est en augmentation depuis 3 ans.
La Bretagne qui comporte de nombreux lieux de mémoire dédiés aux conflits contemporains ne doit pas se trouver à l'écart de ce flux touristique très important et en hausse constante.

Dans ce contexte, le musée de Saint-Marcel peut avoir comme ambition légitime de se positionner comme l'épicentre d'un projet visant à structurer le tourisme de mémoire autour des hauts lieux de la Résistance en Morbihan puis d' « essaimer » sur tout le territoire breton.
Cette approche doit se faire par cercles concentriques en mettant progressivement en place un maillage propre à dynamiser tout un territoire et à retenir les touristes pendant plusieurs jours sur les traces de la résistance en Bretagne.

L'idée est d'élaborer une série de « chemins de mémoire », d'abord au départ du musée et de son environnement direct (à la découverte des stèles, monuments commémoratifs et sites emblématiques des combats de Libération). Ces itinéraires pourront ensuite être étendus à l'ensemble du département puis de la Bretagne autour de thématiques pertinentes parmi lesquelles : les marins de l'île de Sein, les lieux de parachutage ou de posé des premiers agents de la France combattante qui vont recruter et fédérer les acteurs locaux de la lutte clandestine, les réseaux d'évasion, l'unification de la Résistance, les réseaux de renseignement et l'observation des fortifications du mur de l'Atlantique, les otages et les lieux de martyre de la Résistance, l'action des parachutistes SAS de la France Libre, ...

Ces chemins de mémoire doivent progressivement s'enrichir par la contribution des chercheurs et historiens et bénéficier des technologies modernes. Grâce à un dispositif type « QR code », chaque nom mentionné sur une stèle pourrait être relié à une fiche informatique consultable sur tablette ou smartphone présentant un portrait et précisant qui était ce résistant, quel fut son rôle dans la lutte clandestine, quelles sont les circonstances de son décès. De la même façon, l'utilisation de la réalité augmentée permettrait de visualiser l'atterrissage par Lysander dans une clairière d'un agent venu de Londres ou le parachutage de containers destinés à la Résistance par l'aviation alliée.
L'ambition est de recenser l'ensemble de ces lieux de mémoire, de les valoriser et dans le même temps d'enrichir la connaissance historique de cette période de notre histoire.
L'ONAC du Morbihan a d'ores et déjà commence ce travail de recensement et la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives œuvre à leur valorisation.

Il serait également intéressant, afin d'adopter une approche globale, d'impliquer l'ensemble des acteurs du tourisme (hébergeurs, restaurateurs…) autour d'une dynamique commune.

[25] Chiffres tirés du bilan de fréquentation annuel du tourisme de Mémoire en France pour l'année 2016 (source Mindef/SGA/DMPA)

S'inspirant du réseau de professionnels « Somme battlefield's partner » qui fédère les professionnels du tourisme autour de la thématique des combats livrés sur la Somme pendant la Grande Guerre, il est possible d'élaborer une charte par laquelle chaque hébergeur souhaitant s'associer à cette dynamique s'engage à personnaliser son établissement, à s'approprier l'histoire de la Résistance en Bretagne et à renseigner les visiteurs en conséquence.
Les maires des collectivités avoisinantes peuvent également être incités à baptiser les rues et places de leur commune avec des noms en rapport avec cette thématique[26]…
Cette notion de cohérence d'ensemble sur le territoire et de travail en réseau est essentielle pour la réussite du projet.

- Stèle commémorative des fusillés du 21 juin 1944 à Saint-Marcel
- Mémorial des combats de Saint-Marcel et Croix des parachutistes à Sérent
- Moulin de la Grée à Plumelec
- Ruines de la ferme de la Nouette PC du maquis de Saint-Marcel incendié par les Allemands
- Monument commémoratif de Kérihuel
- Signalétique mise en place dans le Bourg de Saint-Marcel

[26] A cet égard, la décision prise par ses précédents gérants de débaptiser le « 39-45 », restaurant crêperie situé dans le parc attenant au musée pour l'appeler « Pomme caramel », est le contre-exemple flagrant de l'approche globale qui doit donner du sens et de la cohérence à l'ensemble du site. L'établissement a heureusement repris aujourd'hui son ancienne appellation.

3.7. Investir les extérieurs - Le parc

Investir les extérieurs et proposer une offre « ludo-pédagogique » tout en respectant l'esprit des lieux.

Le musée est implanté au cœur d'un vaste parc en grande partie inutilisé. Ses abords directs, sommairement aménagés, sont supposés évoquer un « no man's land » inspiré du mur de l'Atlantique où voisinent barbelés rouillés, panneaux défraîchis annonçant un champ de mines, canon posé à même le sol, pieux et chevaux de frise aussi dangereux qu'inesthétiques. Cet espace pourrait avantageusement être mis à profit pour y implanter des structures à vocation ludo-pédagogiques.

S'inspirant de réalisations comme le « Parcabout » de Branféré qui sert d'exutoire aux plus jeunes et permet de canaliser leur « excès d'énergie », il serait intéressant de concevoir autour du musée un parcours d'audace inspiré des exercices des parachutistes SAS en formation dans les camps d'entrainement britanniques.
Il ne s'agit pas « dysneylandiser » le site des combats de Saint-Marcel. Des évènements trop tragiques s'y sont déroulés pour qu'un parc de loisirs y prenne place aujourd'hui.
Il s'agit au contraire de proposer des activités qui s'inscrivent pleinement dans l'esprit des lieux. Installer une sorte de « Drop Zone » n'aurait rien de décalé ou d'irrespectueux. Tuggle rope, tour de saut, rampe d'apprentissage au « roulé-boulé », et autres structures évoquant l'entrainement des parachutistes SAS, (ce qui ont sauté sur Saint-Marcel mais également les maquisards bretons qui ont ensuite rejoint les troupes aéroportées) permettrait de diversifier l'offre et d'offrir une approche plus expérimentale de l'action décisive des SAS pour la libération de la Bretagne.
A côté de ces structures pourraient être organisés des ateliers plus « léger » dédiés par exemple au pliage sommaire du parachute ou à la marche topographique avec comme matériel un foulard carte et une boussole semblables à ceux utilisés par les SAS.

Principalement destinée aux plus jeunes, cette offre pourrait être également déclinée pour un public adulte. Ces épreuves et ateliers pourraient intéresser

Clichés évoquant l'entrainement des parachutistes SAS en Angleterre et en Ecosse. (tirés de l'album H. Corta)
Foulard, carte et boussoles utilisés par les SAS conservés au musée de Saint-Marcel

les comités d'entreprise les patrons de société en recherche de lieux offrant des stages d' « aguerrissement » ou de cohésion pour leur personnel.
Compte tenu du coût prévisible de ces aménagements, ils ne pourront sans doute pas être financés dans l'enveloppe prévue pour la rénovation du musée mais une réflexion doit être menée très tôt afin de rendre possible l'intégration ultérieure sur le site d'éventuels aménagements extérieurs.

Il est également possible de réserver une partie de ce parc ou encore le patio du musée, actuellement inutilisé, à l'aménagement d'un jardin du Souvenir dédiés aux Résistants bretons morts pour la France.

Pour reconquérir ses publics et en capter de nouveaux, le musée de la Résistance en Bretagne devra mettre en avant sa spécificité de musée d'histoire ancré dans son territoire, porter un message clair et identifiable, se distinguer par une programmation culturelle dynamique et cohérente et communiquer de façon active et pertinente.

La politique tarifaire du musée rénové devra être plus cohérente et se rapprocher des tarifs en vigueur dans les autres musées de France en Bretagne. Une attention particulière devra être portée aux familles et une offre spécifique devra leur être dédiée afin de ne pas les détourner du musée alors qu'elles constituent la cible principale identifiée parmi les différents publics. Sa vocation de musée citoyen devra donc aussi se traduire par une politique tarifaire mieux ajustée favorisant l'accès du plus grand nombre à la culture.

Les publics scolaires seront clairement une priorité dans la conception du futur équipement et l'action éducative qui leur sera dédiée. A cet effet, un véritable service éducatif devra être créé.

Ce musée devra inscrire son action dans une approche globale et profiter des nouvelles opportunités de développement touristique au plan national (tourisme de mémoire), régional (grandes destinations touristiques), et locales (identité du nouveau territoire en construction).

Tissant des liens privilégiés avec les autres musées de France en Bretagne, Il devra également jouer un rôle moteur au sein des réseaux - existant ou à construire - des musées dédiés à la seconde guerre mondiale et plus spécifiquement à la Résistance et à la Déportation au plan régional et national.

4. LES COLLECTIONS

Les conditions de gestion et de conservation des collections étant très préoccupantes (cf. bilan de l'existant), un réel effort dans le domaine de l'inventaire et de la conservation préventive a été initié par la tutelle. Il devra être poursuivi pendant et après la rénovation du musée afin que le travail effectué ne soit pas vain et que les « bonnes habitudes » s'installent durablement. Les postes des agents contractuels qui s'acquittent actuellement de ces missions devront également être pérennisés. **La fonction inventaire et régie des œuvres doit impérativement être suffisamment dimensionnée et durablement professionnalisée.**

4.1. Vers un inventaire réglementaire informatisé

Afin de bénéficier d'un outil d'inventaire efficace et adapté, le musée de Saint-Marcel s'est doté fin 2014 d'une application informatique spécifique dédiée à l'inventaire des collections intégrant un module « Inventaire réglementaire » et une passerelle vers le portail « Joconde ». Il s'agit d'une formule de type full web (Skin Museum) avec sauvegarde hébergée par le prestataire. Le personnel a été formé à son utilisation.

Aujourd'hui, trois chargés d'inventaire ont été recrutés grâce à l'aide financière de la DRAC. Ils s'y consacrent à plein temps mais la tâche s'annonce très longue puisque le nombre d'objets constitutifs des collections du musée de Saint Marcel est estimé à 12 000. Ces trois agents contractuels s'acquittent remarquablement de leur mission consistant à identifier, décrire, photographier, marquer, authentifier et documenter les collections. Le nombre de notices inventaire créées est d'environ 5 000. On pourra avoir un aperçu de ce travail en se référant à la base de données consultable en ligne avec les identifiants suivants :

Adresse : http://resistance-bretonne.s-museum.org
Id : consultation
mdp : mYSf28m9

Au-delà de son aspect règlementaire, ce travail permet de « redécouvrir » certains objets et de faciliter la sélection des pièces emblématiques qui seront présentées dans le futur parcours de visite. Il permet également d'avancer sur le chantier des collections en établissant les constats d'état nécessaires pour identifier les objets nécessitant une restauration avant mise en exposition.

4.2. Le chantier des collections

Pour anticiper ce chantier des collections, une politique de reconditionnement des objets dans la perspective de leur transfert vers le futur musée et de leur stockage en réserve a également été initiée. A cet effet, une enveloppe significative a été allouée en 2016-2017 pour l'achat de matériel de conservation adapté permettant d'assurer la pérennité des collections au moment de leur reconditionnement après inventaire. Il était en effet essentiel de mettre à la disposition des chargés d'inventaire le matériel qui leur est nécessaire pour s'acquitter de cette mission dans les meilleures conditions (Dispositif permettant de dépoussiérer efficacement les collections, non tissé de polyéthylène « Tyvek », film « Mélinex », papier de soie permanent, boites de conditionnement bien dimensionnées, mousse de polyéthylène type «Plastazote », panneaux et boîtes en polypropylène cannelé…).
Cette politique volontariste commence à porter ses fruits comme l'attestent les trois exemples décrits ci-après.

Exemple 1 : Reconditionnement des armes de poing conservées dans les réserves du musée

Avant : les armes sont conservées « en vrac » dans un tiroir. Elles s'entrechoquent, subissent des altérations dues à leur "promiscuité », à leur conservation dans du mobilier inadapté et aux potentielles interactions néfastes entre les différents matériaux qui les constituent. Elles nécessitent par ailleurs de nombreuses manipulations pour être identifiées et étudiées.

Intervention des chargés d'inventaire :

1. Après inventaire au moyen d'une application informatique dédiée, les armes sont regroupées par typologie
2. Calepinage à blanc à l'aide de patrons de papiers découpés sur mesure.

3. Découpe d'une emprunte en creux sur mesure dans une plaque de mousse de polyéthylène Plastazote ®. Tapissage par du non tissé de polyéthylène Tyvek ®.

Résultat attendu : Les armes de poing sont parfaitement conservées grâce à l'utilisation de matériaux neutres. Elles sont présentées par typologie (ici les armes de petit format type « pistolets de sac à main » et pistolets semi-automatique Lüger de l'armée allemande).

On constate au premier coup d'œil si une arme est manquante ou ne correspond pas à son empreinte. Les armes sont conditionnées et prêtes au transfert vers les réserves du futur musée.
Si une arme sort (prêt, exposition temporaire ou intégration dans le parcours de visite permanent), sa nouvelle localisation est renseignée dans l'application informatique et un «fantôme» est placé dans l'emplacement laissé vacant pour permettre une traçabilité permanente de l'objet.

Exemple 2 : Reconditionnement d'une gaine US pour le largage d'armement (inv. n° 2017.0.165)

1. Constat : En procédant à l'inventaire d'une gaine de largage (tapis rembourré dans lequel des armes d'épaules étaient enroulées avant d'être parachutées), les chargés d'inventaire découvrent des matériaux impropres (cartons) placés au centre de l'objet pour « faire du volume ». L'objet est par ailleurs très empoussiéré par des matériaux accumulés dans la vitrine visant à proposer une scénographie « réaliste » (paille, terre, sable…) très néfaste pour la bonne conservation des collections (attire les rongeurs et propice aux infestations d'insectes et au développement de moisissures). Un embout surnuméraire est également découvert enroulé dans la gaine.

2. Intervention : l'objet est soigneusement dépoussiéré et reconditionné. Les matériaux découverts sont évacués

3. L'objet reconditionné est replacé dans sa vitrine. Avant de rejoindre les réserves, l'embout surnuméraire est inventorié et bénéficie d'un conditionnement sur mesure avec des matériaux adaptés (mousse et non tissé de polyéthylène, papier de soie au pH neutre)

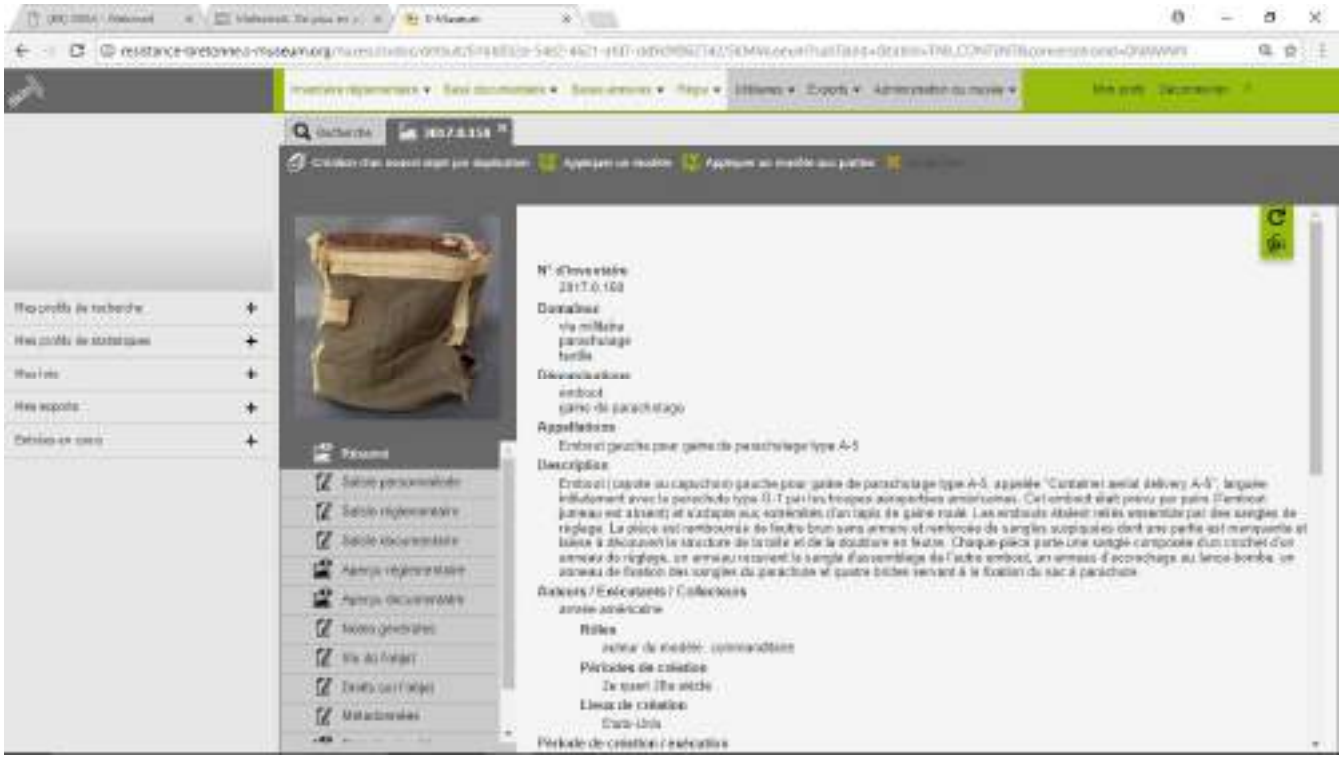

Exemple 3. Reconditionnement des uniformes

Constat : les effets d'habillement conservés en réserve sont stockés dans des penderies sans précaution particulière. Ils sont dépourvus de housse de protection et pendent sur des cintres sans épaulement de type « pressing » ce qui nuit à leur bonne conservation (contraintes sur les coutures et les tissus souvent marqués aux épaules, déformation des cuirs en particulier sous l'effet de leur propre poids, pantalons pliés sur les barres de cintre comme on le ferait dans un dressing à usage domestique…).

Intervention : Les objets sont dépoussiérés, inventoriés, une housse de protection en non tissé de polyéthylène Tyvek® est cousue sur mesure. (Ouverture à la base, fermeture avec rubans coton, cousus).
Préparation du cintre matelassé : autour d'un cintre bois du commerce assez robuste, un rembourrage en matériaux neutres (mousse et non tissé de polyéthylène) est créé.
Les numéros d'inventaire sont reportés sur la housse pour réduire la manipulation du vêtement.

Marquage des collections.
Des choix raisonnés ont été arrêtés pour le marquage des collections selon les préconisations du Service des Musées de France (crayon graphite pour les collections papier, stylo encre de chine sur ruban de coton décati ou étiquette en non tissé de polyester cousus sur les objets textiles).
Sur les autres supports (bois, métal, verre, faïence…) la technique utilisée est la suivante :

- 1 sous couche de résine acrylique (Paraloïd B72) appliquée directement sur l'objet
- 1 couche de gouache blanche
- marquage du n° d'inventaire au stylo encre de chine
- après séchage de l'encre, nouvelle application de résine acrylique.

Cette succession d'opérations est longue et fastidieuse mais elle respecte l'intégrité des objets.

4.3. La question du statut des collections

Les collections du musée de la Résistance Bretonne de Saint-Marcel sont aujourd'hui dans un flou juridique dont il est nécessaire de sortir.
Si l'arrêté préfectoral relatif à la modification des statuts de la communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux et à la dissolution du syndicat intercommunal pour la réalisation et le fonctionnement du Musée de la Résistance Bretonne en date du 31 décembre 2014 précisait les conditions de transfert de la compétence « Musée » vers la communauté de commune du Val d'Oust et de Lanvaux, il actait également la disparition du SIVU, propriétaire des collections. Ces dernières se retrouvaient « orphelines » puisqu'elles restaient la propriété d'un Établissement public de coopération intercommunale alors même que celui-ci était dissous.
Il apparaissait donc urgent d'organiser le transfert de propriété des collections vers son nouvel organisme de tutelle. Cependant, il a été jugé prématuré d'organiser un transfert officiel de propriété vers la CCVOL, cette dernière ayant elle-même vocation à être dissoute au 1er janvier 2017 dans le cadre de sa fusion avec deux autres intercommunalités (Guer et la Gacilly), conséquence de la Loi Notre.
Pour autant, conscients de ce flou juridique, les élus du conseil communautaire de la CCVOL ont pris une délibération en novembre 2015 actant « *le transfert de l'ensemble des objets conservés au musée de la Résistance à la CCVOL, désormais propriétaire du musée (bâtiments et contenus) et gestionnaire de l'équipement* » (cf. PJ). Cette délibération n'a qu'une valeur relative. Les collections ne sont pas détaillées et l'avis du haut conseil des musées de France n'a pas été sollicité. Elle témoigne cependant d'une prise de conscience par les élus du territoire de l'importance de cette question.

Le transfert de propriété peut à présent être envisagé, la nouvelle intercommunalité « De l'Oust à Brocéliande Communauté » ayant une existence juridique depuis le 1er janvier 2017.

Problème lié au transfert de propriété et solutions préconisées:

Si les différents documents tenant lieu d'inventaire, bien que partiels et lacunaires, permettent d'avoir une idée du nombre d'objets conservés, leur valeur juridique est contestable car ils n'ont pas été rédigés de façon réglementaire. Les conditions d'acquisition ne sont pas toujours mentionnées et le SIVU lui-même n'aurait pas pu en justifier la propriété. Il est dès lors difficile d'organiser un transfert de propriété vers son nouvel organisme de tutelle.

Néanmoins, si la propriété de ces objets n'est pas toujours établie *de jure,* ils n'en constituent pas moins *de facto* les collections du musée. Il pourrait donc être décidé que la propriété de l'ensemble des objets figurant sur ces listes et fiches de don soient transférée à la nouvelle intercommunalité, y compris les manquants ou présumés volés, ce qui permettra d'éventuelles actions en justice si ces objets venaient à réapparaître. L'ensemble de ces documents pourrait être numérisé et constituerait provisoirement un corpus attestant l'existence et la propriété de ces collections en attendant que l'inventaire réglementaire soit terminé.

Une autre solution consiste à attendre que l'inventaire informatique en cours soit achevé avant de passer devant la commission d'acquisition. La question peut alors se poser du « tri des collections » permettant d'établir le corpus des objets inscrits à l'inventaire réglementaire constituant la collection « musée de France ». Le « reliquat », d'un intérêt historique et patrimonial très relatif, pouvant être provisoirement considéré comme « matériels d'étude » définis par la note circulaire

du 19 juillet 2012, avant que certains objets soient éventuellement inscrits à l'inventaire ou finalement considérés comme de « simples » objets muséographiques ou documentaires ou encore comme du matériel à vocation pédagogique.
Le problème est que ces notions restent assez floues et que les critères de « sélection » des objets ayant vocation à être inscrits sur l'inventaire règlementaire sont difficiles à établir avec recul et objectivité. D'autant qu'une question déontologique se pose : la collectivité gestionnaire a une certaine obligation morale vis-à-vis des familles ayant confié au musée leurs souvenirs dans l'espoir qu'ils soient transmis aux générations futures. Ramener ces dons au rang de « matériel d'étude » dont la pérennité n'est pas assurée et dont le devenir reste en suspens dans l'attente d'une future décision les concernant est une sorte de reniement des promesses qui leur ont été faites.

Quoi qu'il en soit, les choix doivent être faits au plus tôt en lien avec le Service des musées de France du ministère de la culture afin que ces collections, qui sont dans un flou juridique préoccupant, ne restent pas trop longtemps « orphelines ».

4.4. La politique d'acquisition

Il est difficile d'évoquer de façon pertinente la question de la politique d'acquisition future qui doit être adoptée à Saint-Marcel, tant que l'inventaire complet de ses collections n'est pas terminé. Comment en effet identifier des lacunes et des objets faisant défaut sans disposer d'une vision d'ensemble de ces collections.

En première approche, l'étude des notices de plus de 5 000 objets inventoriés à ce jour, provenant de 500 acquisitions différentes identifiées, fait apparaître une grande richesse et une importante diversité. L'ensemble des thèmes pressentis dans le futur parcours de visite en cours de conception peuvent d'ores et déjà être associés à des objets porteurs de sens conservés dans les réserves ou les espaces d'exposition du musée actuel. On constate simplement certaines lacunes en ce qui concerne le département de la Loire inférieure (actuelle Loire Atlantique), assez faiblement représenté alors qu'il est inclus dans le périmètre géographique traité.

En attendant le terme de l'inventaire et en tirant quelques enseignement du travail déjà effectué, il est néanmoins permis de faire les préconisations suivantes :

- Il faut impérativement que le musée de Saint-Marcel cesse d'être le « réceptacle naturel » de toutes les armes et matériels militaires conservés sur le territoire. De nombreux particuliers, par facilité et pour éviter les désagréments d'une déclaration en gendarmerie, ont en effet pris l'habitude de « confier » au musée ce type d'objets sous prétexte qu'ils avaient peut-être un lien avec les combats de Saint-Marcel. Cette habitude a pris une telle ampleur par le passé que certains déposaient des caisses entières d'armes et de munitions devant la porte du musée sans même prendre la peine au préalable de prendre contact avec la conservation. Or les collections d'armes conservées à Saint-Marcel sont déjà trop importantes par la quantité sinon par la qualité. D'éventuelles acquisitions futures dans ce domaine devront être limitées à des pièces exceptionnelles ayant une histoire traçable et documentée en lien direct et avéré avec la Résistance Bretonne. Les agents d'accueil devront en particulier être sensibilisés sur ce point et ne jamais prendre l'initiative d'accepter ces « cadeaux empoisonnés » qu'il est ensuite très difficile de « rendre » à leur propriétaire, trop content de s'en être débarrassé.

En ce sens, on pourrait écrire de façon un peu radicale que la politique d'acquisition du futur musée doit d'abord être une politique de « non acquisition ». Ce choix permettra d'une part de terminer l'inventaire en évitant une déclinaison inversée - mais tout aussi décourageante - du mythe du « tonneau des Danaïdes » qui se remplirait à mesure qu'il se vide.
Il s'agit d'autre part de se départir des mauvaises habitudes d'acceptation systématique des dons manuels à l'accueil du musée, sans discernement ni collectage préalable des renseignements permettant de recontextualiser l'objet et de lui donner du sens. C'est une vraie difficulté aujourd'hui et une réelle frustration ressentie par les chargés d'inventaire de ne pas pouvoir documenter ces objets faute d'avoir recueilli, au moment de leur acquisition, les éléments essentiels permettant leur complète compréhension. De trop nombreux objets sont ainsi comme « hors sol », orphelins, dépourvus d'une part essentielle de leur signification.
Il s'agit enfin d'affecter prioritairement les fonds qui, en investissement, auraient pu être dédiés aux acquisitions à titre onéreux, à la restauration des collections qui ont beaucoup souffert par le passé de leurs conditions d'exposition et de leur mauvais conditionnement dans les réserves (cf. bilan de l'existant).

Cette ligne de conduite pourra, bien entendu, supporter quelques exceptions si un objet particulièrement exceptionnel et d'un intérêt historique et patrimonial remarquable était proposé par un donateur.

Une fois ces bonnes habitudes durablement installées, une politique d'acquisition raisonnée pourra être définie en fonction des lacunes constatée au terme de l'inventaire et ces acquisitions devront impérativement passer devant la commission scientifique régionale compétente, obligation réglementaire s'agissant d'un musée de France qui n'a pratiquement jamais été respectée.

4.5. Une prise en compte impérative des exigences en matière de conservation préventive

Si des mesures transitoires sont d'ores et déjà prise pour remettre à niveau l'inventaire et instaurer des principes vertueux dans la gestion, le suivi et la conservation des collections, ces principes doivent être durablement inscrits et pris en compte dans le cadre du projet de rénovation du musée. S'agissant des collections d'un musée de France, une obligation déontologique s'impose : celle d'assurer une protection et des conditions de conservation idéales afin de permettre leur transmission aux générations futures. Il est donc essentiel de concevoir un environnement protecteur pour les collections, qu'elles soient en réserve ou en exposition. L'économie générale du projet doit prendre en compte cet impératif. Le bâtiment doit être conçu pour éviter les désordres climatiques, les infiltrations, fuites, remontées humides et fissures. La « boîte » muséale doit être étanche et à l'abri des infestations d'insectes et de la prolifération des champignons et moisissures.
La distribution des espaces doit concourir à la bonne gestion des collections (circulations facilitées entre réserves, salle d'exposition temporaire, espaces d'exposition permanentes).

Contrôle climatique :
Sans exiger un contrôle climatique différencié pour chaque catégorie d'objet conservé, trop complexe et couteux à mettre en œuvre, un dispositif de contrôle climatique devra permettre d'instaurer dans la durée des conditions de conservation idéales pour une majorité d'objets : Température comprise entre 18 et 23°C, humidité relative comprise entre 47% et 53%, avec des variations de l'humidité relative ne dépassant pas 2%, par jour. Les espaces devront être correctement ventilés.

Lumière :
Les matériaux organiques, très sensibles à la lumière, entrent dans la composition de la majorité des collections du musée de la Résistance bretonne (textiles de laine et de coton, cuirs, papiers..).
Lumière naturelle : On veillera à éviter la lumière naturelle dans les espaces d'exposition et les réserves. Si une ouverture est nécessaire compte tenu des choix architecturaux, un vitrage anti UV est impératif.
Lumière artificielle : On veillera à éloigner les œuvres des sources lumineuses, à choisir des sources à faible dégagement calorifique et à faible émission de rayonnement UV (fibre optique ou LED). Le temps d'éclairement pourra être limité par des détecteurs de présence permettant de faire coïncider efficacement les périodes d'éclairement et la présence des visiteurs.

Idéalement, l'exposition des collections à la lumière ne devra pas excéder les valeurs suivantes (exprimé en lux.heure / an à savoir : niveau d'éclairement - exprimé en lux- multiplié par la durée d'exposition pour une année – exprimée en heures)
- 600 000 lx.h/an pour les objets les moins fragiles : métaux, bois, pierre)
- 150 000 lx.h/an pour les objets très sensibles : textiles de coton et de laine, cuirs
- 15 000 lx.h/an pour les objets extrêmement sensibles : documents papiers, tirages photographique, textiles fragiles, plumes…

Matériaux polluant et interactions nocives pour les objets de collection :
On veillera à ne pas utiliser, pour le gros œuvre, les travaux de finition, revêtements de sol et scénographie, de matériaux et d'ingrédients générant des émanations nocives pour les objets et l'environnement (formaldéhydes, acide acétique, composés organiques volatiles)

4.6. Le hangar - La collection de véhicules

Dans le parc aux abords du musée sont implantés deux constructions annexes. La première est une baraque en bois très vétuste qui doit être détruite. La seconde est un hangar métallique de construction récente. Il abrite une collection de véhicules que le visiteur peut entrevoir à la belle saison, pendant les horaires d'ouverture du musée, seul moment où les portes sont ouvertes.
On y voit principalement un Dodge WC, un véhicule amphibie DUKW, un GMC, une camionnette Citroën « Rosalie » sanitaire, un U 23 gazogène, une jeep Willys, une Citroën traction avant, une dépanneuse lourde Ward la France…

Cette collection hétéroclite interpelle. Certains véhicules n'ont qu'un rapport très éloigné avec la thématique du musée. (Ils n'ont jamais été utilisés par les résistants ou les SAS). Certains véhicules US pourraient évoquer la Libération de la Bretagne par les troupes américaines mais plusieurs d'entre eux sont d'un modèle postérieur à 1945. Ils ont équipé l'armée française dans le cadre du plan Marshall. La Citroën Traction Avant pourrait éventuellement évoquer l'action des FFI mais elle n'est accompagnée d'aucune documentation permettant de retracer son histoire.
Certains véhicules sont très rares en collection publique comme la moto chenillette blindée Kettenkrad. Malheureusement, un projet de « restauration » mal maîtrisé a conduit il y a quelques années une équipe de passionnés à démonter et à sabler l'ensemble des éléments de ce véhicule avant d'abandonner ce projet sans même protéger le métal qui, mis à nu, se couvre de rouille.

Certains véhicules sont davantage des supports de médiation que des objets de collections (U 23 gazogène d'un modèle postérieur à la Libération mais dont le système à gazogène peut évoquer la pénurie, le rationnement et le « système D » sous l'occupation). Certains sont dans un état déplorable comme le Ward La France, resté à l'extérieur du hangar, très corrodé et dont de nombreuses pièces ont été « prélevées » par des collectionneurs peu scrupuleux. Sa radiation de l'inventaire pourrait être envisagée.
Pour d'autres, leur seul intérêt réside dans le « tour de véhicule » proposé aux groupes à bord du (DUKW ou du WC 63 Dodge). Ce tour du parc en véhicule militaire reste un souvenir marquant pour les groupes – en particulier scolaires – et constitue un « plus » permettant au musée de mettre en avant une activité qu'il est le seul à proposer.
Cette activité ne pourra perdurer que si leur maintenance est assurée par une petite équipe de bénévoles travaillant dans un environnement et des conditions conformes au code du travail.
En résumé, cette collection a été constituée de façon aléatoire, au gré des opportunités. Il convient de trouver une solution pour valoriser certains véhicules emblématiques et les présenter dans de meilleures conditions tout en les recontextualisant.

Liste exhaustive et « hiérarchisation » des véhicules conservés au regard de leur intérêt historique et patrimonial.

Véhicules civils

- SIMCA 8 (modèle antérieur à la guerre mais exemplaire postérieur à la Libération). Très bon état général. Peut être utilisé comme support de scénographie (exode ?).

- Citroën Traction avant 11 CV : Exemplaire de 1938. Peut évoquer la « mythique » traction avant avec marquage FFI mais importante restauration à prévoir.

- Camionnette Citroën U 23 avec système Gazogène :
(Modèle antérieur à la guerre mais exemplaire postérieur à la Libération daté de 1953). Peut-être scénographié pour évoquer les pénuries de carburant et l'utilisation du gazogène sous l'occupation.

- Camionnette Citroën U 23 (modèle antérieur à la guerre mais exemplaire postérieur à la Libération daté de 1953).
- Camionnette U 12 « Rosalie ». Années 1930

Véhicules allemands : (évoquer l'occupation)

- Camion Opel Blitz. Années 1940. Bon état Peut être exposé.
- Camionnette FRAMO Werke GBMH V501/1. Date de 1941. Très bon état. Peut être exposé.

- Moto chenille NSU Kettenkrad (Très rare en collection). Importante restauration à prévoir. Peut être exposé.
- Motocyclette D.K.W. RT 125 cm². 1940-1943. Bon état. Peut être exposé

Véhicules américains (évoquer la Libération de la Bretagne):

- Auto chenille blindée Half-Track M3 A1. Exemplaire de 1943.
- Automitrailleuse Ford US M8. Modèle de 1943-45.
- G.M.C. CCKW 353. Exemplaire antérieur à 1944.
- Jeep Willy's Overland. Année 1944.
- Dodge WC 63. Modèle de 1943-45. En cours de restauration au lycée Henri Avril de Lamballe.

Véhicules américains anachroniques

- G.M.C amphibie DUK W 353. Postérieur à la Libération.
- Deux Jeep Hotchkiss évoquant l'action des SAS en Lybie et sur la Loire. Exemplaires tardifs modifiés : support de scéno du mémorial SAS.

4.7. Le Corbeau des mers

Parmi les collections emblématiques du musée de la Résistance de Saint Marcel figure un bateau de pêche en bois classé monument historique. De type cotre ponté camarétois,[27] construit en 1931 pour la pêche à la langouste en mer d'Iroise, ce bateau de 11,45 de long et 3,75 de large, pesant 14 T et jaugeant 9,2 tonneaux a pour nom le « Corbeau des mers »[28].

Ce voilier est associé à un évènement emblématique de la résistance en Bretagne : le ralliement à la France Libre des marins de l'île de Sein quelques jours après l' « appel du 18 juin » lancé par le général de Gaulle[29]. C'est le dernier bateau à flot témoin de cette épopée.

Les « voiles de la France Libre »

Histoire : Le 17 juin 1940, l'armée allemande pénètre en Bretagne par Fougères. Le 18, elle est à Rennes, le lendemain à Brest. La Kriegsmarine prend possession des ports de Saint-Nazaire, Lorient et Brest, bases hautement stratégiques. Pour la première fois depuis son rattachement à la France, la Bretagne est entièrement occupée. Sur l'île de Sein, qui reste un îlot provisoire de liberté avant l'arrivée des troupes allemandes, on se rassemble autour des postes TSF pour écouter l'appel lancé depuis Londres sur les ondes de la BBC par le général de Gaulle le 18 juin et les jours suivants. Refusant de se résigner, 135 marins Sénans[30] décident de rallier les côtes anglaises pour reprendre le combat. Six bateaux[31] quittent l'île entre le 19 et le 26 juin pour rejoindre ce qui deviendra la France Libre. Le « Corbeau des mers » est le dernier à prendre la mer, dans la nuit du 26 juin, avec une vingtaine de marins à son bord.

Réunissant au début juillet 1940 à Londres les 400 premiers volontaires français l'ayant rejoint, le général de Gaulle prononce ces mots restés célèbres « l'île de Sein est donc le quart de la France ! ». Il nommera l'île « Compagnon de la Libération » le 1er janvier 1946 et viendra lui remettre la Croix de la Libération le 30 août avec la citation suivante : *« Devant l'invasion ennemie, s'est refusée à abandonner le champ de bataille qui était le sien : la mer. A envoyé tous ses enfants au combat sous le pavillon de la France Libre devenant ainsi l'exemple et le symbole de la Bretagne tout entière. »*

Le plus jeune parmi ces 128 Français Libres de l'île de Sein avait 14 ans et le plus vieux 54 ans. Ils ont, à un moment difficile de notre histoire, choisi la Résistance et incarné l'honneur de la France. 22 d'entre eux ne sont pas rentrés. Ils ont donné leur vie pour notre Liberté.

---

[27] Le terme de « cotre » qui caractérise un gréement à un mat unique portant une surface de voile divisée à l'avant s'impose aujourd'hui pour décrire ce bateau mais on le désignait initialement comme un « Sloop », appellation généralement donnée aux langoustiers camarétois (prononcer « Zloop »).

[28] Autre nom du cormoran, excellent pêcheur. Ce nom était le présage d'une pêche abondante.

[29] Peu de français ont entendu le premier appel du 18 juin qui a été réitéré les jours suivants. La population de Sein a semble-t-il entendu les messages adressés par le général de Gaulle les 21 et 22 juin.

[30] Sept d'entre eux dont Pierre Cuillandre rentreront à Sein en septembre 1940 à bord du Corbeau des mers, ce qui porte à 128 le nombre de Sénans ayant rallié la France libre.

[31] Il s'agit de l'AR ZENITH, de la VELLEDA, du ROUANEZ AR MOR, du ROUANEZ AR PEOC'H, de la MARIS STELLA et du CORBEAU DES MERS. D'autres Sénans parviendront à rallier l'Angleterre par leurs propres moyens et cinq habitants de l'Île de Sein rallieront les côtes anglaise le 3 octobre 1943 à bord de l'YVONNE-GEORGES.

Pour en savoir plus :

Les marins Sénans ont été parmi les premiers à entendre l'appel du général de gaulle et à rallier la France libre dans les circonstances suivantes:

« Le 21 juin, dans la soirée, Henri Thomas, maître du phare d'Ar-Men et détenteur de l'un des quatre postes TSF de l'île, fait savoir au bourg qu'un général français a parlé à la radio anglaise et qu'il doit le faire encore le jour suivant. Des habitants se rassemblent donc le 22 juin devant la radio de l'hôtel de l'Océan et écoutent à 11 heures le discours du général de Gaulle. Des groupes de jeunes îliens, qui ont appris que des bateaux ont quitté le Finistère pour l'Angleterre, envisagent de partir. Le lendemain parvient l'annonce de l'armistice, signé la veille. Le maire Louis Guilcher reçoit par téléphone de la préfecture de Quimper, le 24 juin, l'ordre d'y mener les militaires présents et d'organiser le recensement des hommes valides de 18 à 60 ans. Le maire et l'abbé Louis Guillerm se concertent, puis ce dernier organise une réunion, avec notamment Jean-Marie Porsmoguer et Prosper Couillandre, patrons de la Velléda et du bateau le plus grand de l'île, le Rouanez-Ar-Mor. Le départ des deux bateaux est décidé pour le soir même à 22 heures. Bien des volontaires ne peuvent partir faute de place. Le lendemain se passe à préparer d'autres bateaux : le Rouanez-Ar-Peoc'h de François Fouquet, le Corbeau-des-mers de Pierre Cuillandre et la Maris-Stella de Martin Guilcher – ils quittent Sein le 26 la nuit venue, l'aviation allemande survolant l'île de jour.

114 hommes sont ainsi partis les 24 et 26 juin. Dans l'intervalle, le 25, quatre Sénans ont aussi gagné l'Angleterre depuis Brest à partir d'un navire marchand. Six îliens, individuellement, ont effectué une démarche analogue à partir d'autres ports. Cinq autres marins pêcheurs de l'île de Sein, occupée par les Allemands début juillet 1940, réussiront à rallier les côtes anglaises le 3 octobre 1943. Au total, ce sont, outre les 24 militaires de la garnison, 128 civils de Sein, de 14 à 54 ans, qui ont rejoint la France libre, dans les Forces navales françaises libres – ou ailleurs : l'un fut capitaine au BCRA, un autre combattit à Bir-Hakeim, un autre encore débarqua le 6 juin 1944 au sein du commando Kieffer, tel autre enfin fera partie de la 2e DB. Vingt-deux d'entre eux sont morts au combat.[32] »

Repères historiques :

Le Corbeau des mers est construit en 1931 par le chantier naval Belbéoc'h à Morgat (presqu'ile de Crozon). Ce voilier de 9 tonneaux est acheté et exploité par Pierre Cuillandre, patron pêcheur. C'est lui qui rallie l'Angleterre le 26 juin 1940 avec 27 personnes à son bord. Il revient le 7 septembre suivant avec 6 compagnons[33].

Le voilier change de mains en en avril 1958 (propriétaire M. Jean Claude Le Moal) Inscrit au quartier de Brest n° 7215 – Radié du quartier d'Audierne, il est armé à la pêche jusqu'en 1977, son port d'attache est Douarnenez. (Pêche à la drague – Pétoncles – coquilles Saint Jacques l'hiver dans la rade de Brest, pêche au maquereau à la belle saison dans la baie de Douarnenez).

Le bateau est acheté par M. Jean Joyeux, boulanger à Plouha, en 1978. Il reste au mouillage trois ans sans entretien dans le port de Saint-Brieuc. Sur le point d'être vendu et de rejoindre le Brésil via Marseille fin 1981, il est « sauvé » grâce à la mobilisation d'anciens résistants dont le colonel Rémy, Compagnon de la Libération, qui permet d'éviter que le voilier ne quitte le territoire français.

Le SIVU « Musée de la Résistance bretonne» s'en porte acquéreur en 1982 pour la somme de 45 000 francs (dont une subvention de 60% octroyée par le ministère de la défense et 20% par le Conseil Général du Morbihan)

[32] Source : « Premier départ de pêcheurs de l'île de Sein vers l'Angleterre». D'après le témoignage du lieutenant-colonel François Hervis. Site du CNDP/CNRD/ephemeride/874 – En ligne.

En 1987, il bénéficie d'une première restauration importante et fait l'objet d'une convention avec "l'association de sauvegarde de l'enfance et du Morbihan" qui a pour but la réinsertion des jeunes en difficulté.
Le Corbeau des mers est classé Monument historique par arrêté du ministre de la culture en date du 28 octobre 1991.
Afin d'assurer l'entretien du voilier, l'association "Corbeau des mers" est créée.

Le 17 avril 1998, Eric Tabarly ramène le Corbeau des mers dans le port de Vannes. Le bateau est toujours utilisé dans un but éducatif et pédagogique pour les jeunes en difficulté.
A partir de 2003, la société Navix – Compagnie des îles assure l'exploitation du bateau qui mouille dans le port de plaisance de Vannes. Le bateau est confié à M. Daniel le Lamer chargé de l'entretenir et de le faire naviguer. Il recevra la médaille du mérite maritime au titre de la sauvegarde du Corbeau des Mers.
En juin 2010, le voilier fait dans les mêmes conditions la traversée Sein-Newlyn à l'occasion du 70ème anniversaire du ralliement à la France Libre des marins sénans.
En 2012, l'association "les amis du corbeau des mers" est créée dans le but de faire naviguer et de restaurer le bateau. Une souscription est lancée grâce au soutien de la Fondation du Patrimoine.
En fin décembre 2013, la société Navix abandonne l'exploitation du Corbeau des mers.

Point de situation

Aujourd'hui, ce bateau qui vient d'être restauré par les Chantiers Tanguy de Douarnenez[34] est amarré au port de Vannes. Son exploitation a été confiée à 47°Nautik, EPL dépendant de l'EPIC « Vannes Agglo », chargé de le faire naviguer. Une convention tripartite a été passée entre le propriétaire (Oust à Brocéliande Communauté), le gestionnaire et l'association des amis du Corbeau des mers afin que ce navire navigue, qu'un modèle économique pertinent et pérenne permette sa valorisation et son maintien en condition et qu'il soit l'ambassadeur du musée de la Résistance bretonne.

Objet emblématique des collections, témoin d'un épisode fondateur de l'histoire de la France Libre, emblème de l'esprit de résistance manifesté par les marins sénans, ce bateau doit constituer une « tête de pont » du musée de la Résistance dans le golfe du Morbihan. La visibilité offerte par ce lieu de grand passage permettra de communiquer efficacement et de faire du Corbeau des mers un véritable ambassadeur du musée dont il constitue à lui seul la quintessence. En symétrie, l'épisode du ralliement des marins de l'ile de Sein à la France Libre devra être évoqué dans le parcours de visite du musée.

[34] Mis à terre en février 2016, le Corbeau des mers a été restauré par le chantier naval Tanguy de Douarnenez. Le bateau remis en état a été livré fin juin 2016 et a participé aux fêtes nautiques de Brest et de Douarnenez. Portée par la CCVOL, cette opération de restauration dont le coût avoisine les 140 000 € a été financée par la DRAC Bretagne, la Région Bretagne, le département du Morbihan et une souscription lancée par la fondation du patrimoine à l'initiative de l'association des amis du Corbeau des mers.

5. LES MOYENS

5.1. Moyens humains

Le musée de la résistance bretonne fonctionne aujourd'hui avec 7 équivalents temps plein employés de la manière suivante :

- 1 conservateur/directeur détaché du ministère de la défense habilité par la CNE des musées de France. Il assure le suivi scientifique des collections, la rédaction du PSC et la programmation scientifique des collections dans le cadre du projet de rénovation du musée, l'administration générale du service et la gestion du personnel en lien avec les services de l'intercommunalité.

- 3 agents titulaires territoriaux de catégorie C :
    - 1 adjoint technique et 1 adjoint administratif qui se partagent les fonctions d'agent d'entretien et d'accueil.
    - 1 adjoint du patrimoine qui renforce les chargés d'accueil, assure les actions de médiation et a la responsabilité de régisseur financier.

- 3 contractuels chargés d'inventaire (assistants de conservation) qui assurent la régie des œuvres, l'inventaire et le récolement des collections et leur conditionnement en vue du transfert vers le futur musée.

Il s'agit d'une équipe réduite et polyvalente (le médiateur assure régulièrement l'accueil des visiteurs, les chargés d'accueil assurent l'entretien des locaux, les chargés d'inventaire assurent à l'occasion les ateliers pédagogiques voire dans quelques rares cas l'accueil des publics).
Cette polyvalence a des avantages, chacun connaissant les missions de l'autre et étant en mesure d'assurer son remplacement pour assurer la continuité du service en cas d'absence. Cette organisation n'est pourtant pas idéale, certains métiers comme la régie des œuvres ou la médiation étant très spécifiques et devant impérativement être professionnalisés.

Par ailleurs, les agents qui assurent l'accueil des publics ont un emploi du temps annualisé particulièrement contraignant (1 week-end libre sur trois et pas de vacances pendant la saison estivale pendant laquelle le musée est ouvert 7 jours/7). Une vraie tension existe sur ce pôle des chargés d'accueil.

Le musée étant en régie directe d'Oust à Brocéliande Communauté, le reste des missions nécessaires à la bonne marche d'un établissement culturel sont mutualisées et les services de l'intercommunalité mettent en tant que de besoin leur expertise au service du musée (marchés publics, ressources humaines, services techniques, communication et animation numérique, création graphique, service juridique, finances…) Grace à ce soutien effectif et efficace des services communautaires, les missions de « soutien périphérique » sont pleinement remplies.
Il reste trois pôles spécifiques et difficilement mutualisables qui doivent être correctement dimensionnés et professionnalisés :

- L'accueil des publics
- Le service éducatif
- L'inventaire / Régie des œuvres

S'agissant de **l'accueil des publics**, il conviendrait de décharger les agents des tâches de ménage quotidien (entretien courant des sols et des sanitaires) et de consacrer quelques heures de leur temps de travail à l'entretien du mobilier muséographique et des véhicules du parcours de visite. Cette tâche importante nécessite une connaissance des collections et une sensibilisation accrue au respect des œuvres et matériels exposées. Cet aspect est aujourd'hui négligé mais devra être pris en compte dans un équipement moderne qui se doit d'être toujours impeccable.
Un agent supplémentaire pourra être recruté en haute saison (qui peut être un saisonnier) afin de faire face aux pics d'affluence sans faire peser sur les agents une surcharge de travail difficilement surmontable. Il pourra être choisi parmi les étudiants en histoire/histoire de l'art ou en filière tourisme (BTS) en recherche d'un « job d'été » ayant un bon niveau d'anglais compte tenu de la proportion conséquente de visiteurs anglophones.

Le service éducatif : L'agent du patrimoine aujourd'hui en charge de cette mission essentielle - qui est également une obligation règlementaire s'agissant d'un musée de France[35] - s'investit beaucoup dans ses fonctions de médiateur culturel. Il devra être déchargé de ses missions annexes d'accueil des publics pour s'investir à plein temps dans la mise en place d'un véritable service éducatif et développer une offre différenciée en lien avec les services de l'Education Nationale. Un second agent devra être formé pour le seconder, en particulier pendant les périodes de forte affluence. Le musée doit aujourd'hui refuser des groupes faute de médiateur disponible, ce qui est vraiment dommageable en termes d'image et de crédibilité.

Le pôle inventaire/régie des œuvres est actuellement renforcé afin de finaliser l'inventaire informatisé des collections et d'anticiper le chantier des collections. Une fois ce travail achevé, il est proposé de conserver 2 chargés d'inventaire, équipe tout juste suffisante pour assurer la mise à jour de l'inventaire et les mouvements d'œuvres, la préparation des commissions scientifiques régionales, le récolement décennal et la préparation des expositions temporaires.

Il est donc proposé que les 7 ETP actuels soient pérennisés et que leurs missions soient redéployées comme suit :

- Conservateur/directeur : 1 ETP
- Pôle inventaire/régie des œuvres : 2 ETP
- Pôle accueil des publics : 2,5 ETP (avec renfort de saisonniers le cas échéant)
- Pôle action culturelle : 1,5 ETP

L'équipe dimensionnée ainsi, épaulée pour les missions de soutien courant par les services mutualisés d'Oust à Brocéliande communauté, sera tout juste suffisante pour garantir le suivi scientifique des collections, préparer des expositions temporaires de qualité, accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions et développer une offre culturelle adaptée et ciblée.

[35] La loi n° 2202-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France précise les missions des musées et notamment leur fonction éducative, dans l'article 2, " Concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture " et dans l'article 7, " Chaque musée de France dispose d'un service ayant en charge les actions d'accueil des publics, de diffusion, d'animation et de médiation culturelles. Ces actions sont assurées par des personnels qualifiés. Le cas échéant, ce service peut être commun à plusieurs musées ".

5.2. Moyens financiers

Les dépenses de fonctionnement du musée de la Résistance Bretonne s'élèvent aujourd'hui à un peu plus de 300 000 € dont les deux tiers (215 544 € au BP 2017) sont des charges de personnel, ratio assez fréquent pour ce type d'équipement. Le tiers restant correspondant aux charges de fonctionnement courant (fluide, maintenance, entretien, communication, achat de matériel…)
Les recettes (entrées individuelles ou groupées, produits de la boutique) se situent autour de 90 000 €.[36] Cet équipement s' « autofinance » aujourd'hui à hauteur de presque 30 % - ce qui n'est pas négligeable - l'équilibre de fonctionnement étant obtenu grâce aux subventions du conseil départemental du Morbihan et de la DRAC Bretagne (au titre de l'aide à l'inventaire) et par une contribution significative de la collectivité de tutelle.

Le budget du futur équipement sera assez proche des chiffres actuels en ce qui concerne son fonctionnement, des économies étant même à attendre en termes de consommation d'énergie. Il faudra néanmoins prévoir un poste de dépense supplémentaire significatif, aujourd'hui négligé, qui sera consacré à l'action éducative et aux expositions temporaires si l'on veut que ce musée propose une programmation culturelle et une offre éducative cohérente et attractive. S'agissant des recettes, on peut s'attendre à un surcroit de fréquentation dans les premières années et à des recettes annexes importantes dues à une boutique optimisée et au produit de la location d'espaces.

En ce qui concerne l'investissement, il sera relativement modique les premières années s'agissant d'un équipement neuf mais il sera nécessaire de prévoir une enveloppe aujourd'hui inexistante pour l'acquisition/restauration des collections.

Simulation de budget prévisionnel du musée (année A+1 après réouverture) :

Dépenses :	
Investissement :	20 000 €
Fonctionnement :	
- Masse salariale (7 ETP) :	230 000 €
- Fonctionnement courant :	
(Maintenance, entretien, fluides,	
contrats, communication, matériels divers) :	80 000 €
Action culturelle/Médiation/expositions temporaires :	80 000 €
Total dépenses (investissement + fonctionnement) :	**410 000 €**
Recettes :	
Billetterie (scénario 35 000 visiteurs) :	230 000 €
Vente en boutique :	35 000 €
Location d'espace :	10 000 €
Total recettes :	**275 000 €**
Résultat :	**- 135 000 €.**

Aucun équipement muséal n'étant « rentable » d'un point de vue strictement comptable - même si ce musée contribuera grandement à dynamiser l'économie du territoire - l'équilibre de fonctionnement sera recherché comme aujourd'hui par des subventions publiques et un apport du budget principal d'Oust à Brocéliande Communauté.

[36] A titre de comparaison, quelques exemples d'autres musées de France en Bretagne de taille comparable font apparaître des ratios très similaires entre budget de fonctionnement, masse salariale et ressources propres :
Ecomusée des Monts d'Arrée : Budget de fonctionnement : 292 000 € dont 60% de masse salariale – 50 000 € de ressources propres.
Musée de la préhistoire de Carnac : BF : 590 000 € dont 359 800 € de masse salariale – 148 000 € de ressources propres.
Musée de la Compagnie des Indes de Port-Louis : BF 550 000 € dont 380 000 € de masse salariale – 130 000 € de ressources propres.
Source : « Les musées de France en Bretagne, de la conservation à la conversation, » rapport du Ceser Bretagne, juin 2014.

6. LE PARCOURS DE VISITE

Le parcours de visite actuel a vocation à être complètement renouvelé. Initialement conçu en trois séquences successives : Occupation – Résistance – Libération, prolongé en 1994 par l'adjonction de deux nouvelles salles dédiées aux parachutistes du Spécial Air Service, il manque aujourd'hui de lisibilité. Son fil directeur n'est ni tout à fait chronologique, ni vraiment thématique. Il manque de cohérence, inclus de nombreux retours en arrière et peut dérouter le visiteur qui ne dispose pas forcément des prérequis et des clés de lecture nécessaires pour faire la synthèse intellectuelle de ce qui lui est proposé.

6.1. Préserver certains « marqueurs » du musée actuel ?

La scénographie du musée actuel est pour le moins datée et n'a pas été remise à niveau depuis les années 1980. Pour autant, certaines séquences mériteraient d'être conservées. La reconstitution d'une casemate du mur de l'Atlantique, visible de l'intérieur comme de l'extérieur du musée, « fonctionne » relativement bien et permet d'évoquer certains aspects importants de la Bretagne sous l'occupation (intérêt stratégique de la Bretagne, fortification du littoral, enrôlement des bretons dans l'organisation Todt, action des agents des réseaux du SOE et du BCRA pour récupérer les plans du mur de l'Atlantique et les transmettre à Londres par Voie clandestine…).

De la même façon, l'évocation d'un poste de mitrailleur de queue de bombardier B17 survolant la Bretagne est particulièrement appréciée des plus jeunes. Enfin, la reconstitution d'une rue de village breton sous l'occupation, même si elle procède d'une muséographie un peu datée, reste relativement pertinente et permet de restituer assez fidèlement la vie quotidienne sous l'occupation, les difficultés liées au rationnement, le troc et la tentation du marché noir…*)* .

Ces trois séquences assez visuelles plaisent aux visiteurs et constituent des « marqueurs » importants du premier musée. Il peut être judicieux de les conserver ou du moins d'en garder l'esprit si leur scénographie ne peut être conservée en l'état en intégrant les impératifs de sécurité, de mise aux normes et de conservation préventive des collections exposées.
Il faut également rester conscient que ces séquences, si elles sont maintenues en l'état, risquent d'être frappées d'« obsolescence scénographique » une fois le musée rénové.

6.2. Décloisonner et dégager des volumes

D'une manière générale, si le parti pris au terme de l'étude de programmation en cours est de conserver une partie de l'existant et de s'appuyer sur le bâti actuel, il serait intéressant d'investir l'espace sous combles, actuellement inutilisé, afin de dégager des volumes supplémentaires. L'atmosphère « intimiste » du musée actuel, très sombre et compartimenté, est propice à l'évocation de thématiques comme la lutte clandestine ou la déportation. Elle est en revanche complètement inadaptée lorsqu'il s'agit d'évoquer les combats de Saint-Marcel, qui se font au « grand jour » ou le largage des parachutistes SAS de la France Libre et du matériel destiné au maquis. Investir complètement les trois dimensions devient alors nécessaire pour restituer l'ampleur inédite de cette opération. Evoquer ce qui fut en quelque sorte un incroyable pont aérien déversant hommes et matériels en zone occupée, sans présenter la coupole déployée d'un ou plusieurs parachutes est difficilement envisageable. Pour restituer de façon efficace une opération aéroportée de cette ampleur, il est nécessaire d'investir les espaces sous combles actuellement masqués par un plafond technique. Chacun des bâtiments du musée actuel offre un volume mansardé très important inemployé à ce jour. Récupérer une partie de ces volumes pourrait par ailleurs permettre d'installer sur mezzanine des réserves plus spacieuses et des bureaux pour l'administration du musée. Il serait également tentant d'y loger une salle d'exposition temporaire, des espaces pédagogiques dédiés aux scolaires et une unité documentaire qui font actuellement défaut. Il est néanmoins préférable de privilégier un accès de plain-pied à ces espaces compte tenu des exigences règlementaires d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, des contraintes techniques et du coût de maintenance qu'induirait l'installation d'un ascenseur pour y accéder.

6.3. Excès de militaria ?

Le musée dans sa configuration actuelle « regorge » de militaria et en particulier d'armement : Pas une vitrine dépourvue d'uniformes, emblèmes, insignes, armes blanches et surtout armes à feu. Cette profusion s'explique par la passion pour le sujet des premiers organisateurs du musée et par les nombreuses acquisitions faites au fil du temps parfois sans discernement. Les habitants des environs ont en effet pris l'habitude de donner au musée les armes – et bien souvent les munitions - supposées provenir du maquis, qui encombrent encore leurs greniers, si bien que le musée se trouve aujourd'hui à la tête d'un véritable arsenal. En plus des problèmes de sécurité et de nécessaire mise en conformité avec la règlementation générés par cette situation[37], il en résulte une impression trompeuse pour le visiteur. La résistance, en effet, n'a pas été initialement un combat armé. Le rapport de force était trop inégal.

[37] Deux experts du musée de l'armée ont été missionnés par le ministère de la défense et se sont rendus au musée de Saint-Marcel du 24 au 28 mars 2014. Ils ont procédé à la neutralisation des 350 armes à feu conservés au musée par retrait d'une pièce de sécurité. Une demande de détention dérogatoire doit être adressée à la préfecture afin que la situation soit normalisée.

S'il est cohérent d'exposer des containers remplis d'armes pour évoquer les parachutages précédant les combats de Saint-Marcel - l'effet d'accumulation servant le discours et illustrant l'incroyable quantité de matériel et d'armement largué – ou l'action des SAS, qui sont des forces spéciales par définition surarmées, il est moins pertinent de disposer des armes dans chacune des salles évoquant l'action de la Résistance. Cette prolifération donne l'impression d'un combat à armes égales entre deux armées régulières qui aurait duré pendant les quatre années d'occupation. Or, les actions clandestines jusqu'au printemps 1944, à de rares – et souvent tragiques – exceptions près, n'ont pas été des actions armées (journaux et tracts, structuration de réseaux de renseignement et d'évasion, camouflage de matériel, écoute de la BBC…). Il convient donc de trouver un meilleur équilibre entre les objets évoquant la résistance que l'on peut qualifier de « civile » (ronéo, poste radio, bicyclette d'agent de liaison, souvenirs personnels, objets usuels…) et ceux qui évoquent la lutte armée.

Les *militaria* attirent certes nombre de passionnés et de spécialistes capables de distinguer, entre deux armes, uniformes ou insignes d'apparence identiques, le détail infime qui les différencie et en fait la rareté. Mais la majorité des visiteurs reste relativement hermétique à cette approche savante. Cette catégorie d'objet a par ailleurs été spécialement ciblée lors des nombreux vols commis entre 2006 et 2008 et certains originaux ont été remplacés par des faux. Il conviendra d'être prudent au moment de sélectionner les objets qui seront intégrés au nouveau parcours de visite.
A cet égard, il serait peut-être intéressant de prévoir dans les réserves du musée un espace dédié aux « faux » et d'y conserver les copies placées en lieu et place des originaux subtilisés[38]. Cette collection de contrefaçons, même si elle rappelle un épisode fâcheux de la vie du musée, permettra à la fois d'illustrer le « talent » plus ou moins avéré des « faussaires », d'évoquer la vulnérabilité des institutions muséales confrontées à des individus malhonnêtes et bien organisés et de prévenir de nouvelles disparitions en sensibilisant le personnel. Elle pourrait également dans quelques années, une fois les passions retombées, fournir la matière à une exposition temporaire, manière de tourner de façon constructive la « page » des vols qui a eu un retentissement médiatique assez douloureux et a particulièrement traumatisé l'équipe en place tout en jetant le discrédit sur le musée.

De haut en bas les PM Sten « Envoi d'dans »(inv. n° 1988.4.1) et « Mimi » et la carabine USM1 A1 « Simone » de Félix Guillas (inv.n° 1985.4.1)

Enfin, il est possible de poser un regard différent sur une partie de cet armement et de mettre en avant les armes personnalisées par leur propriétaire. Ces derniers les ont quelquefois « personnifiées » en leur donnant un nom évocateur ou en y inscrivant des messages hostiles adressés aux Allemands.
Le visiteur ne verra plus un simple arsenal, susceptible de le fasciner ou de l'effrayer, mais il pourra sentir le lien particulier qui peut lier le combattant à son arme, lien fait à la fois de crainte, de dérision ou d'affection presque pour cette « fiancée » qu'il ne quitte jamais et auquel il doit sa survie.

[38] Il faudra néanmoins veiller à ne pas inscrire ces objets sur l'inventaire des collections.

6.4. Interactivité et principe d'économie

Il est inenvisageable de concevoir aujourd'hui un musée dédiée à la seconde guerre mondiale sans recourir aux nouveaux médias interactifs issus des progrès technologiques récents. Bornes informatiques proposant un contenu différencié traduit en plusieurs langues ; plan relief animé permettant de suivre l'évolution des combats et des forces en présences ; films en 3 dimensions ; images holographiques ; « Google glasses » et séquences immersives sollicitant tous les sens du visiteur ; « QR codes » offrant aux porteurs de Smartphones la possibilité d'obtenir des informations complémentaires sur certains objets ; opportunités offertes par les dispositifs récents de « réalité augmentée » qui permettent de superposer des images animées sur le lieux de combats dont toute trace a aujourd'hui disparu ; ces innovations constituent autant de médias originaux permettant d'introduire une nouvelle pédagogie autour des objets présentés. Il ne faut pas s'en priver mais poser des limites à leur utilisation :
Ces dispositifs doivent être mis au service du discours et des collections. Il ne s'agit pas de donner des gages de « modernité » en multipliant ces dispositifs interactifs au fil du parcours de visite au risque que le virtuel ne prenne le pas sur le réel et que le rapport privilégié avec l'objet, qui doit rester le fondement de toute démarche muséale, ne passe au second plan. Il faut éviter que le parcours de visite ne se réduise à une accumulation d'expériences sensorielles spectaculaires ou ludiques exemptes de toute démarche d'appropriation d'un savoir. Ces dispositifs doivent rester un moyen d'apprentissage, un vecteur de sens. Ils ne doivent pas être utilisés comme une fin en soi, avatars technologiques au service d'un musée « high tech » où l'on passe à côté de l'essentiel.
Il est d'ailleurs possible que les jeunes générations qui « baignent » au quotidien dans les univers virtuels offerts par les « nouvelles technologies » et subissent une « prolifération des écrans » jusqu'à saturation, éprouvent le besoin de s'en détourner et retrouvent grâce à la confrontation directe avec l'objet une source renouvelée d'inspiration et de connaissance. Ce « retour au réel » d'une génération en quête de sens serait de nature à redonner aux musées tout leur sens et leur importance.

Utiliser avec modération et pertinence ces nouvelles formes de médiation que sont les « nouvelles technologies » présente en définitive un double intérêt. Elles pourront d'une part être réservées à quelques séquences où elles apparaitront d'autant plus percutantes et efficaces qu'elles seront en nombre restreint et utilisées à bon escient.
D'autre part, nous le savons aujourd'hui, la multiplication des dispositifs multimédia interactifs provoque immanquablement une inflation du coût de maintenance des équipements muséaux modernes. S'agissant d'un musée qui a par le passé connu de graves difficultés pour boucler son budget de fonctionnement, il est proposé que le principe d'économie soit inscrit dans les études de programmation afin d'éviter à la structure gestionnaire du musée un coût d'exploitation insupportable. Limiter le recours à des séquences multimédia lourdes et couteuses en développement et en maintenance au profit de dispositifs légers, réversibles et évolutifs est une piste à explorer pour limiter ce risque.

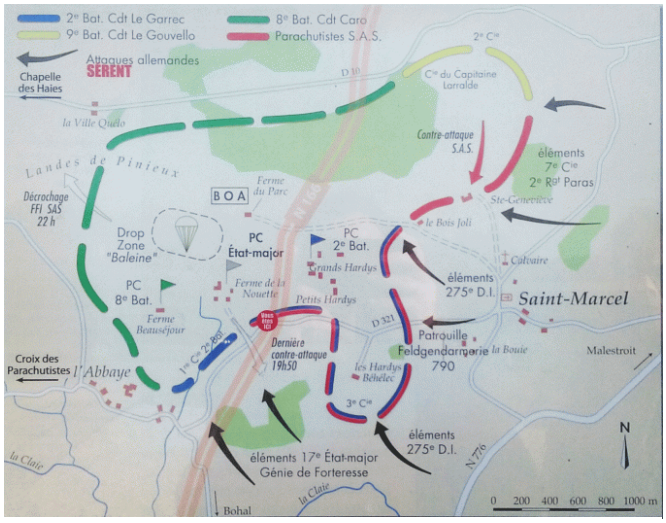

Une carte animée interactive présentant les combats de Saint-Marcel permettrait de mieux comprendre les forces en présence et le déroulement des combats

6.5. Conseil scientifique

L'obligation de rigueur scientifique est primordiale pour la réussite du projet de rénovation du musée de la Résistance en Bretagne. Le parcours de visite actuel s'appuie sur l'état des connaissances scientifiques dans les années 1980, moment de sa conception. La recherche universitaire a depuis considérablement progressé. Avec l'ouverture des archives et la possibilité de prendre du recul sur cette période à certains égards très sensible, on peut à présent évoquer des sujets comme le rôles des autonomistes breton sous l'occupation ou les exécutions extra judiciaires qui ont accompagné et suivi la Libération. Le sort et le nombre des internés et déportés résistants est mieux connu, la question des nombreux civils tués par les bombardements Alliés n'est plus taboue. Les persécutions à l'encontre de minorités (Juifs, tziganes, Francs-Maçons) sont mieux appréhendées.

Ces questions sont loin cependant de faire consensus au sein de la communauté scientifique. Des débats très vifs et passionnés ont encore lieu en particulier sur le rôle des autonomistes bretons, du PNB et des exactions de son service d'ordre, les *Bagadou Stourm*, ou du *Bezen Perrot*, milice au service du Reich. Le bilan de la Résistance elle-même est parfois remis en question de façon radicale (la thèse développée par un chercheur dans une récente publication est que la Résistance aurait fait davantage de victimes parmi la population civile que les Allemands eux-mêmes). Sans occulter ces questions sensibles mais essentielles pour une bonne compréhension de cette période, il est nécessaire de dépassionner le débat et de trouver les mots justes pour les évoquer.

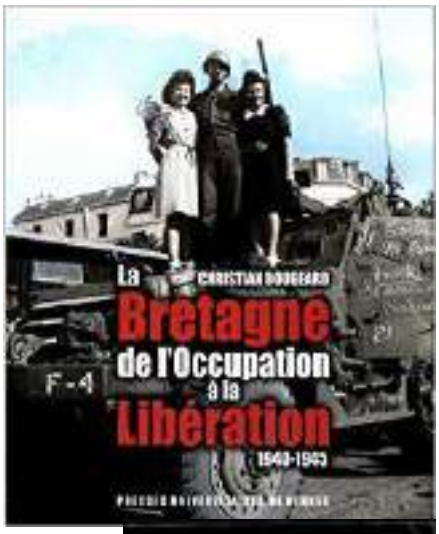

Le discours qui s'écrira sur les cimaises du musée sera vraisemblablement scruté avec attention et passé au crible par de nombreux chercheurs.
Pour toutes ces raisons, un conseil scientifique a été constitué autour de deux universitaires reconnus : Christian Bougeard et Jacqueline Sainclivier, dont les travaux font autorité sur ces questions. Les multiples ouvrages de référence qu'ils ont publiés sur la Résistance et l'histoire de la seconde guerre mondiale en Bretagne ainsi que l'attachement qu'ils manifestent depuis l'origine pour le musée de Saint-Marcel les ont désignés comme des personnalités particulièrement compétentes pour exercer ces fonctions. Ils pourront naturellement s'entourer, en tant que de besoin, d'autres chercheurs dont les compétences seraient nécessaires sur des thèmes précis.

Ce comité d'experts dont l'installation a été votée à l'unanimité lors du conseil communautaire de la CCVOL le 12 novembre 2015 est indispensable à la réussite du projet de rénovation en cours. Chargé de valider le discours historique qui servira d'ossature au nouveau parcours de visite, Il sera la caution intellectuelle de ce projet, le garant de sa crédibilité et le gage de sa réussite. Il a pu se réunir à 4 reprises en 2016 sous l'égide de la Drac Bretagne, en présence du conservateur du musée et des programmistes, et valider sur le principe les grandes orientations du programme muséographique. Sa contribution sera essentielle dans les mois qui viennent pour écrire et valider le discours qui accompagnera les différentes séquences.

Rappel du parcours de visite actuel

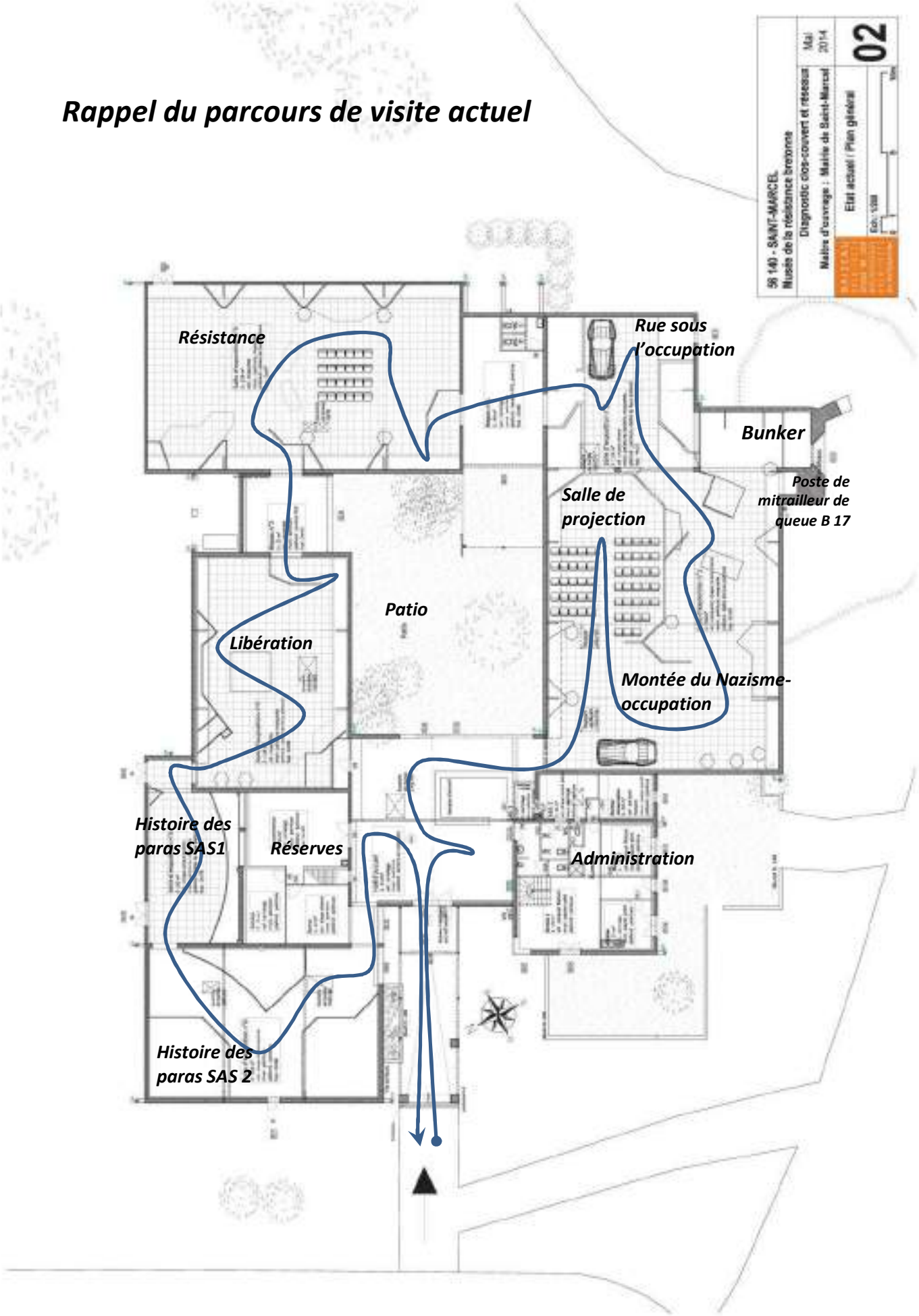

7. PREFIGURATION D'UN FUTUR PARCOURS DE VISITE.

Avertissement : Un projet scientifique et culturel rédigé à l'occasion d'un projet de rénovation présente habituellement les grandes thématiques du futur parcours de visite mais n'inclue pas le synopsis détaillé du parcours de visite ni le choix des objets retenus dans le cadre de la programmation scientifique des collections.

Etant donné le retard pris dans la validation du PSC, consécutif à deux changement successifs de tutelle, et compte tenu de l' « accélération » du processus de rénovation liée à des opportunités de financement qui devaient être rapidement saisies, il a été admis en accord avec la conseillère pour les musées de la DRAC Bretagne qu'une proposition détaillée du futur parcours de visite assortie d' une première « sélection » d'objets emblématiques issus des collections du musée pouvait être proposée. Ce travail est destiné à faciliter les études de programmation et sera transmis aux équipes retenues dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du musée.

Il est proposé de séquencer le futur parcours de visite en six espaces chrono-thématiques listés ci-après et détaillés dans les pages qui suivent:

- Séquence introductive : « des existences et des paysages bouleversés »
- L'illusion du refuge breton
- Résister en Bretagne occupée
- Vers la Libération
- Reconstruire et se reconstruire
- Séquence immersive : Bretagne occupée/Bretagne libérée

7.1. Séquence introductive - sas d' « immersion »

7.1.1. Objectif :

Il s'agit d'une séquence introductive conçue sur un mode intuitif plus que démonstratif : l'objectif est de faire surgir dans l'esprit des visiteurs les quelques « repères » qu'il peut avoir autour de la seconde guerre mondiale par l'évocation des traces matérielles et immatérielles laissées sur notre territoire par cette période sombre de notre histoire.

La notion de « Résistance » émerge sans qu'une définition théorique soit imposée d'emblée. Le choix consiste ici clairement à privilégier la dimension personnelle et humaine de l'engagement dans la Résistance et de faire sentir l'importance de cette période qui a bouleversé bien des existences et imprégné durablement notre territoire et notre mémoire collective.

Cette séquence s'inscrit d'emblée dans une volonté d'incarner le propos en présentant les visages de Résistants bretons représentatifs de toutes les «obédiences » de la Résistance, évoquant l'ensemble du territoire breton (5 départements de la Bretagne « historique) et rappelant la diversité des « modalités d'entrée en Résistance ». Nous retrouverons ces visages au fil du parcours de visite, comme un fil conducteur.

La dimension de « musée de site » de cet établissement est également suggérée par la présentation de pièces de fouilles exhumées à proximité, sur les lieux des combats de Saint-Marcel.

7.1.2. Thèmes évoqués

Visages : afin d'incarner le propos et de mettre d'emblée en avant la dimension individuelle, la notion d'engagement, de choix assumé par ceux qui sont entrés en Résistance, des portraits sont présentés de façon très sobre. Ces hommes et ces femmes sont représentatifs de toutes les «obédiences » de la Résistance, évoquent l'ensemble du territoire breton (5 départements de la Bretagne « historique) et rappellent la diversité des « modalités d'entrée en Résistance » (acte isolé « épidermique », action au sein d'un réseau ou d'un mouvement organisé, renseignement, aide à l'évasion, résistance armée, choix de rallier la France Libre, parachutiste SAS, simple passeur ou agent de liaison et chefs de réseau ou responsable de mouvement…).

Ambiance : Obscurité, le visiteur ne voit sur un mur que les visages éclairés qui l'observent avec gravité. Associées au nom, les dates de naissance et de mort avec pour certains la mention « exécuté pour faits de Résistance le… », « Déporté pour fait de Résistance le », « médaillé de la Résistance », « Compagnon de la Libération »…

La notion de « Résistance », sans être encore définie, émerge déjà par le fait que de nombreux bretons ont risqué ou donné leur vie en son nom et lui donne sens et consistance.

Présentation des « visages de la Résistance » ;

Ces « visages de la résistance » restent à préciser. Leur sélection sera très complexe et sans doute contestée. Ils devront être représentatifs de toutes les « obédiences » de la Résistance, évoquer l'ensemble du territoire breton et rappeler la diversité des « modalités d'entrée en Résistance » et le moment choisi pour le faire. Les suggestions ci-après sont de simples pistes de travail.

- Un Ancien combattant de la Grande Guerre permettrait de rappeler le lourd tribut payé par les bretons et d'évoquer ce traumatisme qui a ébranlé la société Bretonne et marqué un « Tournant essentiel pour la Bretagne et les Bretons, seulement dépassé en importance par le Révolution française » selon l'historien Alain Croix.
  Peut-être le général Louis Alexandre Audibert. Général de cavalerie, responsable de la région Ouest de l'Armée Secrète, contribue à l'unification des mouvements de la Résistance arrêté par la Gestapo le 17 mars 1944. Torturé, il refuse de parler, et reste sourd d'une oreille. Il est ensuite déporté de Compiègne-Rethondes le 18 août 1944 vers le KL Buchenwald, tandis que son épouse et sa fille Geneviève sont arrêtées et enfermées à la prison de Nantes. Déportée vers Ravensbrück en mai 1944, sa femme Claire mourra gazée en prenant la place d'une jeune fille de 18 ans. Il est élu député à la Libération.
- Marins de l'Iles de Sein (joseph Guilcher, Clet Chevert, Jo Canté..).
- Un agent du BCRA : Guy Lenfant, qui homologue le terrain de Sérent (Sous le nom de code « Baleine ») qui sera l'épicentre des combats de Saint-Marcel au début de l'année 1943 (mission « Cockle »).
- Chefs de mouvements de la Résistance (Commandant de gendarmerie Maurice Guillaudot, Paul Chenailler alias Morice, chef des FFI du Morbihan, Emile Guimard, organisateur du maquis)
- Parachutiste SAS (Pierre Bourgoin, commandant du 2ème RCP dont la tête sera mise à prix par les Allemands ou Pierre Marienne, le « Lion de Saint-Marcel », exécuté par la Milice à Kérihuel le 12 juillet 1944 ou encore Emile Bouétard, premier mort de l'opération Overlord ou le capitaine Déplante officier SAS très actif pour la Libération de la Bretagne qui fait ensuite carrière chez Dassault).
  On peut aussi évoquer René Le Touzic : Marin natif de Damgan (56) en 1916, il rallie la France Libre à l'occasion d'une escale en mars 1943, est breveté parachutiste et rejoint le 4°SAS. Parachuté en Bretagne le 9 juin 1944, il est arrêté à Guillac près de Saint-Marcel au moment de la traque du CDT Bourgoin par les allemands. Torturé plusieurs jours à Josselin, il garde le silence et sera fusillé le 3 août 1944, quelques jours avant la Libération de la Bretagne.
- Henri Calindre alias « Mystringue », secrétaire de mairie à Ploermel et auteurs de pièces de théâtre en patois Gallo; membre du corps franc « Vengeance », fusillé à Saint-Jacques de la Lande le 30 juin 1944.
- François Vallée, natif des Côtes d'Armor, chef du réseau Buckmaster (SOE) Oscar, parachuté en Ille et Vilaine le 17 juin 1943. Mort en déportation.
- Agnès de la Barre de Nanteuil agent de liaison au sein de l'AS du Morbihan, torturée et déportée, médaillée de la Résistance:
- Loïc bouvard, jeune maquisard de 15 ans qui sera plus tard député du Morbihan
- Anna Pondard, fille des fermiers de la Nouette qui ont réceptionné les parachutages et hébergé les maquisards.
- Alphonse Tanguy, dit Alex, ancien combattant de 14-18, ingénieur des Arts et Métiers, responsable du secteur lorientais du réseau CND Castille recruté par Guy Lenfant. Vole et transmet à Londres les plans des bases sous-marine de la Kriegsmarine, met en place une liaison maritime depuis Pont-Aven. Trahi par son radio, abattu par la Gestapo à Paris le 5 novembre 1943.
- Simone Chaye, native de Dinan, titulaire de la médaille des justes (avec son groupe « Fraternité » elle sauve de nombreux enfants juifs).
- Suzanne Latapie, infirmière du Maquis de Saint-Marcel. Internée à Romainville pour faits de Résistance. Déportée à Ravensbrück. Libérée le 20 avril 1945.
- Anne-Marie Boivin. Née le 24 octobre 1887 à Comblessac (35). Arrêtée à Guer le 30 octobre 1943. Livrée avec 95 autres femmes communistes aux autorités allemandes, elle est transférée à Paris le 2 mai 1944, déportée le 19 juin 1944 vers Ravensbrück où elle décède le 10 février 1945.

- Gustave Gillaizeau. Né le 28 février 1880 à Nantes (44). Arrêté pour appartenance au réseau Alliance. Cultivateur, spécialisé dans les parachutages du secteur de Nantes, il est arrêté le 7 janvier 1944, déporté «NN» à Natzweiler le 20 mai 1944. Exécuté le 1er septembre 1944.
- Marcel Brossier, natif de l'Orne, mécanicien à Rennes. Condamné à mort le 12 septembre 1940 par le conseil de guerre de la Feldkommandatur pour avoir coupé un câble de transmission téléphonique de l'armée allemande. Il sera fusillé le 17 septembre 1940 à La Maltière. C'est le premier acte de résistance commis en Bretagne suivi d'une condamnation à la peine de mort.
- Marie Krebs-Chamming's. Native de Concarneau, elle a 19 ans quand elle rejoint l'Organisation Civile et Militaire des Jeunes à Paris. De retour en Bretagne, elle est agente de liaison et de renseignement dans la région de Pontivy. C'est à Saint-Marcel qu'elle rencontre son futur mari, Géo Chamming's, parachutiste du 4°SAS. Elle raconte son action dans la Résistance dans son livre *J'ai choisi la tempête*.
- Gilbert Renault dit « colonel Rémy », natif de vannes. Rallie la France Libre dès juin 1940 à bord d'un chalutier parti de Lorient. Agent du BCRA. Met sur pied un des plus importants réseaux en Zone occupée (CND Castille).
- Henri Fréville, prisonnier lors de la dramatique retraite de Dunkerque à la fin du mois de mai 1940. Retenu dans un Stalag jusqu'en mars 1943. A son retour à Rennes, il entre dans la Résistance et devient le délégué pour la Bretagne du Comité général d'étude pour l'Information. A la Libération, il est nommé directeur de cabinet de l'ancien maire de Brest Victor Le Gorgeu devenu Commissaire régional de la République pour les quatre départements bretons. Il est maire (MRP) de Rennes de 1953 à 1971, président du conseil général d'Ille-et-Vilaine de 1966 à 1976, député de la 1re circonscription d'Ille-et-Vilaine de 1958 à 1968, sénateur d'Ille-et-Vilaine de 1971 à 1980. Il fut la cible d'un attentat du FLB, le 26 août 1975.
- Marie Josée Chombard de Lauwe. Entre en Résistance à 17 ans en Bretagne. Fille d'un médecin brûlé par les gaz pendant la 1ère Guerre Mondiale. Fait partie de la « Bande à Sidonie » créée par sa mère à Bréhat et intégrée au réseau de renseignement « Georges France 31 » lié à l'IS Britannique. Arrêtée par la Gestapo en mai 1942. Déportée « NN » à Ravensbrük. Elle rentre des camps de la mort et milite toute sa vie pour les droits de l'homme et la protection de l'enfance.
-Huguette Gallais, résistante à Fougères, dénoncée par les autonomistes bretons. Son père est guillotiné, son frère exécuté. Elle est déportée NN et vit 42 mois de détention.
- Yvonne Le Tac : Sa maison à Saint-Pabu (Finistère) fut un important point de passage pour Londres depuis la France. Membre du réseau Overcloud, elle y hébergeait les clandestins qui embarquaient à bord d'un canoë afin de rejoindre au large des côtes une navette de la Royal Navy. Arrêtée le 7 février 1942 et déportée à Ravensbrück, Lublin-Majdanek, puis Auschwitz-Birkenau. Le camp libéré par les russes, Yvonne Le Tac est rapatriée à Marseille via Odessa, où elle retrouve une partie de sa famille, également rescapée des camps de la mort.
- Yves LE GARREC, natif de Ploemeur. Fils d'instituteur, il rejoint l'ORA et commande le 27me bataillon FFI du Morbihan. Il est à Saint-Marcel le 18 juin puis participe aux combats pour la Libération.

…

Une période qui a marqué notre mémoire collective

En écho au mur de visages, des *fac-simile* de plaques de rue évoquant la Résistance (nom de Résistants, rappels d'épisodes tragiques) et provenant de différentes communes de Bretagne sont apposées afin de rappeler que ces hommes et ces femmes, aujourd'hui souvent tombés dans l'oubli, ont marqué l'histoire de notre territoire.
Un poème (Les *Fusillés de Chateaubriand* de René Guy Cadou ou *Bretagne*, d'Eugène Guillevic) peut contribuer à donner de la gravité à cette séquence et aider à mobiliser les souvenirs et l'attention du visiteur.

Des existences et des paysages bouleversés

Il s'agit de rappeler la **prégnance de cette période sombre de l'histoire de la France et de la Bretagne** qui a bouleversé non seulement les existences mais aussi marqué les paysages. Alors que les acteurs et témoins directs des faits disparaissent, nos contemporains ne conservent que quelques réminiscences confuses de cette époque. Il s'agit de rappeler de façon synthétique et synoptique les conséquences de cinq années d'occupation du territoire breton : vues de mémoriaux et monuments aux morts, du mur de l'Atlantique qui défigure le littoral, de villes éventrées par les bombardements allemands et alliés (Rennes-Brest-Saint-Malo-Lorient-Saint-Nazaire...).

Remarque : compte tenu de la « contraction» prévisible des espaces d'exposition du futur musée, cette séquence introductive peut débuter dans le hall d'accueil et inviter le visiteur à entrer dans le parcours de visite.

7.1.3. Objets liés à cette séquence

Pièces de fouille retrouvées sur le site des combats.

Associés aux visages qui représentent la Résistance sur l'ensemble du territoire breton, ces objets découverts à Saint-Marcel sur les lieux mêmes des combats du 18 juin 1944 rappellent au visiteur qu'il se trouve également dans un musée « de site » à caractère historique, qu'il se situe *« en un lieu où, un moment, s'est joué un acte important pour le destin d'une communauté » selon la définition donnée en 1982 par l'UNESCO.*

Témoins de l'âpreté des combats, de nombreux objets sont régulièrement retrouvés à l'occasion de travaux agricoles, de chantiers de terrassement ou de fouilles plus ciblées.
S'ils impressionnent par leur quantité et leur « silhouette » aisément identifiable qui trahit leur vocation première et permet de comprendre instantanément que nous sommes en présence d'armes de guerre, leur état de corrosion est finalement rassurant pour le visiteur : ramené au statut d'inoffensifs « vestiges archéologiques », ils sont les témoins d'une période terrible mais que chacun espère définitivement révolue aujourd'hui.

On reconnaît ici un chargeur « camembert » de mitrailleuse Vickers, un casque de parachutiste SAS trouvé dans le parc du château de Sainte Geneviève, une lunette de Sniper de fusil Lee Enfield trouvée sur la Drop Zone Baleine, une boîte d'allumeurs à explosifs, deux revolver Smith et Wesson, quelques livres britannique, un manchon lance grenade, une baïonnette et un couteau de poche.

Associées aux vues de villes bretonnes éventrées (ici Brest et Rennes), des bombes allemandes et Alliées permettent de comprendre instantanément par leur présence imposante leur puissance de destruction. (Bombes allemandes de 500 et 250 kg Inv. n° 2017.0.48-50 et bombe US inv. n° 2017.0.49
Panneau de bois retrouvé sur le littoral signalant une bombe non éclatée inv. N°1985.20.3. De larges zones côtières ont longtemps été interdites d'accès après la Libération avant d'être déminées.

Planches d'ambiance

1. Sas d'immersion

Ambiance : Obscurité, le visiteur ne voit sur un mur que les visages éclairés qui l'observent avec gravité. Associé au nom, les dates de naissance et de mort avec pour certains la mention « exécuté pour faits de résistance le… », « déporté pour fait de résistance le », médaillé de la Résistance…
La notion de « Résistance », sans être encore définie, émerge déjà par le fait que de nombreux bretons ont risqué ou donné leur vie en son nom et lui donne sens et consistance.

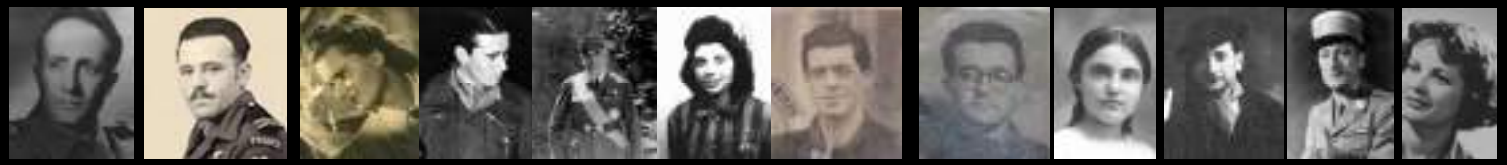

Henri Calindre, alias « Mystringue », secrétaire de mairie, fusillé pour faits de **Résistance** le 30 juin 1944

Gustave Gillaizeau, déporté pour fait de **Résistance** – Exécuté au Struthof le 1er septembre 1944

Emile Bouétard – Parachutiste SAS de la France Libre
Tué à l'ennemi sur le sol breton le 6 juin 1944

1. Sas d'immersion

« Les Fusillés de Châteaubriant »
Ils sont appuyés contre le ciel
Ils sont une trentaine appuyés contre le ciel
Avec toute la vie derrière eux
Ils sont pleins d'étonnement pour leur épaule
Qui est un monument d'amour
Ils n'ont pas de recommandations à se faire
Parce qu'ils ne se quitteront jamais plus
L'un d'eux pense à un petit village
Où il allait à l'école
Un autre est assis à sa table
Et ses amis tiennent ses mains
Ils ne sont déjà plus du pays dont ils rêvent
Ils sont bien au-dessus de ces hommes
Qui les regardent mourir
Il y a entre eux la différence du martyre
Parce que le vent est passé là ils chantent
Et leur seul regret est que ceux
Qui vont les tuer n'entendent pas
Le bruit énorme des paroles
Ils sont exacts au rendez-vous
Ils sont même en avance sur les autres
Pourtant ils disent qu'ils ne sont pas des apôtres
Et que tout est simple
Et que la mort surtout est une chose simple
Puisque toute liberté se survit.
René-Guy Cadou, *Pleine Poitrine*, 1946

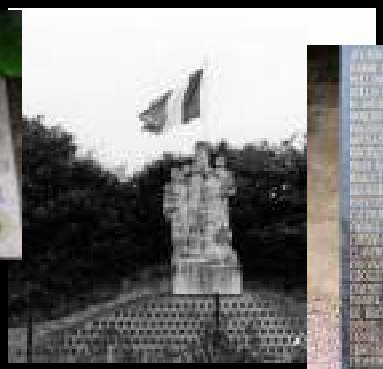

DES EXISTENCES ET DES PAYSAGES BOULEVERSÉS

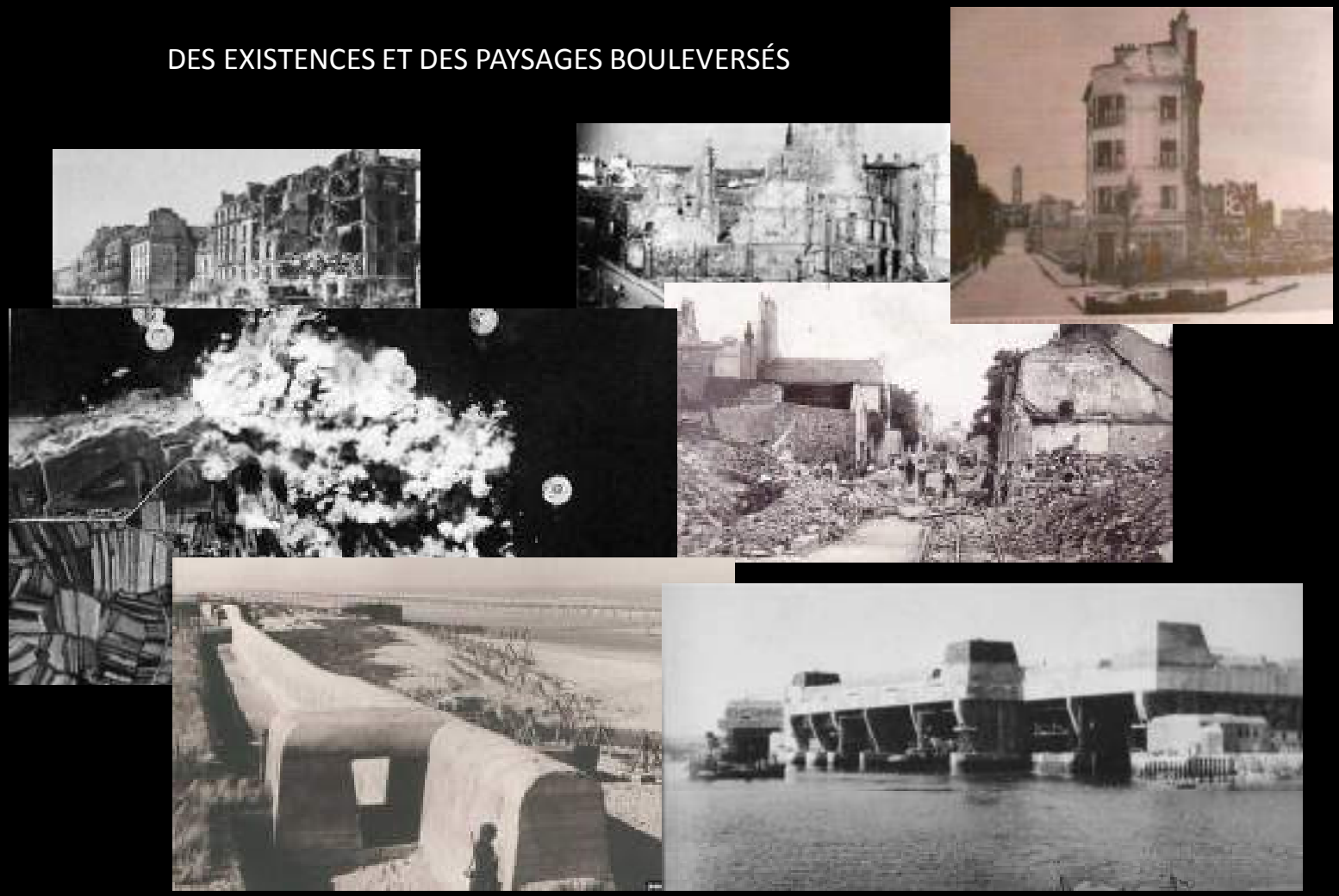

7.2. L'illusion du « refuge breton »

7.2.1. Objectifs

Cette introduction à vocation pédagogique doit fournir aux différents publics, qui ont parfois une connaissance partielle ou tronquée de cette période, les clés de compréhension et les éléments de contexte nécessaires pour profiter pleinement de leur visite.

L'objectif est ici de faire comprendre en quoi la Bretagne occupe en 1940 une place particulière au plan historique, géographique, sociologique, stratégique. Très éloignée de la Frontière allemande, la Bretagne est présumée à l'abri d'une invasion. Les réfugiés affluent du Nord et de l'Est de la France, fuyant l'armée allemande et pensant trouver refuge au plus loin des combats. On imagine que, comme pendant la Grande Guerre, les combats seront limités aux marches de l'Est de la France. On envisage même un « Réduit breton » où le gouvernement pourrait se réfugier si Paris venait à tomber.

Pourtant, en juin 1940, la Bretagne est occupée en quelques jours pour la première fois depuis son rattachement à la France, quatre siècles plus tôt. C'est un véritable traumatisme pour la population. La stupeur et la sidération prédominent, ainsi qu'une relative confiance en la personne rassurante du maréchal Pétain.

Au milieu de ce chaos, certains refusent pourtant de se résigner. Plusieurs centaines de Bretons font le choix de rejoindre Londres pour rallier ce qui deviendra la France Libre. Ils incarnent déjà une forme de « résistance extérieure ». D'autres manifestent d'emblée leur mauvaise humeur et leur refus de l'occupant, montrant leur insoumission au diktat de l'occupant. Cet état d'esprit constitue le ferment de ce qui va devenir la « résistance intérieure ».

Par sa position géographique à la pointe occidentale du continent européen, sa zone côtière très étendue et la forte densité des troupes d'occupation, la Bretagne sera pendant 4 ans un territoire stratégique pour l'armée allemande et les forces Alliées, et une terre propice à l'émergence et à la structuration de la lutte clandestine.

7.2.2 Thèmes évoqués et objets associés

7.2.2.1. La Bretagne en 1939

Un territoire complexe et contrasté : mettre en avant les particularités bretonnes à l'approche du conflit (médiation par photos et cartes essentiellement)

- Au plan économique : Une région qui compte 3 millions d'habitants (42 en France en 1940) essentiellement rurale (2/3 de la population). Région assez pauvre, peu industrialisée (hors quelques villes (Brest, St Brieuc, St Servan, Fougères/chaussures, Rennes, Nantes, Saint-Nazaire, Quimper/faïenceries/dentelles, Hennebont, Trignac) et les conserveries sur le littoral. Dynamisme

des ports (pêche, construction navale, commerce), des arsenaux (Lorient-Brest-Rennes). Début de l'essor du tourisme avec les congés payés.

Une population majoritairement constituée de paysans (56%) et d'ouvriers/employés (24%).

- Une région catholique et essentiellement conservatrice (point sur les élections de 1936)

- Un territoire très éprouvé par la grande guerre

Vue de la Nécropole de Ste Anne d'Auray avec mise en perspective (Essentiellement affectés dans l'Infanterie, les Bretons sont très exposés pendant la Grande Guerre. On sait aujourd'hui que 125 000 d'entre eux ne sont pas rentrés ce qui situe la Bretagne dans une moyenne haute en comparaison des autres régions mais on ne peut pas parler d'une volonté délibérée de la part du commandement de « sacrifier les Bretons ». Or, les chiffres qui circulent au sortir de la grande guerre sont surévalués (240 000 morts, chiffre mentionné sur le mémorial de Sainte-Anne d'Auray et aux Invalides) créant une polémique autour de l'idée que les Bretons auraient volontairement été envoyés en première ligne et auraient servi de « chair à canon ». On parle de « saignée », d'Holocauste.

Même si l'on sait aujourd'hui que ce chiffre était inexact, les Bretons vivent dans l'entre deux guerre avec la certitude que la Bretagne a donné en moyenne à la France deux fois plus d'enfants que les autres régions pendant la Grande Guerre.

- Un territoire traversé par des tiraillements autonomistes très minoritaires mais dont les meneurs attendent le moment propice pour passer à l'action. L'occupation allemande va leur offrir un terreau favorable à l'émergence de mouvements et de groupes armés radicalisés peu nombreux mais très virulents.

Focus possible sur la montée du nazisme telle qu'elle est perçue en Bretagne et restituée dans la presse régionale : sélection de « une » du quotidien *Ouest Eclair*.

L'Ouest-Eclair

M. CHAMBERLAIN VA VOIR HITLER AUJOURD'HUI A BERCHTESGADEN

Les négociations sont de nouveau rompues à Prague

LE PAYS EST CALME, de PRAGUE

L'Ouest-Eclair

L'ALLEMAGNE ENGAGE LES HOSTILITES CONTRE LA POLOGNE

Mobilisation générale en France et en Angleterre

Les Chambres françaises se réuniront cet après-midi à 15 heures

Uniforme de soldat de la Grande Guerre (Inv. n° 1979.12.637-638) et de soldat du 28° Régiment du Génie autour de 1940 (Inv. n° 1987.23.1)
La ressemblance frappante entre les deux uniformes, abstraction faite de leur couleur, induit une idée de continuité entre les deux guerres.

Le départ des Britanniques
Comme la France, la Grande Bretagne déclare la guerre à l'Allemagne Nazi le 3 septembre 1939 et envoie un important corps expéditionnaire (la British Expeditionnary Force) dont une grande partie débarque en Bretagne, à Saint-Nazaire. Devant l'avancée allemande les troupes britanniques menacées d'encerclement organisent leur évacuation d'urgence à Dunkerque entre le 27 mai et le 4 juin 1940 (opération Dynamo).
Les dernières unités britanniques affluent vers l'Ouest et parviennent à quitter la France depuis les ports de la façade atlantique, en particulier Brest et Saint-Nazaire (opération Ariel).

Ce départ précipité auquel assiste la population inquiète est destiné à préserver l'armée britannique pour qui la guerre est loin d'être terminée.
Il marque le début d'une intense propagande allemande et vichyste destinée à alimenter le ressentiment des Français sur l'égoïsme et le prétendu manque de courage des Britanniques.

Soldat du corps expéditionnaire britannique (inv. n° 79.11.892-909)
Affichette de propagande dénonçant l'attitude de Winston Churchill
(Inv. n°80.7.25)

LA BRETAGNE EN 1939 : UN ENJEU STATEGIQUE

Pour les autorités Françaises avant le 17 juin 1940 : un refuge éloigné du front

- Région éloignée du front qui peut servir de base de repli pour les forces armées, de «réduit breton » et accueille de nombreux réfugiés.

12 et 15 juin 1940 : visite à Rennes du général de Gaulle, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. Il y préside une conférence visant à l'organisation d'une ligne de défense armoricaine qui n'aura pas le temps de se concrétiser. Trois mois de travaux et le recours à 25 000 ouvriers pour bâtir une sorte de digue contre l'envahisseur sont évoqués. (Trouver photos ou images INA)

« Le 12 puis le 15 juin 1940, le général de Gaulle, sous-secrétaire d'Etat à la Défense nationale du gouvernement de Paul Reynaud, est à Rennes, rue de Corbin pour conférer avec le général René Altmayer et le général Guitry commandant la région militaire, en présence, le 12 juin, de M. Borie, président du syndicat des entrepreneurs de travaux publics sur les possibilités de mettre en place un « réduit breton » face à la déferlante des armées allemandes. Quimper serait le siège du gouvernement. La ligne de défense passerait par le cours du Couesnon, Saint-Aubin-du-Cormier, Chateaubourg, Janzé, Bain-de-Bretagne, Redon et le cours inférieur de la Vilaine. Le projet, considéré comme irréaliste, est vite abandonné. Trois jours après, les troupes allemandes sont à Rennes, au lendemain du terrible bombardement du 17 juin 1940. »[39]

« On parlait à la radio du réduit breton et quelques velléités de ce genre durent prendre corps, puisque notre villa fut réquisitionnée pour loger une partie du gouvernement. En l'occurrence, nous allions héberger Paul Reynaud. »[40]

- Région qui accueille les réfugiés fuyant devant l'avancée allemande et qu'il faut héberger et nourrir. (Première vague d'exilés à titre préventif dès septembre 1939, puis en mai 1940). Les réfugiés représentent alors presque le quart de la population bretonne (plus de 750 000 personnes). Ils occupent principalement les grandes villes et la côte.

« Tous les jours les réfugiés continuent d'affluer, par centaines, par milliers, tant par le train que par la route. C'est un spectacle incessant et déchirant. Ils viennent maintenant de Rouen, de la région parisienne, de Paris même. Au centre d'accueil, c'est un défilé ininterrompu » note l'écrivain breton Louis Guilloux le 10 juin 1940.[41]

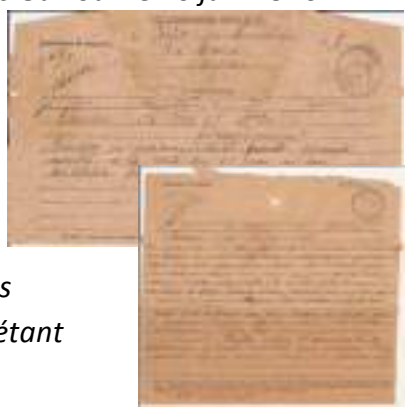

Télégrammes entre maires et préfet concernant l'accueil des réfugiés.

EX : *Télégramme du préfet de Vannes au maire d'Augan du 11 juin 1940 : Vous invite opérer sans délai resserrement au maximum de toute population toute condition en vue assurer classement immédiat gros contingent supplémentaire réfugiés. Devez visiter toutes maisons, propriétés, villas et châteaux pour placer maximum réfugiés étant*

[39] En ligne – De Gaulle à Rennes, wiki rennes
[40] Souvenirs de guerre de Gwenn-Aël Bolloré (un des 177 fusiliers marins du commando Kieffer qui débarquera en Normandie)
[41] Joël Cornette, *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, t2. Des Lumières au XXIe siècle, 2005, p.

entendu que chacun doit se limiter au maximum deux pièces indispensables à la vie. Sont également soumis au resserrement les réfugiés locataires et ceux auxquels vous avez déjà assuré le logement par réquisition obligatoire. Créer cantine payante dans limite 6 et 10 francs par jours réservé à réfugiés qui ne pourraient préparer nourriture dans pièces mises à la disposition. Opérer chaque fois que nécessaire par voie de réquisition. Veuillez réunir et communiquer ce télégramme à comité d'accueil pour annoncer venue incessante ingénieur vicinal pour prendre chiffres. (Inv. n°75.1.12)

Carte de France datée du mois d'août 1940 avec précisions sur le nouveau découpage du pays, les itinéraires conseillés et les consignes à l'usage des réfugiés.inv.n°2017.0.61

Chronique des réfugiés dans le quotidien l'Ouest Eclair du 15 juin 1940. Chaque jour parait une très longue liste des réfugiés du Nord et de l'Est de la France. Particuliers, notables et administrations évacués font ainsi connaître leur nouvelle adresse en Bretagne.

Prière de porter la mention SERVICE DES REFUGIES sur les enveloppes des correspondances intéressant cette rubrique.

— Les membres des Chambres d'agriculture des départements évacués sont priés de se mettre en relations avec la Chambre d'agriculture des Côtes-du-Nord, 17, boulevard Clemenceau, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), tél. 7-57.

— Avis aux cheminots réfugiés. — Les agents du chemin de fer du Nord et Nord-Belge sont invités à se présenter à la gare de la S. N. F. C. la plus proche de leur résidence pour se faire connaître.

— Les agents généraux des Caisses d'Epargne de Amiens, Arras, Calais, Compiègne Boulogne-sur-Mer, Roubaix, Solesmes, Tourcoing, sont priés de faire connaître leur lieu de repliement au trésorier de la Caisse d'Epargne de Saint-Brieuc, 18, rue de Rohan.

AISNE. — Fontenoy. — Le maire est au presbytere de Baron, par Evreux (Calvados).

— Gaucny. — Le premier adjoint est Grande-Rue à Javron (Mayenne).

— Homblières. — Le maire est à Saint-Georges-sur-Erne (Mayenne).

— Lesges. — L'adjoint au maire est à Niaffes-la-Goupillière près de Craon,

— Cambrai. — Le président des Médaillés militaires est à Caulnes par Loyat (Morbihan).

— Maubeuge. — Le trésorier de la Mutuelle-retraite des A. C. est 47, rue du Verger Vannes (Morbihan).

— Tourcoing. — Scouts de la 3e, écrire à Henri Staelen, chez Mme Crechriou, rue de la Fontaine à Ploumanach (Côtes-du-Nord).

— Denain. — M. le Curé est au presbytère de Bazouges-la-Pérouse (I.-et-V.).

— Sous-le-Bois-Maubeuge. — M. le Curé et son vicaire sont à la Tour Saint-Joseph en Saint-Pern (I.-et-Vil.).

— Arleux. — M. le Maire est chez Mme Herbo à Saint-Lambert, par Clécy (Calvados).

— Ohain. — M. le Curé est à La Chapelle-Yvon (Calvados).

— Douai. — Tous les scouts de l'arrondissement sont priés de faire connaître leur adresse à M. J. Lévêque, 110, rue de Saint-Brieuc, Rennes.

— Tourcoing. — Le secrétaire administratif des Mutilés est à Rennes, 16, rue Baudrairie.

— Bautigny. — Le secrétaire de mairie est à Pleumeur-Bodou, hameau de Kervégan (Côtes-du-Nord).

— La Fédération agricole du Nord est repliée à Landerneau (Finistère). Office central. Une permanence fonctionne à Rennes.

La Bretagne en 1939, un enjeu stratégique : Pour l'armée allemande

Région stratégique par sa situation maritime à la pointe occidentale du continent, pierre angulaire de la zone côtière du Nord-Ouest du pays, tête de pont vers l'Angleterre.

Tenue d'officier du NSDAP. Inv. N° 79.11.700-705 et 84.12.3

Pour les stratèges nazis, la Bretagne devient la « Pierre angulaire de la garde atlantique de l'Allemagne » : *« Die Bretagne als Eckpfeiler des deutschen Wacht am Atlantik »* (Titre du Rapport rédigé en juillet 1940 par le nazi Werner Best, directeur ministériel de l'administration militaire allemande en France). Ils considèrent par ailleurs les indépendantistes Bretons comme de possibles alliés objectifs pour le contrôle de la péninsule armoricaine.

- *« Pour la garde atlantique de l'Allemagne, il ne se présente que deux positions dont le rayon d'action militaire et le rayon d'influence politique puisse suffire à cette tâche ! la Norvège et la Bretagne ».*

- *« Compléter l'encerclement et le contrôle du sud de l'Angleterre »*

- *Projet qui doit être facilité par le fait que « ce territoire est habité par un peuple qui aspire à se détacher de la France » « Les habitants de Bretagne appartiennent à une ethnie qui, par ses origines et ses coutumes, se distingue du peuple français »:* certitude née des échanges avec les chefs du parti national breton lors de leur séjour à Berlin en 1939 mais qui est loin de correspondre à la réalité. [42]

Transition vers la suite du parcours : Faire comprendre pourquoi, pendant 4 années d'occupation, la Bretagne va rester un enjeu stratégique majeur, pour l'état-major allemand, pour la Résistance, pour les Alliés.

Région d'intense activité allemande =

- Occupation de plus en plus pesante et « Irritation » croissante de la population
- Besoin d'une main d'œuvre toujours plus nombreuse pour les chantiers de l'armée allemande (organisation Todt principalement)
- Bombardements alliés très fréquents qui impacteront aussi la population civile
- Besoin impérieux pour les Alliés et des services de la France Libre (BCRA) d'obtenir des renseignements sur les mouvements de troupes et le tracé des fortifications du mur de l'Atlantique. « Terre de mission » pour collecter des renseignements et identifier les cibles stratégiques promises à d'intenses bombardements.

Une géographie propice à la lutte clandestine : Territoire très difficile à « verrouiller » pour l'armée d'occupation » qui doit y affecter des troupes en nombre : région peu urbanisée, zone côtière très étendue, paysage intérieur de forêt et de landes, région rurale et de bocage qui se prête aux

[42] Christian BOUGEARD, *La Bretagne de l'occupation à la Libération*, PUR, 2014, p. 40.

parachutages, à la dissimulation d'armes et de matériel : région assez propice à la lutte clandestine contre l'occupant. Point de débarquement pour les agents de la France Libre et de l'Intelligence Service. (Cf. plage « Bonaparte de Plouha et réseau d'évasion « Shelburn »)
Région abritant de nombreux réseaux d'évasion et de renseignement : Les premières missions d'agents de la France libre et des services Alliés arrivent sur la pointe bretonne dès 1940-41. (exemples du réseau Johnny – famille Vourq -et mission d'Estienne d'Orves)

Pour les alliés en juin 1944 : fixer les troupes allemandes en Bretagne afin d'éviter qu'elles n'aillent renforcer le front de Normandie et compromettre la réussite du débarquement. Eventualité d'une opération aéroportée d'envergure ou d'un débarquement sur les côtes bretonnes (entre port Navalo et l'estuaire de la Vilaine).

Cartographier précisément la Bretagne devient pour tous les belligérants un enjeu majeur. Cartes d'Etat-major allemande/alliées/résistance (Région M) représentant la Bretagne

Carte des voies de communication du Grand Ouest, inv. n°96.16.370

Carte d'Etat-major allemande : Frankreich Deutsche Heereskarte Vannes inv.n° 96.16.373

Cartes d'Etat-major britannique (War office) de la région de Brest et de Vannes - n°1993.21.2et n°94.39.9

7.2.2.2. Le traumatisme de l'été 1940

Un territoire occupé pour la première fois en 4 siècles par une puissance étrangère.

FRANÇAIS !

L'armée allemande avance !

Jeanne d'Arc

Pourquoi tant de sacrifices ?
Pourquoi vous battre-vous ?

L'Angleterre combattra
jusqu'au dernier Français !

Français, cessez le combat !

LE TOMBEAU

Tracts destinés à saper le moral des troupes incitant les Français à cesser le combat. Inv n°75.1.13 et 79.11.712

Dernières Nouvelles

Très éloignée de la frontière allemande, la Bretagne est présumée à l'abri d'une invasion. On imagine que, comme pendant la Grande Guerre, les combats seront limités aux marches de l'Est de la France. C'est pour cette raison que des vagues de réfugiés affluent en Bretagne dès le printemps 1940 (750 000 réfugiés en juin 1940).
C'est d'ailleurs là que les autorités Françaises envisagent de se replier et de constituer un « Réduit Breton » si Paris venait à tomber. **Dans ce contexte, l'occupation de la totalité de la Bretagne en une semaine à peine entre le 17 et le 23 juin 1940 est un véritable traumatisme**. C'est la stupeur et l'hébètement qui frappent d'abord les habitants de la péninsule armoricaine**.**
La Bretagne est l'objet de toutes les « attentions » des occupants : forte densité des troupes, zone côtière complètement interdite. La Kriegsmarine prend possession des ports de Saint-Nazaire, Lorient, Brest, Saint-Malo bases hautement stratégiques dans la bataille de l'Atlantique et les projets d'invasion du Royaume-Uni.

Le choc de la défaite. *« Personne n'imaginait alors la Bretagne menacée »*

Témoignages : *« Ce fut le 17 juin 1940 qu'à l'âge de 5 ans, je découvris Romillé. Un épouvantable bombardement allemand fit exploser à Rennes un train de munitions, tua des milliers de personnes…et ravagea notre maison. Matelas sur le toit, lessiveuses sur les ailes, nos deux voitures bourrées de cousins réfugiés du Nord arrivèrent l'après-midi à l'hôtellerie (route de Montfort) où nous nous entassâmes dans deux petites pièces louées par notre grand père pour y mettre à l'abri les archives de son étude du Nord.* ***Personne n'imaginait alors la Bretagne menacée*** *! »*[43]

19 juin 1940, 19h00 à Brest : le drapeau français est remplacé par le drapeau allemand*.*

« Il était 19 heures, un agent cycliste était venu me prévenir à mon domicile de l'approche des troupes. Je me rendis à la mairie : pas une âme dans les rues ; toutes les portes étaient closes, les persiennes fermées, on eut dit une ville morte. Sur le trottoir de l'Hôtel de Ville, un feldwebel, descendu d'un side-car. Le concierge de la mairie, le brave Guierry, sur l'ordre qui lui avait été donné, descendait le drapeau français et le remplaçait par le drapeau allemand. Le feldwebel claqua des talons, me salua, prononça ces seuls mots : « je regrette, mais c'est la guerre », et partit. Je

[43] Souvenances d'un enfant réfugié à Romillé (35) par Yves Fréville (Professeur d'université, il a été élu sénateur d'Ille-et-Vilaine le 27 septembre 1998, après avoir été député de la 3ecirconscription d'Ille-et-Vilaine de 1986 à 1997. Il fut par ailleurs conseiller général du Canton de Rennes-Centre-Ouest de 1985 à 1998. Sources : En ligne http://www.romille.fr/Souvenances-d-un-enfant-refugie-a.html

restai quelques secondes sur le trottoir, très ému, avec le seul Guierry, et je montai dans mon cabinet pour attendre les autorités allemandes. Désormais, il me fallait faire de mon mieux pour épargner à mes concitoyens ennuis et souffrances. »[44]

Sidération – Ressentiment

Entre le 17 et le 23 juin 1940, la Bretagne est occupée pratiquement sans combattre (hors quelques combats retardateurs à Guidel-Lorient, Landerneau pour protéger l'embarquement des navires et saboter les arsenaux). La région compte un nombre très important de prisonniers de guerre. Comme pendant la Première Guerre Mondiale, les Bretons sont nombreux dans l'Infanterie et se retrouvent logiquement très exposés pendant la bataille de France. Pour cette raison, 137 000 d'entre eux seront transférés en Allemagne en mai-juin 1940 et la majorité d'entre eux ne reviendront des camps qu'à la Libération. Dans certaines communes, 8 % des hommes sont retenus dans ces camps.

Pour toutes ces raisons, le ressentiment envers les troupes d'occupation est intense en Bretagne. On ne peut pas encore parler de « Résistance » mais la volonté de ne pas se résigner est d'emblée présente. On constatera d'ailleurs une surreprésentation des Bretons au sein de la France Libre.

Dans chaque famille bretonne sous l'occupation on compte un ancien combattant de la Grande Guerre et dans presque toutes un père ou un fils prisonnier de guerre aux mains des Allemands ou combattant dans les rangs de la France Libre. Ces « absents » dont on ne connait pas la situation exacte mais pour lesquelles chacun s'inquiète sont finalement très présents dans l'esprit de leurs proches et contribuent à désigner à distance un ennemi commun : « le boche ».

Né en 1936, Robert LE CADRE a 3 ans en 1939. Il retrouve en 1945 un père qui rentre de 5 années de captivité et qu'il ne connaît pas. [45]

« La guerre 39-45 a détruit la vie de ma famille, mon père gardant jusqu'à sa mort les séquelles de sa captivité. Aujourd'hui encore je ne peux évoquer cette période sans ressentir une forte émotion qui envahit tout mon être et me remue profondément »

Tenue complète de prisonnier de guerre telle que présentée dans l'actuel musée Inv. n°79.11.791…

Veste de prisonnier de guerre avec brassard « Kriegsgefängener » Inv. n°79.11.791

[44] Témoignage de Victor Le Gorgeu, sénateur maire de la ville de Brest, in Joël Cornette, op.cit.
[45] Jean-Claude GUIL, Pierre CHEREL, *Saint-Marcel dans la Tourmente*, s.d, p.86

Tract largué par la voie des airs incitant les marins bretons à rallier l'Angleterre. Inv. n°78.8.1

Fiche d'identification d'Alexis Le DU de Guingamp, prisonnier de guerre au Stalag II Ade Fünfeichen (Nord de l'Allemagne) – Inv. n°86.3.2

Carnet de bons d'entraide vendus au profit des prisonniers redonnais. SN.

Avis à la Population
D'ILLE-ET-VILAINE

L'Armistice est signé. Notre pays a déposé ses armes.

La France traverse une page douloureuse de son histoire. Elle garde son sang-froid et sa dignité.

Une discipline sévère est indispensable, les Français s'y soumettront.

Ils se souviendront que, dans le malheur, toute la famille doit se retrouver dans le recueillement d'une même douleur.

Le Préfet d'Ille-et-Vilaine,
D. JOUANY.

Mit Unter Schrift
Genehmigt Kommandant Rennes.

BEKANNTMACHUNG
an die Bevölkerung
von Ille-et-Vilaine

Der Waffenstillstand ist unterzeichnet. Frankreich hat die Waffen niedergelegt.

Frankreich macht eine schmerzliche Zeit seiner Geschichte durch. Es bewahrt ruhiges Blut und Würde.

Eine strenge Disziplin ist unbedingt notwendig. Die Franzosen werden sich dieser unterwerfen.

Sie werden sich bewusst sein, dass sich im Unglück die ganze Familie im Ertragen desselben Schmerzes andächtig zusammenfindet.

Der Präfekt von Ille-et-Vilaine,
D. JOUANY.

Genehmigt Kommandant Rennes.

Avis à la population d'Ile et Vilaine annonçant la signature de l'armistice signé par le préfet et le commandant militaire allemand de Rennes. Inv.n° 96.16.453. C'est le début des sinistres « Bekanntmachung », avis bilingues généralement porteurs de mauvaises nouvelles.

6.2.2.3. Ne pas se résigner – « faire quelque chose »

Si la population bretonne, à l'instar de la population française, demeure largement attentiste et reste d'abord globalement rassurée par la figure protectrice du maréchal Pétain, un nombre significatif de Bretons trouve d'emblée intolérable la perspective de l'occupation. Cette « résistance » initiale, spontanée, « épidermique », quasi « instinctive » se traduit par des départs vers l'Angleterre avant que l'armée d'occupation ne verrouille les côtes bretonnes et par des gestes de mauvaises humeur envers l'armée allemande pour ceux qui sont restés mais n'entendent pas se laisser dicter leur conduite et se laisser imposer cet « ordre nouveau » mis en place par l'occupant.

Quitter la France pour continuer la lutte. L'appel de la France Libre

Ambiance sonore possible :

L'appel du 18 juin/22 juin lancé depuis Londres par le général de Gaulle est un acte fondateur de la Résistance et un « incontournable » dans les musées dédiés à cette période. Il serait judicieux de mettre l'accent sur une spécificité bretonne méconnue puisque cet appel a été traduit et lancé en Breton sur les ondes de la BBC par Charles-Marie Guillois à compter du 23 juin.

« Charles-Marie Guillois aurait pu être un soldat comme un autre s'il n'avait pas croisé la route de Jean Marin. En l'espace de quelques semaines, ce dernier a fait de lui une voix de la France libre. Celle qui s'exprimait en breton sur les ondes de Radio Londres. Chargé de traduire et de lire en breton l'appel du 18 juin à la BBC, il profite de l'occasion pour conclure l'appel par ses mots : Me zo Koko deus Porzh-Gwenn, qui signifient "je suis Coco de Port-Blanc". Un message capté par une voisine de sa mère qui, prévenue, eut le temps de faire annuler le service religieux qu'elle avait commandé pour les funérailles de son fils qu'elle croyait mort dans l'explosion du Vauquois.

Pendant plusieurs mois à la BBC, Charles-Marie Guillois tient une émission en langue bretonne, appelant tous les hommes valides à rejoindre l'Angleterre pour continuer la lutte. L'impact psychologique était beaucoup plus fort en breton qu'en français sur les côtes bretonnantes de l'époque. Il a ainsi contribué, de manière non négligeable, à renforcer les rangs des Forces françaises libres. Les Bretons représenteront 40 % des effectifs des Forces navales libres durant l'ensemble de la guerre, sans compter les célèbres maquis bretons dont sera si fier le général Koenig. »[46]

[46] Source (à recouper) :Marc Fayard, en ligne : http://www.lepoint.fr/histoire/charles-marie-guillois-la-voix-bretonne-de-la-resistance-27-05-2014-1828176_1615.php .

Focus sur les premiers départs vers l'Angleterre, individuels ou en groupe. Réaction instinctive de gagner un lieu d'où le combat pourra continuer.
On pourra multiplier les exemples précis pour montrer que ces départs ont été nombreux en Bretagne et sont une « spécificité » de cette région.

18 juin : A 23 h 15, le langoustier « Tréboulíste » appareille de Douarnenez : à son bord 115 élèves de l'école de pilotage n° 23 du Mans repliée à Morlaix. Ils seront parmi les premiers pilotes des FAFL.

René Pleven Natif de Rennes, en poste à Londres, rallie spontanément la France Libre

18 juin : Départ des frères Montjaret : "Constant et Hervé Monjaret, natifs de Saint Igeaux (Cotes d'Armor) embarquent le 18 juin 1940 à Loguivy-de-la-Mer sur le chalutier Reine Astrid qui gagne la Grande-Bretagne. Ils s'engagent dans les Forces françaises libres. Après plusieurs mois d'entraînement, Constant rejoint le Tchad (en septembre 1941) et fait les campagnes du Fezzan et de Tunisie dans la colonne Leclerc. Avec la 2e DB, il passe du Maroc en Angleterre, débarque en Normandie le 1er août 1944, participe à la libération d'Alençon, de Paris et de Strasbourg et termine à Berchtesgaden (le 4 mai 1945). Le sergent-chef Monjaret est démobilisé le 1er juillet 1945. Il rejoint la ferme familiale. Il retrouve son frère Joseph qui vient d'être libéré du camp de concentration de Mauthausen : embarqué avec lui le 18 juin 1940, Hervé Monjaret a été parachuté avec Jean Moulin le 1er janvier 1942, la Gestapo l'a arrêté en avril 1943.

18 juin : Jeanne Bohec, 21 ans, aide chimiste à la poudrière de Brest, embarque sur le remorqueur Abeille IV à destination de l'Angleterre. Elle s'engage dans les volontaires féminines de la France Libre en janvier 1941. D'abord secrétaire, elle rejoint le BCRA où elle travaille comme chimiste puis reçoit une formation d'instructeur en sabotage. Parachutée en France en février 1944, elle devient sous le pseudonyme de « Micheline » la « plastiqueuse à bicyclette », formant la Résistance au maniement des explosifs et participant elle-même à des actions de sabotages de voies ferrées notamment dans le Morbihan. Elle est à Saint-Marcel le 18 juin 1944. Elle recevra la Légion d'Honneur, la Croix de Guerre 39/45 et la médaille de la Résistance et reprendra sa vie comme professeur de mathématiques. Elle sera élue du 18° arrondissement de Paris.

19 juin : Le chalutier patrouilleur « La Tanche » quitte le port de Lorient embarquant près de 250 personnes qui fuient l'avancée des troupes allemandes. Il saute sur une mine sous-marine largué par un avion allemand et sombre en quelques minutes. Seuls une douzaine de passagers pourront être secourus.

19 juin : départ des frères Le Gall d'Audierne. Résidant à Audierne et âgés respectivement de 19 et 17 ans au mois de juin 1940, ils choisissent tous les deux de ne pas se résigner devant l'arrivée des Allemands et de rallier Londres d'où le général de Gaulle vient de lancer son appel à poursuivre le combat. Quittant Audierne le 19 juin à bord de l'Ar Zénith, ils débarquent sur l'Ile de Sein puis parviennent à rejoindre Ouessant d'où ils pourront enfin rallier l'Angleterre le 21 juin au soir. Alexis servira dans la 1ère division Française Libre et combattra en Afrique, puis en Italie avant de débarquer en Provence pour libérer notre territoire. Il sera grièvement blessé. Jacques, qui venait de passer le concours de l'Ecole Navale, choisira les Forces Navales Françaises Libres (FNFL) et sera le commandant en second du sous-Marin « Minerve » à bord duquel il naviguera dans les eaux dangereuses de Norvège et dans l'Atlantique puis en méditerranée. Il commandera le sous-marin « Doris » à la fin de la Guerre. Après cette « parenthèse » de cinq années où ils auront lutté chacun de leur côté au service de la France, ils reprendront le cours de leur existence estimant n'avoir fait que leur devoir.

19 juin : Départ de 18 jeunes de Lannilis à bord d'un chalutier dieppois qui mouillait dans le port de l'Aber-Wrac'h: le "Lucien Gougy". Ils débarquent à Plymouth le 21 juin.

19 juin : Lionel Beneyton et les élèves de l'école d'hydrographie de Paimpol embarquent à bord de la Manou pour Plymouth. Il participera aux campagnes de Syrie, de Tunisie, d'Italie avant de débarquer en Provence en août 1 944.

19 juin : Départ de L' »Oiseau de la Tempête » de Plousgasnou. Du même port partira le « Primel » qui effectuera trois liaisons vers les côtes anglaises le 20, 25 et 29 juin, emportant 230 volontaires. Le 5 juin 1942, 3 passagers parviendront encore à quitter de nuit Plousgasnou à bord de la « Yolande » pour rallier la France Libre. Ses jeunes passagers (15 et 16 ans pour les plus jeunes) seront reçus par le général de gaulle le 20 juin 1942. La commune de Plougasnou recevra la Médaille de la Résistance le 31 mars 1947.

22 juin : Maurice Halna du Fretay est démobilisé. Elève pilote désireux de poursuivre le combat, il remonte un avion et décolle des jardins du manoir familial pour l'Angleterre, où il se pose le 15 novembre 1 940. Compagnon de la Libération, il décède en août 1 942 en opération. (Doc : Enregistrement sonore « L'envol spectaculaire de Maurice Halna du Fretay , un documentaire de Jean Kergrist réalisé Guillaume Baldy », France culture 11/11/2010 à 17h00. http://francaislibres.over-blog.com/article-france-culture-l-envol-spectaculaire-de-maurice-halna-du-fretay-60684944.html)

24-26 juin : 128 marins Sénans répondent à l'Appel du général de gaulle et rallient l'Angleterre.

25 juin : le commandant Drogou, natif de Bohars (Finistère) organise le ralliement aux FNFL de son sous-marin le « Narval » qui sombrera en décembre 1940 au large de la Tunisie.

21 octobre : départ de la Petite Anna du port de Douarnenez. A son bord Robert Alaterre qui reviendra en Bretagne organiser le réseau de renseignement « Johnny » avec Jean Le Roux qui parvient à quitter les côtes bretonnes à Camaret le 12 décembre à bord de l' « Emigrant »

Profonde progression allemande en Normandie et en Bretagne

Cherbourg et Rennes sont cernées par des détachements d'avant-garde

La Dépêche

Nos experts nous ont conseillé de continuer la guerre

LA SITUATION MILITAIRE

Appel à la population

15 décembre 1940 : Seize volontaires s'embarquent le au port du Dourduff, sur une grosse barque appelée « la Vega » pour rejoindre l'Angleterre et le général de Gaulle. Tous très jeunes (nés entre 1918 et 1924), Louis Gueginer, Pierre Le Bris, et Jean Le Lourec ont mis au point le projet ; le bateau serait manœuvré par Fernand Guillard, Roger Goasguen, Roger Le Corre et Pierre Troadec, pendant que Jean-Yves Guillard et François Le Querrec s'occuperaient du moteur, et Jean Feat serait à la barre.Le lendemain du départ, le bateau est pris dans une violente tempête de nord-ouest, la boussole tombe en panne et le moteur lâche. L'équipage doit donc se résigner à accoster sur l'île de Guernesey. Ils sont aussitôt arrêtés par les troupes allemandes, et internés à Jersey. Le 3 janvier 1941, les seize inculpés sont traduits devant le tribunal de la Feldkommandantur 515 de Jersey à Saint-Hélier. Les motifs d'accusation sont « aide à l'ennemi » et de « crime concerté de trahison envers la Patrie ». 6 sont condamnés à mort : seul François SCORNET, considéré par les Allemands comme le meneur, est fusillé le 14 mars 1941 à Saint-Ouen (Guernesey); alors que les 5 autres voient leurs peines commuées en travaux forcés.

22 décembre 1940 : Honoré d'Estienne d'Orves débarque clandestinement en Bretagne. 3 jours plus tard, avec l'aide des membres du réseau Nemrod, il établit la première liaison radio entre la France occupée et Londres ….

Témoignages oraux collectés (web doc France 3 Les Résistances)

Sein, l'île de la Résistance* et *les frères Le Gall
http://lesresistances.france3.fr/recherche/?q=gall
http://lesresistances.france3.fr/recherche/?q=sein

La « minute de Christian Bougeard : Les évasions par la mer / Les Bretons dans la France Libre :
http://lesresistances.france3.fr/recherche/?q=bougeard

Focus sur le ralliement des marins de l'Ile de Sein : Quelques citations reprises sur les cimaises suffisent à évoquer l'état d'esprit de ces marins.

« Je voulais continuer la lutte car la capitulation ne passait pas dans mes idées et tout en moi était meurtri de voir la France écrasée »
« J'avais un oncle qui avait fait 14-18 : je n'aurais jamais osé me représenter devant lui autrement »
Joseph Canté, marin sénan engagé aux FNFL.

« On est parti parce qu'on ne voulait pas rester sous les ordres des Allemands. C'était pour avoir la Liberté »
Clet Chevert, marin sénan, engagé dans les FNFL

Et voici un an que je quittais ma femme, mes enfants et tout ce qui faisais ma vie. Je revois ce jour et les jours précédents durant lesquels je me contraignais pour ne pas laisser paraître la souffrance qui me torturait. […] Nos adieux [avec sa femme] furent brefs, sans phrases ; nous sentions l'un et l'autre que nous entrions dans une nouvelle vie faite de souffrance et de privations de toutes sortes. »
Journal de Pierre Salaün (à la date du 24 juin 1941), marin sénan engagé dans les FNFL.[47]

Elément de bordé du « Corbeau des mers » avec son immatriculation au quartier d'Audierne (SN.)

[47] *In* Vladimir Trouplin , *La flamme de la Résistance*, Cherche midi, 2012,pp 244-455.

Autour du Vannetais Joseph Pierre, marin de la France libre : Tenue de matelot (inv.1944.4…), pavillon de beaupré (inv. 1984.4.6) et « Jolly rogers » (inv.1984 .4.4) du sous-marin FNFL Curie. Cliché du timonier Joseph Pierre avec les canonniers de l'équipage.

Ne pas se soumettre aux autorités d'occupation

Après les premiers départs vers Londres pour continuer la lutte et résister de «l'extérieur » apparaissent les premières manifestations de rejet de l'occupant (lacération d'affiche, tracts, graffitis, sabotages, dissimulation d'armes, écoute de la BBC, manifestations bruyantes le 11 novembre 1940 à Brest et Nantes, sifflets aux actualités cinématographiques à Rennes). Résistance individuelle et spontanée, comme instinctive.
Premières arrestations. Premières exécutions. La répression s'exerce très tôt par les tribunaux militaires allemands.

8 exécutions précoces qui incarnent cinq modalités d'action résistante dans les cinq départements bretons:

La tentative de rallier Londres pour rejoindre le général de Gaulle :
- François Scornet de Ploujean (29) est fusillé le 17 mars 1941 pour avoir tenté de rallier l'Angleterre avec 15 camarades en décembre 1940 à bord de la Véga;

Le « rejet épidermique » qui conduit à une agression armée :
- François Péron, natif du Finistère, marin-pêcheur à Penmarc'h (29). Il Provoque une bagarre en novembre 1940 avec une patrouille allemande lors d'un contrôle d'identité. Il est arrêté et emprisonné à Quimper. Il est condamné à mort par un tribunal militaire allemand. En tentant de s'évader, il se brise une jambe. Il est porté sur un brancard pour être fusillé à Keriolet en Concarneau. Il est enterré dans son village natal. Il est fait compagnon de la Libération le 17 août 1941.
- Le marin Ange Dubreuil de Dinan (22) est fusillé dès le 5 décembre 1940 pour avoir également molesté des allemands dans une rixe.
- Louis Labourlette de Plouhinec (56), ouvrier de chemin de fer, condamné à mort par le tribunal militaire allemand de Vannes (FK 750) le 26 avril 1941 pour « coups et blessures » contre un militaire de l'armée d'occupation. Fusillé le 22 mai 1941 au polygone de tir de Vannes, commune de Saint-Avé (Morbihan).
- Yves Coantin, boucher à Saint-Adrien (22), est exécuté le 9 avril 1941 pour violence envers l'armée allemande (coup de couteau porté à un soldat allemand)

Le sabotage des moyens de communication :
- Marcel Brossier de Rennes (35) est le premier fusillé de Bretagne le 17 septembre 1940 pour avoir saboté une ligne téléphonique.

La collecte d'informations sur l'occupant et l'aide aux prisonniers de guerre français :
- Marin Poirier, cheminot domicilié à Nantes (44), est fusillé le 30 août 1941 pour avoir participé à l'évasion vers la zone libre de prisonniers de guerre Français. Il est aussi accusé d'avoir transmis des renseignements sur les mouvements des convois allemands et préparé des attentats (avec le groupe Bocq-Adam).

Le refus de l'arbitraire et de la délation :
- Jacques Bonsergent, natif de Missiriac près de Malestroit (56) réside à Paris en 1940. Il s'interpose lors d'une altercation gare Saint Lazare à Paris entre un de ses amis qui s'est marié la veille et un soldat allemand éméché trop entreprenant envers son épouse. C'est lui qui est finalement arrêté. Il refuse de livrer le nom de son camarade. Incarcéré à la prison du Cherche midi le 10 novembre 1940, il écrit quelques mots au crayon sur l'unique support à sa disposition : son col de chemise. On y lit encore la marque du fournisseur - le chemisier « Jacques » à Lorient - il écrit au crayon son nom et son adresse, son numéro de cellule et la date de sa condamnation à mort : le 5 – 12 – 40. Comme pour conjurer le sort, il écrit également : Recours en grâce signé le … Ce recours ne sera jamais signé et Jacques Bonsergent sera fusillé à Vincennes le 23 décembre 1940.

Ces avis d'exécutions évoquant différentes modalités d'entrée en Résistance dans les cinq départements bretons pourraient être scénographiés dans une sorte de rotonde surmontée par un drapeau Nazi, pour faire sentir tout le poids du système répressif implacable qui s'installe en Bretagne et servir de transition pour la séquence suivante.

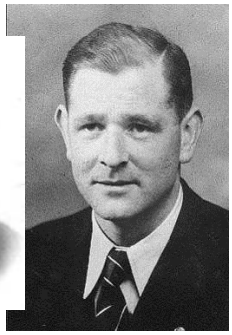

François Scornet, François Peron et Jacques Bonsergent

Arrêt de mort concernant Yves Coantin (inv. n° 78.8.3)
et François Scornet (inv. n°96.16.452)
Drapeau Nazi (inv. n°79.11.734)
Col de chemise de Jacques Bonsergent. N° Inv : 86.23.1

Les autres documents sont issus des collections des AD et Musée de Bretagne
(*prévoir fac simile*)

7.3. Résister en Bretagne occupée

7.3.1. Objectifs

Cette séquence s'inscrit dans le temps long et couvre les quatre années d'occupation (été 1940-été 1944). La chronologie est ici très importante car les velléités et les modalités d'entrée en Résistance vont beaucoup évoluer au cours de cette période.

Il s'agit de montrer comment s'installe un « Ordre nouveau » imposé par l'occupant et cautionné par les autorités de Vichy. Réquisitions, privations des libertés, vexations, rafles, violence et arbitraire s'installent progressivement, estompant l'image d'une armée « Korrekt » que l'occupant cherche à mettre en avant.

La population tente de vivre au quotidien malgré cette oppression qu'elle supporte de plus en plus mal au fil du temps. Ce rejet s'amplifie lorsque les prétentions de l'occupant à ponctionner à son profit toute la main d'œuvre disponible deviennent intolérables. Il fait place à l'indignation lorsque les tortures et exécutions de jeunes maquisards ou de simples otages fusillés pour l'exemple se multiplient sans que les autorités de Vichy ne puissent s'y opposer.

Parvenant à s'informer et à communiquer malgré les risques, les Résistants se reconnaissent et se fédèrent. Des chefs émergent ou sont envoyés par Londres ; les mouvements se structurent et donnent naissance à la presse clandestine ; les réseaux de renseignement, d'action et d'évasion s'organisent ; La répression est féroce.

Les séquences consacrées à l'occupation et à la Résistance sont aujourd'hui présentées successivement au sein de l'actuel musée dans deux espaces autonomes ce qui donne l'impression de deux « mondes » distincts dont il est difficile de comprendre les interactions pourtant essentielles. Il est proposé d'adopter une présentation synthétique et de montrer de façon parallèle, au fil d'un parcours d'une séquence unique, la réalité d'une l'occupation très pesante avec, en contrepoint, la « flamme de la Résistance » d'abord vacillante et portée par des actions individuelles et désordonnées puis de plus en plus organisées et structurées.

7.3.2. Le territoire breton sous l'occupation.

Il s'agit de restituer le choc de l'occupation et d'évoquer la mainmise totale sur la Bretagne par les autorités d'occupation qui imposent un ordre nouveau et mettent en place une série de mesures coercitives et vexatoires (Couvre-feu, heure allemande, confiscation, réquisitions massives, privation des libertés, droit de circuler soumis à autorisation, interdiction de la zone côtière, pillage économique.)

L'Etat Français de son côté tente de mettre en place la « Révolution nationale » : vote des pleins pouvoirs au Maréchal Pétain à l'exception des élus du Finistère. Politique d'épuration municipale – rôle des préfets, soutien des élites et corps constitués (notables, clergé).

Rôle des autonomistes et indépendantistes bretons qui tentent de tirer parti de la situation.

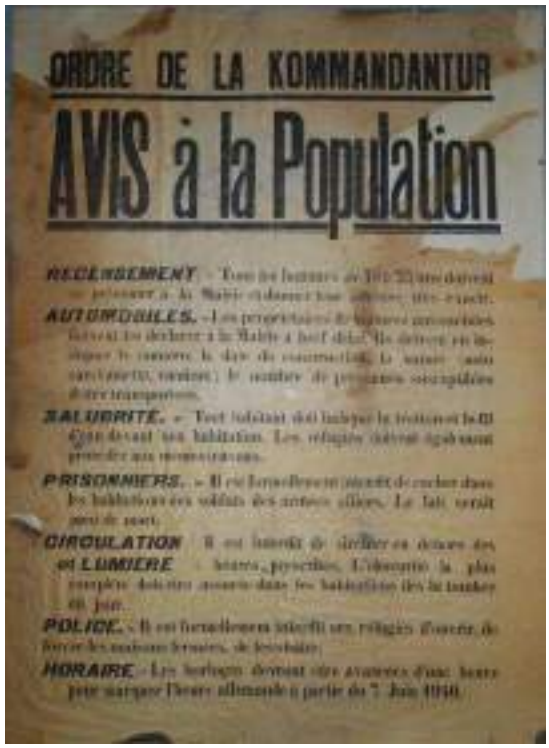

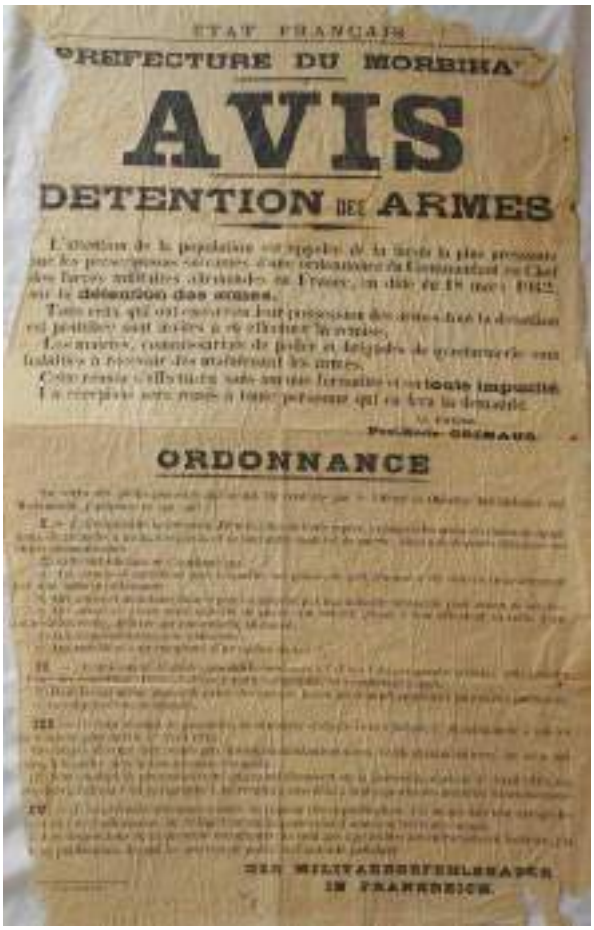

Avis à la population précisant que les horloges doivent être à l'heure allemande (inv. n°79.11.788)
Ordonnance sur la possession d'armes en territoire occupé (inv. n°79.11.787)
Avis de la préfecture du Morbihan rappelant l'ordonnance allemande sur la possession des armes punissant de mort tout contrevenant (inv. n°79.11.966

Carte précisant la nouvelle géographie de la France occupée et le taux de change entre le Franc et le Reichsmark
(inv. n°1981.4.1)

Kriegsflagge - Bannière du Reich provenant de Vannes 200 x335 (inv. n°1981.4.1)

On peut mettre cette imposante bannière en relation avec la photo d'un édifice breton pavoisée par le Reich ou avec une reproduction de l'œuvre de Mathurin Méheut représentant la Kommandantur de Quimper, rue de l'Odet, peint en 1940. Cette œuvre sous-titrée « l'étendard sanglant est levé » restitue bien à travers le regard de l'artiste breton l'installation de ce régime autoritaire et répressif.

Les Bretons doivent progressivement s'habituer à l'omniprésence de l'armée d'occupation allemande, en particulier sur le littoral et dans les grandes villes.
Unités de la Heer, de la Kriegsmarine et de la Luftwaffe, Osttruppen, Gast (douane de mer), Schutzpolitzei, artillerie côtière, Feldgendarmes, dignitaires Nazis … Ils seront jusqu'à 150 000 en Bretagne principalement affectés au sein des XXIVème et XXVème corps d'armée pour l'armée régulière.

Soldat servant dans l'artillerie côtière

Inv. n° 79.11.830-833 et 1987.22.1 (casque)

Quartier maître de la Kriegsmarine

Inv. n°1980.11.1-4 et 1986.22.1 (bachi)

Le bandeau du bachi porte en Gothique le nom du cuirassé de poche Scharnhorst amarré à Brest en 1941. Il sera coulé en mer du Nord en décembre 1943

« Garden party » de l'armée allemande à Arradon
(tirage provenant du fonds documentaire du musée, droits à établir)

Soupière en faïence retrouvée à Lorient (pré entrée 2016). Vaisselle règlementaire de l'armée allemande provenant de la faïencerie berlinoise « KPM ». La lettre « M » signifie « Marine ». La vaisselle de la Kriegsmarine était rehaussée d'un liseré correspondant au grade du personnel servi : vaisselle simple blanche pour les hommes de troupe, les sous-officiers avaient « droit » à un liseré rouge (c'est le cas ici) les officiers un liseré vert. Le liseré noir et or était réservé aux officiers généraux et à l'amirauté.

Patrouille allemande remontant le rue de Siam à Brest
(A.M. Brest 2fi 11828)

Marins allemands s'intéressant à la dentelle du pays bigouden
(tirage provenant du fonds documentaire du musée, droits à établir)

7.3.2. S'informer pour mieux résister, par la pensée puis par les actes

Séquence thématique : Montrer la difficulté de comprendre la situation alors que l'occupant verrouille tous les canaux traditionnels d'information, que les autorités de Vichy tentent d'imposer un nouveau modèle de société et que le PNB est soutenu par le régime nazi dont il est l'allié objectif… Il devient dès lors très difficile de se déterminer et de faire des choix en son âme et conscience, d'autant qu'il est plus que dangereux de se réunir pour évoquer ces questions et que les sympathisants de la « cause résistante » ne peuvent dans un premier temps ni se « reconnaître », ni se compter.

Information – désinformation – propagande

La propagande repose sur les règles suivantes : ***« la simplification, la répétition des principales thématiques, la désignation d'un ennemi unique et la création d'un sentiment d'unanimité entre les individus »***[48]

A qui se fier : Mur où sont apposées les différentes propagandes :
Presse vichyssoise (ouest éclair)/collaborationniste (heure bretonne-dépêche de Brest)/régionaliste/occupant allemand/gaulliste/britanniques/.
Il faudra veiller à présenter de façon dissociée la propagande qui s'affichait librement, celle qui était « tolérée » et les affichettes et tracts clandestins distribués « sous le manteau », collés « à la sauvette », ou largués par les avions de la RAF.

[48] DOMENACH, Jean-Marie, La Propagande politique, Paris, Presses universitaires de France, 1950, p. 62.

Affiche de deuil à la mémoire des marins bretons « massacrés » par les anglais à Mers El Kébir et Dakar.

Cette affiche reste encore en partie à décrypter. Son grand format et ses qualités graphiques attirent le regard. Elle est conçue sous la forme d'un faire-part de décès. Une bretonne en costume de deuil occupe le centre de la composition. Autour d'elle, de part et d'autre d'une croix à décor celtique sont inscrits les noms de plusieurs dizaines de marins bretons morts à la suite de la destruction par la marine britannique d'une escadre de la marine française le 3 juillet 1940 à Mers-El-Kébir, puis lors de l'expédition de Dakar où Britanniques et Français Libres tentent de mettre le pied en septembre 1940.

Un message traduit en breton précise :

« La place manque pour mettre tous les noms : 1 000 marins bretons massacrés par les Anglais »

On ne sait si cette affiche destinée à discréditer les Britanniques a été imprimée par les services de propagande de Vichy, par les autorités d'occupation ou plus vraisemblablement par un mouvement autonomiste breton. Toujours est-il qu'elle a dû rencontrer un certain écho auprès de la population bretonne. Composée de nombreux « gens de la mer » et grande pourvoyeuse de la Marine Nationale française, elle a été très meurtrie et éprouvée par ces drames.

Notons que le Cuirassé **« Bretagne »,** construit au chantier naval de Brest, était un navire amiral de la flotte française. Il est coulé par la Royal Navy britannique à Mers El Kébir, entrainant la mort de 1012 marins soit plus des 3/4 des tués lors de cette tragédie.

La presse collaborationniste en Bretagne et le rôle du Parti National Breton

Evoquer le rôle trouble des mouvements autonomistes bretons qui, encouragés et soutenus par les autorités d'occupation et par calcul politique autant que par idéologie, se sont engagés très tôt sur la voie de la collaboration (exemple la milice Bezen Perrot, fondée en décembre 1943 par Célestin Lainé, rassemblant une centaine de jeunes fanatiques portant l'uniforme SS composant l'embryon d'une future armée bretonne indépendante au sein d'une Europe nazie).

Congrès du Parti National Breton le 10 décembre 1941 près de Quimper. Une vingtaine de Bagadoù Stourm, service d'ordre du parti. Le mimétisme avec les partis fascistes italien et allemand est troublant. AM Quimper

Tract diffusé par le PNB. (Inv.n°75.1.115)

Revue du PNB « Stourm » mars 1942 (Inv.n°75.1.118)

La presse clandestine en Bretagne

Machine à Ronéotyper (inv. n°1984.21.23)
Machine à écrire Underwood (inv. n°1991.12.1)

Résistance des idées : S'opposer à l'occupation, à l'arbitraire, à la privation de liberté conduit chacun à s'interroger sur un contre modèle de société, à promouvoir des valeurs de respect, de générosité et de tolérance, à définir un projet et un idéal communs. C'est une des grandes forces de la Résistance que d'avoir irrigué de façon souterraine la société française de son aspiration à la liberté en plein cœur de la tourmente.

Résister renvoi chacun à ce qu'il est, à ce qu'il croit, au projet de société auquel il aspire.

Le fonds documentaire du musée est particulièrement riche en ce qui concerne la presse clandestine en Bretagne, toutes obédiences confondues. Ce fonds n'a pour l'heure jamais été exploité.

Deux exemples précoces :

« En captivité », fondé à Nantes dès 1940

Professeur à la Collégiale St-Donatien de Nantes, Pierre Le Rolland crée l'un des tout premiers journaux clandestins : « En captivité». Rapidement, une équipe se forme pour dactylographier, reproduire et distribuer l'hebdomadaire - équipe qui sera par la suite rattachée au réseau Hector de la France combattante. Pour le Dictionnaire historique de la Résistance (Robert Laffont éd.), il faut voir là «l'expression de l'un des tout premiers engagements résistants ». Ce combat, « essentiellement moral », avait un double objectif : défendre les valeurs menacées par la présence de l'Allemagne nazie en France et mobiliser l'opinion publique. De fait, «En captivité » fut l'un des premiers organes de la Résistance à condamner le régime de Vichy et la collaboration. Réfugié à Paris en mai 1941, Pierre Le Rolland est arrêté le 29 juin 1942 puis déporté NN dans le camp de concentration d'Oranienburg-Sachsenhausen. Médaillé de la Résistance, il a été vice-président national de l'Association Nationale des Médaillés de la Résistance Française. (A.N.M.R.F)

« La décision de créer cet hebdomadaire est prise le 11 novembre 1940. Le premier numéro paraît le 24 novembre avec pour devise une citation de Foch : « On n'est vaincu que lorsqu'on s'avoue vaincu. » Dès ce premier numéro on peut lire : « Des Français Libres se battent encore, des Français ont foi en la Victoire. Soyez de cœur avec eux. Considérez-vous toujours comme mobilisés et répandez autour de vous l'esprit de RÉSISTANCE. » Gaulliste de la première heure, il annonce pour son prochain numéro le texte du discours de de Gaulle du 11 novembre et termine : « Si ce petit journal vous intéresse reproduisez-le et passez-le à vos amis. » Dactylographié d'abord à 30, 50, 100 exemplaires, mais expédié à Rennes, Vannes, Brest, Quimper, Saint-Brieuc, Granville, Angers, Le Mans, Chartres, Reims, Paris, où d'autres amis le

reproduisent, il atteindra des tirages de 1.000, voire 1.500 exemplaires pour certains numéros. Durant 35 semaines ces responsables l'enverront la feld-kommandatur, à la préfecture et à l'évêché. Car dans ce pays de chouans, c'est d'abord aux chrétiens qu'il était adressé, mais les ouvriers des chantiers de la Loire lui faisaient un fort bon accueil. En mars 1941, il s'intitulera « organe des Fils de France » Repéré malgré tout, le groupe se divisera pour éviter les arrestations en juillet 1941. Pourtant, les deux secrétaires et la sœur de l'une d'elles paieront de 6 mois d'internement au Fort du Hâ, à Bordeaux, leur collaboration à ce modeste journal, ainsi que l'un des étudiants, Yves Belliard, qui décédera des suites des mauvais traitements peu après sa sortie de prison. »[49]

« La Bretagne enchaînée » fondé à Rennes en en 1942

Quant à « La Bretagne enchaînée » qui connaîtra 6 parutions entre novembre 1941 et février 1942, elle se présentait sous la forme d'une feuille ronéotypée recto verso diffusée à quelques centaines d'exemplaires.

Le tirage se faisait sur la ronéo du docteur Lavoué, à la mairie de Montfort-sur-Meu, par les soins d'Etienne Maurel (arrêté avec sa femme et mort en déportation) et avec la complicité de son personnel et chez un étudiant. La diffusion est assurée par de jeunes étudiants. Les exemplaires sont stockés à Montfort chez Etienne Maurel et à Rennes dans les familles des étudiants

Rédacteurs de cinq éditoriaux, André Simon alias Lesaint est arrêté le 20 mars 1942. Il est libéré faute de preuves, ainsi que quatre de ses camarades, après cinq mois d'incarcération à Fresnes. La plupart des «diffuseurs », essentiellement de jeunes étudiants, sont arrêtés. Huit d'entre eux ne reviendront pas de déportation.

[49] Paul Burlet, *Traces d'Histoire Contemporaine*, en ligne.

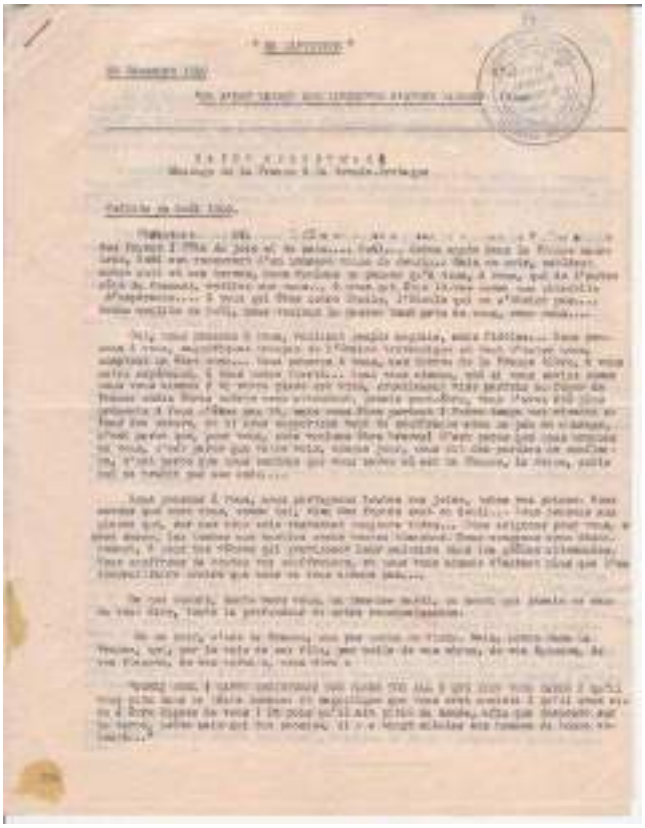

En captivité, 22 décembre 1940 (inv. n°75.1.135)

La Bretagne enchaînée, 15 novembre 1941 (inv. n°75.1.140)

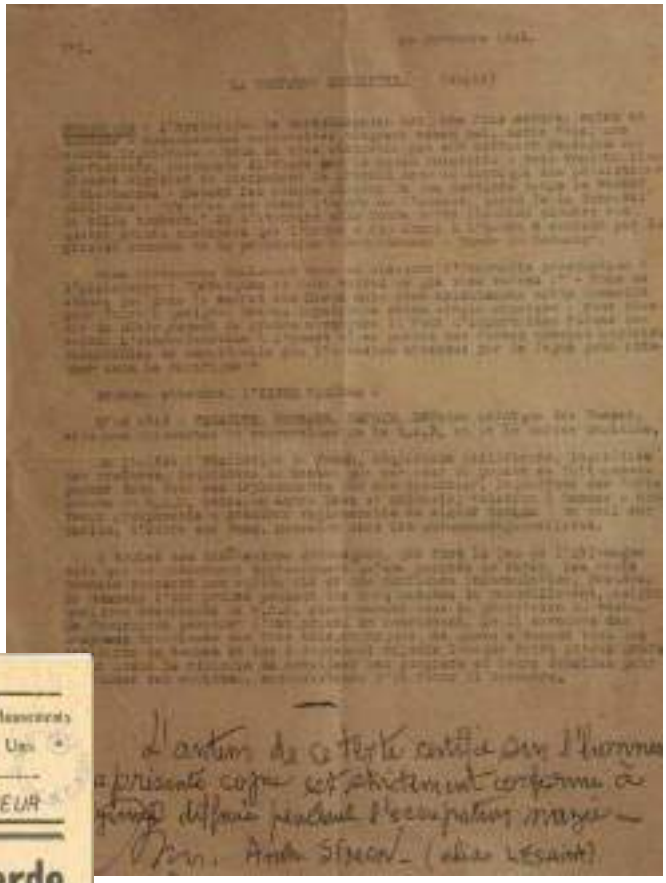

LIBÉRATION

ORGANE DES MOUVEMENTS DE RÉSISTANCE UNIS

Un seul chef : DE GAULLE ; une seule lutte : POUR NOS LIBERTÉS

Autres Organes des Mouvements de Résistance Unis : COMBAT — FRANC-TIREUR

La Jeunesse française répond : Merde

le Rassemblement du Peuple

SABOTEZ LA CONSCRIPTION des esclaves au service d'Hitler

Français, saboteur le recensement pour la déportation

« Une » de *Libération, organe des mouvements de Résistance unis.*
La photo évoque l'exécution d'un jeune homme de 17 ans exécuté à Brest pour avoir coupé des fils téléphoniques.

La bataille des ondes. Radio Paris /Radio Vichy/BBC

« En période de guerre, les mots sont des armes »,
Adolf Hitler, *Mein Kampf.*

Mise en perspective par les comptes rendus du sous-préfet de Lannion insistant sur la proportion très importante de la population qui écoute la BBC.
Evocation de Radio Rennes, outil de la collaboration :

Après l'armistice du 22 juin 1940, les émetteurs de Rennes (Thourie et Alma) passent sous contrôle allemand et diffusent dès le 7 juillet les émissions de Radio Paris. Radio Paris, contrairement aux radios de la zone Sud contrôlées par Vichy, dépend directement du service allemand de la propagande. Ce service, pour des raisons stratégiques, décide de transformer tous les émetteurs (privés et d'Etat) de la zone occupée en simples réémetteurs des émissions de Radio Paris. L'émetteur de Rennes Thourie sera le seul à obtenir un décrochage régional pour des émissions spécifiques en zone occupée. La première émission en décrochage est diffusée le 1er novembre 1940 à 18 heures. Les allemands ont compris que les principaux mouvements autonomistes bretons de l'époque, nourrissent un fort sentiment anti français, anti juif et anti anglais, basé sur la supériorité de la race bretonne. Ces idées assez en phase avec celles du national-socialisme d'Hitler ne pourraient que servir la cause de la propagande nazie. Ils n'ont aucune difficulté à recruter dans les milieux autonomistes et intellectuels bretons, les futurs animateurs de Radio Rennes Bretagne. Leo Weisgerber, professeur de linguistique de Marburg en Allemagne, est chargé de diriger Rennes Bretagne. Il est également spécialiste des langues celtes et il s'entoure de deux intellectuels bretons, François Elies et Louis Nemo. Sous les pseudonymes de Abeozen et Roparz Hemon, ces deux hommes trouveront une tribune inespérée pour s'exprimer enfin en breton sur les ondes radio où cette langue était totalement absente depuis l'invention de la radio. Plus acquis à la cause bretonne qu'allemande mais véhiculant des idées plutôt racistes et anti juives, Roparz Hemon sera le véritable animateur de cette antenne qui parlera breton mais aussi français. Il se situera plutôt sur un plan culturel et intellectuel que politique.[50]

La BBC - Thèmes abordés :

La BBC, vecteur de la Résistance Civile, ferment de la révolte dans les cœurs et les esprits/De la guerre des mots à la guerre d'action, de la résistance des esprits à l'action armée/La riposte allemande (brouillage, interdictions, répression féroce)/La « TSF », un bien précieux. (postes radio vendus à prix d'or au marché noir, jusqu'à 7 000 francs pour un modèle d'occasion, 800 pour une lampe alors que le salaire moyen horaire d'un ouvrier était de 10 francs).

Focus autour d'Yves Morvan Alias Jean Marin, natif de Douarnenez. Animateur de l'émission « Les Français parlent aux Français » entre juin 1940 et septembre 1943, il symbolise la « voix de la Liberté dans la nuit de l'occupation »

http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu06411/la-discussion-des-trois-amis.html

[50] Source : En ligne, site de radio Rennes :http://100ansderadio.free.fr/HistoiredelaRadio/Rennes-PTT/40-Rennes-Bretagne.html

- Radio « bicyclette »

Montage constitué d'une génératrice entrainée par une courroie montée sur une roue de bicyclette permettant l'alimentation électrique du poste de radio.

Réalisé par un habitant de la Chapelle-des-Marais (44), ce montage lui permettait de capter la BBC même en cas de coupure de courant.

inv.n° 75.1.86

Message de
M. Robert E. Sherwood

Directeur des Services d'Outre-mer de l'Office of War Information

979.11.958 Tract annonçant le lancement de la "Voix de l'Amérique"

979.11.960 Tract recto verso : Recommandations aux « sans filistes » français

Poste TSF Ducretet Thomson sur lequel le jeune Jean Huc écoutait la BBC en famille inv.n° 2008.21.1

Auditeur de la Radio Anglaise....

979.11.959 - Tract menaçant les « auditeurs de la radio anglaise »

7.3.3. Vive sous l'occupation.

La vie quotidienne sous l'occupation : Vexation / Spoliations / Réquisition/Aryanisation/ Pénurie/ Rationnement /Marché noir

La privation des libertés/ Trouver du travail – au service de l'occupant ? (départ en Allemagne, engagement dans l'organisation Todt, multiples chantiers)/ Se distraire (spectacles, cinéma, théâtre, concerts, bals clandestins)/ S' « arranger » avec l'occupant ?/Se ravitailler (Pénurie, rationnement, marché noir)/ Se déplacer (réquisitions de véhicules et chevaux, pénurie de carburant, zones côtière interdite)/Donner et recevoir des nouvelles (prisonniers de guerre, FFL…)

Se protéger/ la « défense passive »

Distinguer la vie sur le littoral et dans les grandes agglomérations, où l'occupation est très présente, de la vie à l'intérieur des terres, où les troupes allemandes sont moins denses.

- Landau à compartiment secret (s.n .)

Ce landau laissant apparaître un compartiment secret dissimulé sous le matelas est conservé dans les réserves du musée de Saint-Marcel.
Il témoigne de l'ingéniosité des acteurs de la lutte clandestine pour inventer des dispositifs permettant de transporter discrètement des colis et des messages pour le compte de la Résistance (ou plus simplement des denrées destinées au marché noir ?).
La documentation associée à ce don n'a pas été retrouvée et il est impossible à ce jour de remettre complètement cet objet en contexte.

Note du préfet du Morbihan aux maires du département à propos de l'application d'une circulaire relative à l'approvisionnement en beurre.
Si les contingents imposés pour ravitailler la région parisienne ne sont pas atteints, les habitants des communes concernées ne seront pas approvisionnés
Inv. n° 75.1.320

Carte de rationnement de savon pour enfants - 1941 (inv. n°75.1.272)
Morceau de savon de Marseille (inv. n°75.1.79)
Carte de rationnement viande et matières grasses (inv. n°75.1.243)
Coupon de pain T – Octobre 1942 (inv. n°75.1248)
Carte individuelle d'alimentation d'Albertine Hervo, ménagère à Trédion (56) . (inv. n°75.1.306)
Carte individuelle d'alimentation d'Eugénie Dauvergne, demeurant rue Saint-Anne à Malestroit (56) . (inv. N° 1986.6.5)
Roue de bicyclette dont les pneumatiques ont été remplacés par un cercle de bois (inv.n°1975.1.97)

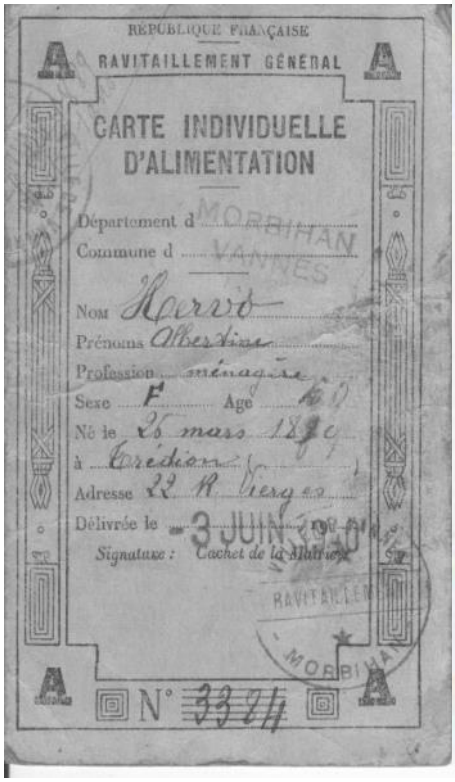

Séquence Autour de l'organisation Todt

L'occupation allemande est caractérisée par des chantiers de construction gigantesques afin de construire des bases sous-marines, fortifier les ports, agrandir l'aérodrome ou fortifier le littoral en construisant le mur de l'Atlantique. C'est dans ce contexte qu'est utilisée (créée en 1936) l'organisation Todt qui demande toujours plus d'ouvriers. Ces derniers sont d'ailleurs bien rémunérés au point que les industriels et agriculteurs bretons ont du mal à recruter. L'OT est alors le premier employeur de la région.

Un exemple dans les côtes du Nord. [51]

Dès l'été 1940, dans la perspective de la bataille d'Angleterre, les Allemands ouvrent des chantiers d'aménagements sur les aérodromes du département (Saint-Brieuc, Dinan, Lannion-Servel) afin de les adapter aux exigences de la Luftwaffe. Dans le cadre de l'Organisation Todt (OT), les Allemands démarrent également des travaux de fortifications côtières.

Au moment du lancement du Mur de l'Atlantique (août 1942), ce sont plus de 4 000 personnes qui sont employées au sein de l'OT dans le département (entreprises françaises ou allemandes). Il faut y ajouter plusieurs autres milliers dans les usines travaillant pour le Reich en particulier dans le secteur métallurgique (par exemple Tanvez et Chaffoteaux). La Wehrmacht devient ainsi, et de loin, le premier employeur du département (22). En raison du chômage et des salaires deux à trois fois supérieurs à ceux des entreprises françaises où ils sont bloqués, les chantiers allemands attirent sans peine chômeurs mais aussi de nombreux volontaires qui quittent leurs emplois, ce qui suscite le mécontentement des patrons d'entreprises et des exploitants agricoles qui dénoncent cette concurrence déloyale.

Nombreuses sont donc les entreprises locales (en particulier celles de bâtiment et de travaux publics) à collaborer économiquement à l'effort de guerre allemand : la plupart sont bientôt classées Rüstung et S Betrieb, c'est-à-dire qu'elles sont protégées par l'occupant et prioritaires. Il est même nécessaire de faire appel à d'autres entreprises régionales ou nationales et même à des travailleurs étrangers, notamment d'Afrique du Nord. En fait, si toutes ces entreprises profitent de la manne allemande, elles n'ont guère le choix, tous les chantiers importants autres que ceux de l'occupant étant interdits à la fin de 1942.

Cependant, du chômage de 1940 on passe à la pénurie de main d'œuvre à l'été 1942 avec la décision d'Hitler d'édifier le Mur de l'Atlantique : des centaines d'offres d'emploi pour les chantiers côtiers du département ne sont plus satisfaites et la population locale est de moins en moins désireuse de travailler pour l'occupant. Au travail volontaire vont devoir succéder bientôt la réquisition et la fermeture d'entreprises non-prioritaires pour dégager des bras. Ainsi, avant de recourir à la réquisition, la préfecture lance une enquête communale en novembre 1942. Les résultats sont éloquents sur le revirement de l'état d'esprit de l'ensemble de la population : dans les 275 communes qui ont répondu, seules 9 personnes sont « aptes » à travailler pour l'OT…

[51] Source en ligne :https://www.almrd22.fr/-Chantiers-Allemands-

Témoignage :

En juillet 1940, Geoffroy Norman (britannique, originaire de Jersey), responsable de l'usine d'emballages en bois de La Courbure en Taden, près de Dinan, est arrêté par les Allemands et fait prisonnier à la caserne Duguesclin à Dinan, puis interné à la caserne Saint-Denis près de Paris où sa captivité durera jusqu'en 1944.

Dès lors, Anne-Marie, son épouse, alors âgée de 41 ans, et laissée en « liberté provisoire et surveillée » se retrouve, du jour au lendemain, propulsée aux commandes de l'usine qui emploie plus de soixante ouvriers. Extrait du témoignage écrit en décembre 1945.

1942

Rien de nouveau ? Si, cependant, ce début de 1942 amène de la perturbation dans la main d'œuvre. L'organisation allemande « la Todt », chargée d'exécuter les travaux de défense côtière, orgueilleusement appelée le « Mur de l'Atlantique », emploie une foule considérable d'ouvriers et manœuvres de toutes catégories, payés à des tarifs bien supérieurs à ceux pratiqués dans l'industrie privée à laquelle, par un décret, on a formellement interdit d'augmenter les salaires. Il en résulte que certains ouvriers abandonnent leurs patrons pour aller offrir leurs services à l'organisation allemande. Attirés par l'appât du gain, plusieurs de mes hommes quittent la paisible usine de La Courbure pour s'engager sur les chantiers ennemis. Seuls, les Résistants demeurent attachés à un labeur qui ne trouble pas leur conscience. Embaucher des nouveaux devient difficile pour la raison que personne ne vient s'enquérir d'un travail moins bien payé que sur les chantiers de la Todt, et la bonne marche de l'ensemble à La Courbure souffre de cette pénurie de main d'œuvre.[52]

Point de vue allemand : Chargé d'inspecter les gares, Paul Knoch sillonne la France. Il est à Brest en mai 1943 :

« Depuis deux jours je suis à Brest.[…] Ici ça bouge beaucoup. Partout des chantiers, tout est terriblement fortifié. Hier je suis allé dans un blockhaus de sous-marin. Une installation fantastique. Je suis aussi monté à bord d'un sous-marin. J'en suis sorti couvert de mazout et de taches. […]Tout le sous-marin est un miracle de la technique. Le port, qui abritait toute la flotte française, est assez désert. » [53]

[52] Anne-Marie Morman, *Mon usine sous l'occupation allemande 1940-1944*, Ed. du Danhouët, 1999 - p. 80-81.
[53] A. Luneau, J.Guérout,S. Martens, *Comme un Allemand en France – Lettres inédites sous l'occupation 1940-1944*, éd.l'iconoclaste, 2016 ; p.190

Les collections du musée recèlent de nombreux objets autour de l'organisation Todt qui a eu pendant les 4 années d'occupation une grande importance pour l'économie bretonne et a grandement modifié ses installations portuaires et remodelé son littoral.

Avis concernant un arrêté daté de novembre 1943 émanant de la Feldkommandantur 750 (Vannes) protégeant les ouvriers de l'organisation Todt (ces derniers ne pouvaient pas être requis pour le STO en Allemagne) Inv. n° 1975.1.24

Casque allemand modèle 35/52 portant au pochoir l'insigne de l'Organisation Todt. Ce casque était distribué aux travailleurs exposés ou aux commandos de protection. Inv. n° 1984.15.1

Jetons personnels que les travailleurs de l'OT devaient placer sur les râteliers d'outils en début de journée afin d'éviter les vols et disparitions.

Couverts de campagne règlementaires de l'armée allemande – 1941. (inv.n°2009.26.1-4)

Cliché : *Lorient, 941, sur le chantier de construction de la base sous-marine de Kéroman, les ouvrier de l'OT font une pause casse-croûte (AM Lorient – C. Bougeard, la Bretagne de l'occupation à la Libération, p. 52-53)*

Maquette de la base de Kéroman (L 150cmx l 80x H 80)

Vareuse ayant appartenu au Korvetten Kapitan Heinrich GÖLLNITZ, commandant l'U BOOT U 657 entre le 20 décembre 1941 et le 17 mai 1943 date à laquelle son sous-marin fut coulé par la frégate HMS Swale à l'est du Cap Farevel (Groënland). Les 47 membres de son équipage périrent avec lui. Il venait juste de torpiller le cargo britannique « Aymeric » causant 52 victimes.
(Inv. n° : 1985.18.1)
Pendant la seconde guerre mondiale, 5 ports de la façade atlantique abritent les sous-marins allemands dont trois se trouvent en Bretagne : Brest, Lorient et Saint-Nazaire. Leur centre de communication est basé au château de Pignerolles près d'Angers à compter du début de l'année1943. C'est là que cette vareuse a été retrouvée à la Libération.
Cet objet est le témoin de la lutte sans merci sur tous les océans du globe pendant la seconde guerre mondiale et illustre toute l'importance des bases de sous-marins allemands en Bretagne.

Casquette de sous-officier sous-marinier de l'U.Boot 124 (insigne Edelweiss). Ce sous-marin, affecté à l'Unterseebootflotille 2, basé à Lorient dès septembre 1940, coule 48 navires avant d'être détruit par les britanniques au large de Porto en avril 1943.
(Inv n° 1987.20.1)

Tenue de cuir de sous-marinier affecté à la Kriegsmarine
(Inv. n° 1980.20.1 ; 1990.16.1 ;1998.11.1)

Se protéger- La défense passive

Abri individuel en béton armé. Retrouvé en bordure de voie ferrée près de Rennes à proximité de la maison d'un garde barrière cet abri de 3 tonnes était destiné à le protéger des bombardements (Inv. n° 1987.25.1)
Panneau signalant la proximité d'un abri contenant 25 personnes (inv. n° 85.20.1)
Deux affiches diffusées par Vichy précisant la conduite à tenir en cas d'alerte (inv. n° 75.1.88 et 86.32.3)
Un insigne et deux brassards de volontaire de la défense passive (inv. n° 79.11.633 ; 96.18.11 et 96.18.13)
Bicyclette de Jean Caux responsable de la défense passive à Bouvron/ Loire inférieure (inv. n°75.1.92)
Ampoule domestique et ampoule de phare automobile à faible éclairage agréées par la Défense passive (inv. n°84.13.1 et 84.13.2)
Appareil normal de protection dit « masque à gaz » distribué par la Défense passive à Saint-Nazaire (inv. n° 93.17.24)
Notice pour le personnel de la SNCF concernant l'emploi de l'ANP - Masque à Gaz (inv. n°79.11.719)
Consignes pour ajuster le masque à gaz (inv.n°79.11.714)

6.3.4. La violence et l'arbitraire

La répression s'intensifie : Chantage – Otages - Représailles –torture - exécutions – déportations

Octobre 1941 : Le tournant de l'exécution des otages de Châteaubriant
Le 20 octobre 1941, le responsable des troupes d'occupation en Loire-Inférieure, le lieutenant-colonel Karl Hotz, est abattu à Nantes par des résistants communistes. En représailles, les autorités allemandes d'occupation fusillent, le 22 octobre 1941, 48 prisonniers pris comme otages à Châteaubriant, Nantes et Paris.
L'émotion est très grande dans l'opinion publique. C'est une date charnière : L'indignation dépasse la peur de l'occupant Cette exécution disqualifie également les autorités de Vichy, incapable de s'opposer au diktat des autorités d'occupation.

Basculement complet du PC dans la lutte armée
La répression de Vichy/Rafles de juillet 1942/Les fusillés de La Maltière (compte rendu dans la presse)/Procès de Nantes en janvier 1943 (42 condamnés)
La légalisation de la terreur.

Jusque-là les autorités allemandes exécutaient au grand jour, en public, pour « marquer les esprits »
La vive émotion suscitée par cette exécution va conduire à une nouvelle forme de terreur : la disparition, la déportation et l'exécution dans le secret des opposants au Reich (décrets Nuit et Brouillard)

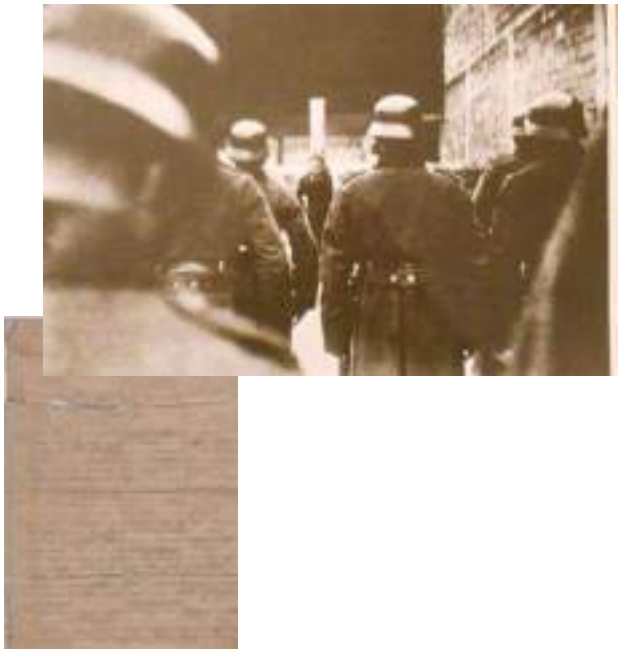

- 2 avis relatant l'assassinat du feldkommandant Hotz, offrant une récompense pour qui dénoncera les coupables et annonçant l'exécution de 50 otages en représailles si les « meurtriers » ne sont pas retrouvés (inv. n°1980.7.7 et 78.8.5)

- Dernière lettre d'Emile David, otage de Châteaubriant, à sa famille (inv. n°1994.58.1)

Dernière lettre d'Emile David à sa famille.

Originaire de Nantes, militant communiste, Emile David est arrêté début 1941 pour avoir pris part à une manifestation anti allemande. Il fait partie comme Guy Môquet des « fusillés de Châteaubriant », et figure parmi les 48 otages exécutés le 22 octobre 1941 en représailles de l'attentat perpétré deux jours plus tôt à Nantes contre le Feldkommandant Karl Hotz.

Cette dernière lettre est particulièrement émouvante. A sa lecture nous vient d'abord un sentiment de malaise, d'impudeur à lire un courrier qui ne nous est pas destiné, comme un acte de voyeurisme indécent. Pourtant, cette lettre comporte une part d'universel. Elle peut être lue comme une sorte de testament laissé par l'auteur qui, à travers sa famille, interpelle chacun d'entre nous et nous lègue derrières quelques mots très simples un message grave et essentiel qui résonne encore aujourd'hui et fait que nous nous sentons redevables : « *Nous mourrons avec l'espoir que ceux qui resteront auront la liberté et le bien-être.* »

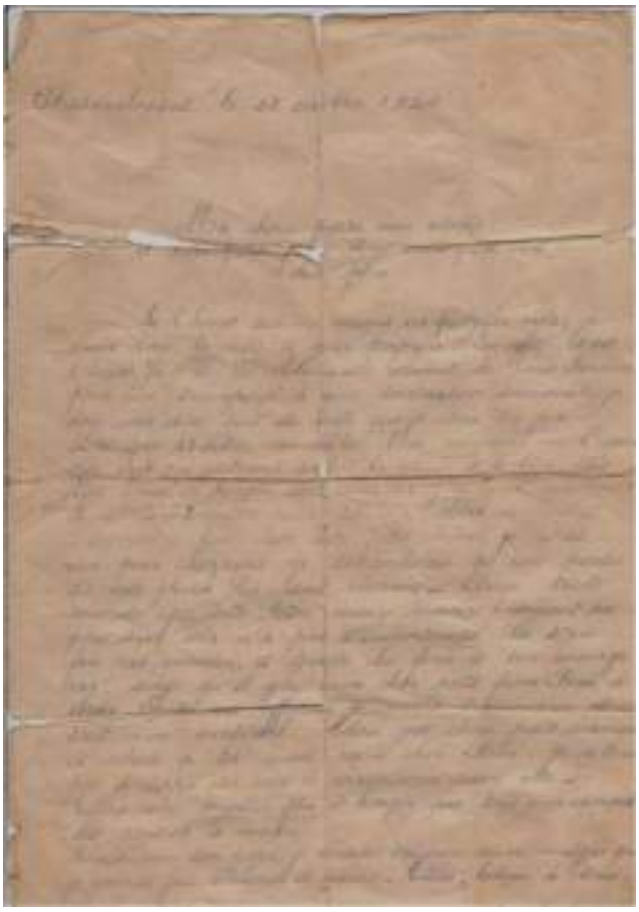

Châteaubriant le 22 octobre 1941

Ma chère petite mère adorée
et mon petit frère René ainsi qu'à mon cher père

A l'heure que tu recevras ces quelques mots, je serai loin de vous et pour toujours. En effet il est 1 heure 1/2 et les Allemands viennent de nous chercher pour être transporté à une destination inconnue. Je dois vous dire tout de suite que je dois être fusillé ainsi que 23 autres camarades. Nous mourrons avec l'espoir que ceux qui resteront auront la liberté et le bien-être.
Mes dernières pensées sont celles-ci : j'ai fait une paire de sabots à quatre feuilles pour toi ma chère maman et l'hydravion pour mon cher petit frère. Je n'ai rien pour Suzanne. Je demanderais qu'une partie de mes photos lui sont réservées. Bien triste souvenir que cette lettre mais, mourir à présent ou plus tard cela n'a pas d'importances. Ne t'en fais pas, maman, et garde ta force et ton courage car, songe qu'il y a mon cher petit frère René à élever. Toutes mes affaires te seront transmises et tout mon matériel.
Adieu ma chère petite maman et adieu à toi aussi mon cher petit René. Je n'écris pas à papa car cela le chagrinera assez vite.
Adieu une dernière fois et songez que tous mes camarades pensent à vous.
Adieu mon bon papa, je vous ai toujours aimé malgré que je vous ai fait beaucoup de peines.

Adieu, Adieu à tous.

Emile

***Point de vue allemand** : Lettre de Hans-Peter E. en date du 4 novembre 1941. Il est en Bretagne depuis neuf mois et constate que la situation de dégrade à la suite de l'exécution des otages de Châteaubriant :*

« Dernièrement, il y a eu des incidents en France qui appellent à la prudence – puisque c'était dans les journaux, ce n'est pas un secret militaire. D'abord, ce lieutenant-colonel qui a été abattu de deux balles dans le dos à Nantes, par des inconnus ; comme riposte allemande, on a fusillé cent otages français. Peu après il y a eu un cas semblable à Bordeaux, et de nouveau dimanche, pas loin d'ici. On dirait qu'une conspiration cherche à troubler par la violence les relations entre Allemands et Français, qui, telles que je les avais observées jusqu'ici, étaient très bonnes, en forçant le pouvoir allemand à prendre des mesures sévères, qui provoquent de l'amertume parmi les opprimés. »[54]

-Croc de boucher ayant servi à pendre les résistants lors des séances de torture au château de Kerlivio à Brandérion près de Lorient (sn).

Nerf de bœuf et matraque ayant servi aux interrogatoires à la Feldgendarmerie 790 de Ploërmel.(Inv. n° 78.5.4 ; 78.5.5 ; 1979.12.7)

Ces instruments du supplice évoquent les heures les plus sombres de l'occupation. Ils font écho aux mots si poignants trouvés par André Malraux lors du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon en décembre 1964 : « c'est le temps des caves et de ces cris désespérés que poussent les torturés avec des voix d'enfants… La grande lutte des ténèbres a commencé. […] Entre ici […] avec ton terrible cortège. Avec ceux qui sont morts dans les caves sans avoir parlé - comme toi - et même, ce qui est peut-être plus atroce, en ayant parlé… »

Vareuse de sous-officier allemand de la Schutzpolizei de Rennes- Police allemande chargée de la répression et de la lutte « anti-terroriste » en particulier dans les villes (inv. n°1979.11.972)

[54] A. Luneau, J.Guérout,S. Martens, *Comme un Allemand en France – Lettres inédites sous l'occupation 1940-1944*, éd.l'iconoclaste, 2016 ; p113.

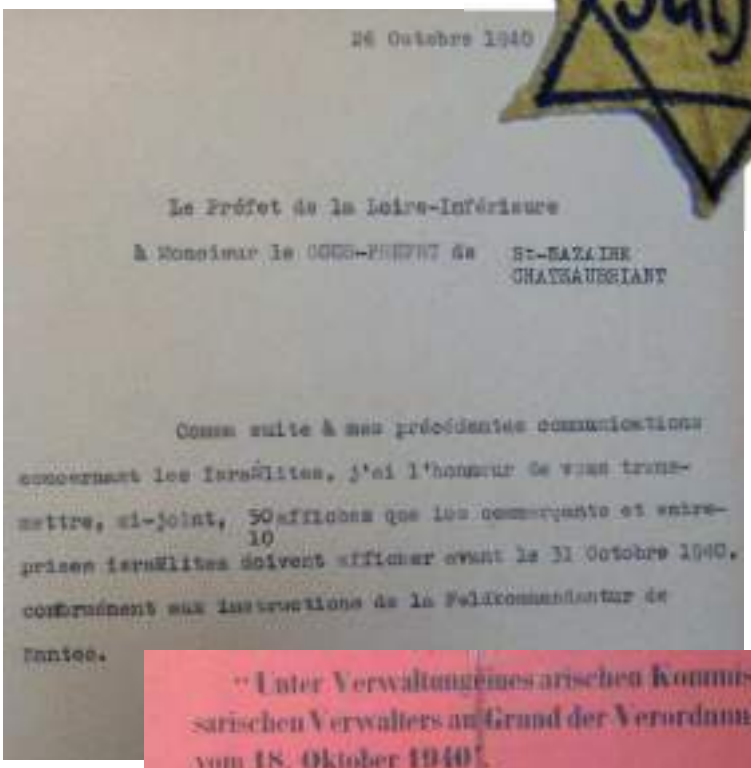

26 Octobre 1940

Le Préfet de la Loire-Inférieure

à Monsieur le Sous-Préfet de St-NAZAIRE CHATEAUBRIANT

Comme suite à mes précédentes communications concernant les Israélites, j'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, 50 10 affiches que les commerçants et entreprises israélites doivent afficher avant le 31 Octobre 1940, conformément aux instructions de la Feldkommandantur de Nantes.

"Unter Verwaltungsmassnahmen arischen Kommissarischen Verwalters auf Grund der Verordnung vom 18. Oktober 1940".

"Direction assurée par un commissaire-gérant aryen, nommé par application de l'ordonnance allemande du 18 Octobre 1940".

Le sort des Juifs de Bretagne

Même si les thèses antisémites ne trouvent en Bretagne qu'un écho limité, le recensement des Israélites de Bretagne, leur stigmatisation et la spoliation progressive de leurs biens puis leur arrestation et leur départ par convoi vers les camps de la mort s'organise de façon méthodique par l'administration française qui se soumet, avec plus ou moins de zèle, aux demandes des autorités d'occupation.

Parmi les 2 000 Juifs recensés en octobre 1940 dans les cinq départements de la Bretagne historique, on dénombre au moins 462 victimes dont 72 enfants et adolescents.

Sources : Claude TOCZE Claude et Annie LAMBERT, *Les Juifs en Bretagne (Ve – XXe siècles)*, Presses universitaires de Rennes, collection « Mémoire commune », 2006,

Carte d'identité de Suzanne Besso résidant La Baule, déportée sans retour avec toute sa famille par le convoi n° 45 du 11 novembre 1942 de Drancy vers Auschwitz (s.n.)

Etoile jaune. Instaurée par les Nazis en septembre 1941, son port par la communauté Israélite est rendu obligatoire en France à partir de juin 1942 (inv. n°993.2.1)

Directives données par le préfet de la Loire inférieure en octobre 1940 concernant l'aryanisation des biens. (Archives départementales de Loire Atlantique)

BEKANNTMACHUNG

AVIS

Bekanntmachung

Der Gelegenheitsarbeiter Roger BARBET ist durch feldgerichtliches Urteil vom 12.4.1941 wegen Spionage zum Tode verurteilt.

Das Urteil ist am 4 Oktober 1941 vollstreckt.

AVIS

Le manœuvre Roger BARBET, condamné à mort pour espionnage le 12-4-41 par la Cour Martiale, a été fusillé le 4 Octobre 1941.

- Avis relatant annonçant l'exécution d'Henri Honoré d'Estienne d'Orves et de ses compagnons du réseau Nemrod qui établissent depuis Nantes la première liaison radio avec la France Libre en décembre 1940
- Avis d'exécution de Roger Barbe, initiateur d'un groupe de Résistance à Lannion, membre du réseau CND.

Station d'émission en morse avec manipulateur et écouteurs du LV Jean Philippon alias « Hilarion » membre du réseau CND. (Inv. n° 1989.2.2)

Fondée dès juin 1940 par Gilbert Renault dit « Raymond » (plus tard « colonel Rémy »), la Confrérie Notre-Dame est un réseau de renseignements ralliée à la France libre. C'est l'un des premiers réseaux du Bureau central de renseignements et d'action (BCRA) et sans doute le plus important réseau de renseignements militaires de la Résistance.
Le réseau s'implante d'abord dans l'Ouest et recrute des informateurs dans les ports de l'Atlantique (Bordeaux, Brest). Les informations sont transmises à Londres d'abord par courrier transitant par Madrid, puis par radio.
Officier de marine en poste à Brest, Jean Philippon alias « Hilarion » communique 1940 à 1942 des renseignements permettent notamment à l'aviation anglaise de toucher gravement les croiseurs *Scharnhorst* et *Gneisenau*, d'endommager le *Prinz Eugen*, et de couler le super-cuirassé *Bismarck*.

7.3.5. La Résistance s'organise

« Sociologie » de la Résistance (cf. travaux de C.Bougeard). Structuration d'abord dans les villes puis dans les campagnes après l'instauration du STO début 1943.

Faire sentir l'importance de la Chronologie :
Juin 1940 - juin 1941 : *premières résistances*
Juin 1941 – juillet 1943 : *Les renversements d'alliance (opération Barbarossa et dénonciation du pacte Germano soviétique, l'entrée des Etats unis dans la guerre après Pearl Harbor en décembre 1941 puis les premières défaites du Reich redonnent espoir (Stalingrad, débarquement allié en Afrique du Nord, El Alamein, Italie, Corse …). Elles provoquent également l'annexion de la Zone Libre en novembre 1942 qui modifie les structures et les enjeux de la lutte clandestine et finit de discréditer l'autorité du maréchal Pétain.*
Juillet 1943-1944 : *Organisations nationales de plus en plus structurée, unification de la Résistance et légitimité croissante du général de Gaulle. Effets de l'instauration du STO en février 1943. Entrée en masse dans la clandestinité et développement des maquis. Annonce du débarquement.*
La répression s'intensifie : hiver 1943 - printemps 1944 :
conséquences sur les esprits. La Résistance s'étoffe malgré la répression : assentiment de plus en plus grand à la Résistance (STO, paysans qui ne croient plus à la corporation paysanne). 4 500 réfractaires par département breton à l'été 1943. (Problèmes pour les intégrer aux formations de la Résistance)
13% des requis seulement partent au STO.

Une région en dissidence (bascule définitive en juin 1943 les enfants de paysans sont aussi requis alors qu'ils étaient épargnés jusque-là). Spécificité bretonne ? Possibilité d'héberger de nombreux réfractaires (géographie de bocage).

Panorama des réseaux, mouvements et groupes armés en Bretagne

Les réseaux d'évasion, de renseignement, d'action (BCRA/IS/OSS)/
La résistance communiste et la question de la lutte armée, désaccords entre FTP communistes et gaullistes/Gendarmes et résistants. Position inconfortable de la gendarmerie. Rôle particulier du CDT Guillaudot et de ses hommes dans le Morbihan/Unification imparfaite de la Résistance en Bretagne

Lettre de réquisition pour le STO adressée à Jean-François Le Bousso -Vannes - 28 mai 1943 (inv.n° 75.1.30)

Affiche des autorités de Vichy incitant au travail en Allemagne (inv. 75.1.359)

Le sauvetage et la récupération des équipages d'avions abattus dans le ciel de France est une priorité pour les Alliés qui comptent sur la Résistance pour les recueillir et les exfiltrer. Le SOE (service secret britannique) crée le Réseau Shelburn spécialisé dans cette mission. Un des points d'évasion principaux de cette filière se situe sur le littoral breton, près de Saint-Brieuc. Ces équipages traqués par les Allemands, et que quelques mots échangés peuvent suffire à démasquer, sont conduits vers Plouha et l'Anse Cochat (nom de code Bonaparte) où ils sont hébergés dans la « Maison d'Alphonse » en attendant la vedette rapide britannique qui les prend en charge de nuit et les conduit vers l'Angleterre.
Plus de 100 aviateurs seront ainsi sauvé au prix d'énormes risques pris par les membres du réseau.

Membre d'équipage d'un bombardier britannique (inv. n° 1997.44.1 ; 79.11.748-749 ;79.11.753-754)
Membre d'équipage d'un bombardier américain (inv. n° 1985.16.1-4)
Plaque commémorative du réseau Shelburn (plage de Plouha)

La Bretagne est une terre de mission pour les agents secrets, qu'ils soient sous les ordres de la France Libre (BCRA) ou des Alliés (Intelligence Service britannique et Office of strategic services américain)
Les enjeux sont multiples : mettre en place un réseau et recruter ses chefs, estimer les capacités de la Résistance, collecter des renseignements sur l'ennemi, identifier les installations qui seront ciblées par les bombardements, localiser les zones de largage et d'atterrissage clandestines…

Tenue de saut d'agent du SOE britannique (ces agents portaient généralement un costume civil sous leur tenue de saut et faisaient disparaitre leur équipement une fois au sol). Ils pouvaient être parachutés, déposés et récupérés de nuit par avion *Lysander* ou par un sous-marin allié.

Tenue de saut (Inv. n° 1991.17.1 ; 1984.22.2 ;1990.12.6 ;96.26.7)
Pistolet à silencieux Welrod MK II A (inv. n° 1996.14.1)
Stylo pistolet Faultless à 1 coup (inv. n° 2017.0.8)
Matraque télescopique (inv. n° 2017.0.19)
Emetteur récepteur A MK II dissimulé dans une valise (inv n° 1986.28.1)
Fausse carte d'identité de l'agent du SOE André Hunter Hue alias Alfred Havet qui sera très actif en Bretagne et en particulier à Saint-Marcel. On peut citer l'exemple de Guy Lenfant (Mission Cockle) ou François Vallée (Réseau Oscar Parson) pour illustrer les missions en Bretagne des agents du SOE.

Affiche incitant les habitants de Ploërmel (56) à partir travailler en Allemagne (inv. 78.8.6)

- Bicyclette utilisée sous l'occupation par Mme Denise Josse, receveuse intérimaire des PTT du Roc Saint-André (56), agent de liaison dans la clandestinité. (inv. n° 1984.20.01)

« J'ai servi d'agent de liaison, assurant des communications téléphoniques clandestines. Je me suis occupée de la fabrication et de la distribution de fausses cartes d'identité. J'ai hébergé des aviateurs alliés. A la formation du maquis de Saint-Marcel, en juin 1944, j'ai dû plusieurs fois me rendre à bicyclette au maquis pour transporter des messages. Un jour, l'un des messages était introduit dans le guidon de la bicyclette : nous n'avons jamais pu l'arracher il y est toujours. »
Témoignage recueilli le 15 février 1984 in *Les PTT dans la Résistance - Quarante ans après, les témoignages* - Musée de la Poste - 1984.

Fausse carte d'identité d'Emile Guimard, futur organisateur du maquis de Saint-Marcel, entré dans la clandestinité début 1944 (inv. 78.2.4)

Des bretons au service de l'ennemi.

Des auxiliaires du PPF/Autonomistes PNB/Bezen Perrot/Milice Française (présente tardivement et essentiellement en Loire inférieure)
Commando SCHADD/ « ultra » du PNB.
Au service de l'Abwehr (exemple de Maurice Zeller)

Maurice Zeller, officier de Marine révoqué, s'engage au service de l'ennemi. Il se spécialise dans la traque des résistants. Il pose ici avec ses complices Munoz et Gross devant les cadavres de Marienne et ses hommes massacrés à Kérihuel (56).

Point de vue allemand – Le pire et le meilleur
Hubert S. passe quelques mois à Rennes en 1943. Dans son journal, il se montre pour le moins méprisant envers les Français :
20 mars 1943
« Au bord [de la ville de Rennes] un château terriblement délabré – comme tous les autres par ici.[…] des difficultés inattendues, un peuple obtus.[…] Dans les deux fermes que nous occupons, des images effrayantes et révoltantes : les chambres des valets et des filles de ferme sont plutôt des cavernes. Une chambre de valet : pire qu'en Russie. Voilà la grande nation. On est stupéfait de voir l'état vétuste de tout. Les rênes traînent par terre. Des gens aussi négligés, un rebus racial. […]
21 mars 1943
« Il nous reste donc du temps pour chercher un autre logis. Enfin une pièce vide dans une grande maison. […]Evidemment totalement délabrée, mais nous sommes contents de pouvoir enfin nous assoir près de la fenêtre au soleil et admirer tout ce peuple qui fait sa promenade dominicale devant nous. Quels énergumènes ! Il y a aussi quelques métis, noir et blanc, dégoutant ! »[55]

A contrario, Wilfried Guske est affecté à la défense du mur de l'Atlantique, en Bretagne, en août 1943. Le 30 mai 1944, il sauve au péril de sa vie une jeune fille blessée par une mine près de Guidel. Le maire de la ville attestera ce comportement exemplaire en novembre 1946 :

Mairie de Guidel, le 9 novembre 1946
Attestation,
Le maire de Guidel, soussigné, certifie que :
D'après enquête de Monsieur Jean Nicolas, garde champêtre de la commune, il est exact que le 30 mai 1944, mademoiselle Francine Rio née le 16 septembre 1910 a pénétré dans un champ de mines, situé entre les villages de Kerhop et Traouger. Une mine a explosé et la jeune fille fut grièvement blessée. Alerté, le lieutenant allemand Guske Wilfried n'a pas hésité à pénétrer à son tour dans ce champ sans plan ni détecteur pour se porter au secours de la blessée. Grâce à lui, celle-ci a pu être sauvée. Le lieutenant l'a ensuite dirigée vers l'hôpital civil de Quimperlé, dans une voiture ambulance appartenant à l'unité dont il faisait partie et qui stationnait dans le village de Kerhop en Guidel. Mademoiselle Francine Rio certifie que c'est grâce à cet officier allemand qu'elle est actuellement en vie. En foi de quoi le présent certificat a été délivré pour servir et valoir ce que de droit.[56]

[55] A. Luneau, J.Guérout,S. Martens, Comme un Allemand en France – Lettres inédites sous l'occupation 1940-1944, éd.l'iconoclaste, 2016 ; p186.
[56] Ibid, p.292.

7.4. Vers la libération

7.4.1. Objectifs

Cette séquence s'inscrit dans un temps court. Elle est envisagée sur un mode dynamique qui convient à l'évocation des combats de la Libération dont la Bataille de Saint-Marcel constituera l'épicentre.

Il s'agit de restituer l'espoir soulevé par le débarquement allié en Normandie le 6 juin 1944, attendu depuis des mois. Les armes sortent des caches et sont larguées en nombre grâce aux parachutages alliés. Les actions de sabotage et de guérilla se multiplient à mesure que les Alliés s'approchent de la Bretagne. C'est la Résistance en armes qui prévaut ici. La succession des évènements peut s'appuyer sur les mots d'ordre diffusés par la BBC à destination de la Résistance afin de déclencher les différents plans prévus pour harceler l'armée allemande et faciliter la percée alliée.

La bataille de Saint-Marcel du 18 juin 1944 fera l'objet d'un traitement particulier afin de la rendre plus lisible et mieux connue. Sa place, son importance et sa singularité parmi les autres grands maquis mobilisateurs comme les Glières, le Vercors ou le Mont Mouchet, mieux connus du grand public, pourra également être reconsidérée.

Avec l'aide de la Résistance, la Bretagne est finalement libérée en quasi-totalité par les Alliés en l'espace de deux semaines au début du mois d'août 1944 mais Les forces allemandes se retranchent dans des poches qui ne tomberont qu'après de très rudes combats (Brest et Saint Malo à la fin de l'été 1944, Lorient et Saint-Nazaire près d'un an plus tard en mai 1945 après un siège auquel de nombreux maquisards intégrés dans l'armée régulière auront pris part). La libération de ces poches est obtenue au prix de combats acharnés, de destructions et de « dommages collatéraux » qui vont durablement marquer les populations civiles et radicalement modifier le « paysage urbain » de certaines grandes villes bretonnes.

Cette séquence évoque également les conditions d'un retour à la légalité républicaine sous l'autorité du Gouvernement Provisoire de la République Française qui teste en Bretagne sa légitimité et prépare le retour d'un état de droit démocratique.

7.4.2. Thèmes évoqués :

L'annonce du débarquement/L'action des parachutistes de la France Libre/Armer les maquis/ Harceler les Allemands/Sortir de la clandestinité ?/La bataille de Saint Marcel/Traque et répression sanglante d'une armée aux abois/Attendre les Alliés/La Libération/Etre dans le camp des vainqueurs/L'épuration-Les exécutions extra judiciaires/Le retour à la légalité républicaine et l'épuration judiciaire/Les maquisards dans l'armée régulière/La Libération des poches

7.4.3. Focus sur les combats de Saint-Marcel

Principes :

La narration des combats de Saint-Marcel doit constituer un point fort du parcours de visite et faire l'objet d'un soin particulier. **Il convient d'inventer une « dramaturgie » permettant de faire comprendre au visiteur la montée en puissance et la mobilisation progressive des forces vives de la Résistance intérieure et extérieure à l'approche du débarquement.**

5 JUIN 1944
« LES DÉS SONT SUR LE TAPIS » :
Déclenchement du plan vert:
Ralentir l'acheminement des renforts allemands vers le front de Normandie.
Sabotage des voies de communications ferroviaires et routières, en un maximum de points.

On peut à cet effet utiliser les messages codés émis par la BBC radio Londres à destination de la Résistance afin de séquencer cette montée en puissance. Le caractère énigmatique de ces messages codés ainsi que les couleurs associés aux différents plans prévus sont de nature à interpeller le visiteur et à l'immerger au cœur de l'action par une scénographie interactive.

- 1er juin **: Les sanglots longs des violons de l'automne** : Annonce de l'imminence du débarquement (en réalité lancé pour les agents du Réseau « Ventriloque » dépendant du SOE britannique).

- « L'heure du combat viendra » est le message d'alerte lancé le 1er juin 1944 à la résistance bretonne (et tout le "Grand Ouest"/ région « M » pour l'Etat -Major FFI)

Messages adressés à la Résistance bretonne (région M) le 5 juin après 21h00 :

- Plan vert : **« Les dés sont sur le tapis »** : paralysie du réseau de chemins de fer, par le sabotage des voies ferrées pour empêcher l'afflux des renforts allemands vers le front de Normandie.
- Plan violet **« ne faites pas de plaisanteries »:** coupure des lignes de télécommunications aériennes et souterraines à grande distance.
- « Il fait chaud à Suez » : Plan rouge - Actions de guérilla et de harcèlement contre les troupes d'occupation.
- « La flèche ne percera pas » : Plan « tortue » ou « Bibendum » : retarder la montée des renforts allemands vers le front de Normandie par des actions de sabotage, neutraliser les ponts et les carrefours stratégiques.

Dès réception des messages destinés à la résistance en Bretagne, appel du colonel Morice, chef des FFI du Morbihan aux maquis environnant. Concentration des résistants à Saint-Marcel, véritable centre mobilisateur des maquis du Morbihan.

- 6 juin : «**Bercent mon cœur d'une langueur monotone** » Faisant suite au message de préalerte du 1er juin (Les sanglots longs des violons de l'automne). Confirme le déclenchement de l'Opération Overlord, débarquement en Normandie.
- Plus tard : 3 août à 18h00, après la percée d'Avranches : **« Le chapeau de Napoléon est-il toujours à Perros-Guirec »** : Signal de l'insurrection accompagnant l'arrivées des Alliés : soulèvement général de tous les maquis bretons.

Mise en exergue des combats de de Saint-Marcel qui se caractérisent par une l'action combinée des bataillons FFI du Morbihan et des parachutistes de la France Libre avec la bienveillante complicité des habitants du territoire

Dans la nuit du 5 au 6 juin, parachutage d'éléments précurseurs destinés saboter les installations ennemies à encadrer la Résistance locale et à fixer les troupes allemandes afin d'éviter tout mouvement vers la Normandie, à désorganiser l'ennemi et à faciliter la pénétration alliée. Les hommes qui sautent sur la Bretagne sont des Français du 2ème RCP intégré au 4th Special Air Service Batallion britannique. Ces parachutistes sont les *« premiers à mettre le pied sur le sol de France, premiers de toutes les troupes françaises, premiers de toutes les troupes alliées »* selon leur chef, le CDT Bourgoin.

Comme à Saint-Marcel, l'action des parachutistes SAS de la France Libre dans toute la péninsule armoricaine, aujourd'hui quasi illisible, gagnerait à être davantage « scénarisée » en utilisant comme angle d'approche les noms des missions successives parachutées en Bretagne : Samwest, Dingson, Cooney Parties, Lost, Grog, Derry… « Sonnent » comme des promesses de libération.

Quelques éléments concernant les combats de Saint-Marcel – Succession des évènements

1 - Prélude.

Parachutage des SAS programmé dans l'ordre de bataille de l'opération Overlord. Premiers accrochages. Jonction avec la Résistance.

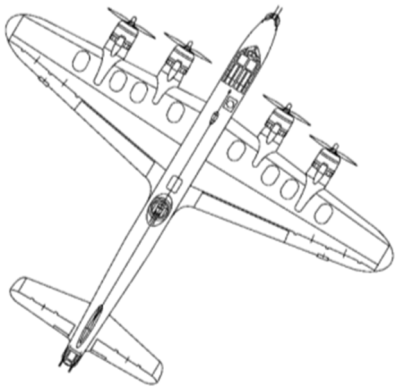

- 4 sticks de commandos SAS sont parachutés dans la nuit du 5 au 6 juin dans le ciel de Bretagne. 2 sticks de 9 hommes aux ordres des lieutenant Deschamps et Botella dans les côtes du Nord chargés d'armer la base *Samwest* dans la forêt de Duault et 2 sticks de 9 et 7 hommes aux ordres des lieutenant Marienne et Déplante accompagnés d'un agent du SOE (André Hunter-Hue) chargés d'armer la base Dingson dans les landes de Lanvaux, près de Saint-Marcel.

Le groupe du lieutenant Marienne touche terre près de Plumélec à 0h45. Il est immédiatement repéré par les troupes allemandes. Le caporal Emile Bouétard est tué, première victime française des combats de Libération. Les trois radios sont capturés avec les postes et les codes.
Le groupe du lieutenant Deplante est parachuté près de Guéhenno. Les deux groupes établissent la jonction le 7 juin et se retrouvent à La Nouette.
Manque de coordination entre le BCRA et le commandement britannique. Manque d'informations sur les forces en présence et en particulier l'importance des maquis constitutifs de la Résistance Bretonne : Marienne est impressionné par l'importance des effectifs rassemblés et annoncés envoie un message radio au CDT Bourgoin : « Votre présence ici est indispensable. Urgence. Suis enthousiasmé par organisation et ses immenses possibilités (…) cinquante camions, trois tonnes, cinquante voitures tourisme disponibles. Avons grosses réserves vivres et

cheptel sauf farine. Envoyez d'urgence essence, matériel sanitaire et uniformes avec, si possible, identité. Attendons confirmation de votre arrivée. »
Nuit du 9 au 10 juin : Parachutage du capitaine Puech-Samson, de 46 SAS ainsi que de l'équipe « Jedburgh » George.
Nuit du 10 au 11 juin : Nouveaux parachutages dont le CDT Bourgoin (parachute tricolore) avec 17 hommes.
Nuit du 12 au 13 juin : plus de 80 SAS sont parachutés.
Le 15 juin, 500 hommes protègent le PC de la Nouette et le terrain de parachutage.
-Dans la nuit du 17 au 18 juin est largué le stick du lieutenant Roger de la Grandière, ancien aide de camp du général de Gaulle avec quatre jeeps spécialement aménagées. Les mitrailleuses Vickers supposées les armer sont détruites dans le crash du container dont le parachute ne s'est pas ouvert.

Du 8 au 17 juin, presque chaque nuit apporte son lot de parachutage de containers par avions Stirling. (742 containers pour la seule journée du 13 juin avec armes, munitions, essence, farine, vêtements, chaussures, médicaments…). Au total, 68 avions parachutent hommes et containers sur le terrain « Baleine ». C'est le plus grand parachutage en France occupée.
Ces parachutistes français venus d'Angleterre qui se sont déjà battus contre les Allemands et qui viennent les encadrer pour contribuer à la libération du sol de France jouissent d'un prestige immense et suscitent l'enthousiasme et l'admiration des jeunes maquisards.

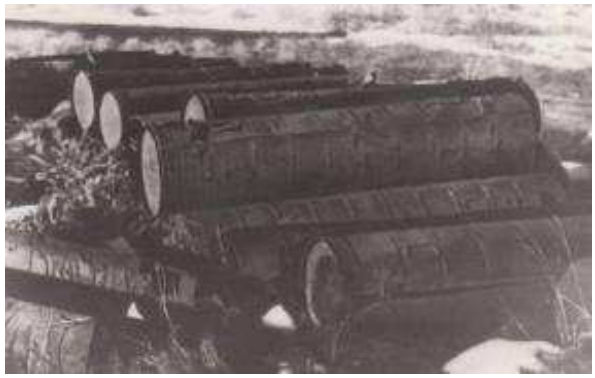

2 - La « petite France »

Au total, trois à quatre mille hommes sont armés à Saint-Marcel, centre mobilisateur sans équivalent où il règne d'après les témoins une atmosphère de joie, une ambiance de « kermesse ». Le camp de Saint-Marcel est surnommé **« La petite France** ». Le ravitaillement s'organise ainsi que le soutien sanitaire. Les femmes cousent des brassards FFI.

Brassard de marraine FFI de la résistante Marie Malard de Plumelec (inv.n°78.7.18)

Cette concentration d'hommes et de matériels n'échappe pas aux Allemands. Le CDT Bourgoin en est conscient et attend l'ordre d'intensifier la guérilla et de se porter au-devant des alliés pour leur servir de guide. Il attend le débarquement entre l'estuaire de la Vilaine et Port Navalo, finalement ajourné dans la nuit du 17 au 18 juin.
Le général Mac Leod envoie ce message : « Eviter à tout prix bataille rangée. Stop. Continuer guérilla à outrance et armement FFI ». La dispersion des unités est décidée, mais il est trop tard.
De son côté, le général Wilhem Fahrmbacher, commandant le XXVème corps d'armée qui surveille la Bretagne de Brest à Saint-Nazaire attend des blindés. Il prévoit d'anéantir Saint-Marcel le 20 juin.

Uniforme de cycliste ukrainien (Osttruppen- troupes supplétives des pays de l'Est qui ont largement contribué à la répression allemande)

Tenue de parachutiste allemand semblable à celle qui équipait les paras du 2° rgt para de maintenance et d'instruction qui cantonnait dans la région de Josselin-Ploërmel-Guer. Pressenti pour renforcer le front de Normandie, ce régiment sera finalement subordonné au XXV° CA allemande en juin 1944 et chargé des missions de « lutte contre les débarquements aéroportés et les terroristes ». Ses hommes participeront à la bataille de Saint-Marcel le 18 juin 1944.

Blouse de saut n°Inv 2017.0.13

Parachutistes SAS engagés à Saint-Marcel :

- Commando SAS servant un FM Bren (inventaire en cours)
- Para SAS avec harnais et parachute (inv.n° 1988.14.1 ;1990.20.1; 1994.4.2 ;1994.21.3 ;1994.80.1 ;1995.10.6 ;1995.10.8)
- Para SAS tenue de combat (inv. n°1987.7.3;1994.10.2 ;1994.23.3 1979.12.144…)

En arrière-plan, une voilure de parachute, cliché tiré de l'album d'Henry Corta.

Tenues d'équipe Jedburgh / commandos interalliés largués en Bretagne pour harceler l'ennemi, coordonner l'action de la Résistance et faciliter la percée des Alliés.
A gauche, Veste du Sergent américain Berent. E. FRIELE Jr. alias "Selkirk"- Chef du team Jedburgh "Gerald" parachuté dans le Morbihan le 18 juillet 1944 (Inv. n°1997.27.2)
A droite, blouse de saut *Denison Smock* de Guy LE BORGNE - officier français chef du team Jedburgh "Francis" parachuté dans le Finistère en juillet 1944

L'utilisation actuelle, pour figurer les maquisards, de mannequins semblables à ceux d'une boutique de « prêt à porter » souvent vêtus de façon improbable et anachronique, ne rend pas justice à ces valeureux acteurs de la lutte clandestine.

On préfèrera utiliser des photos issues du fonds documentaires du musée et mettre en regard des objets authentiques donnés par les résistants (armes, brassard, calot, béret, …).

Ci-dessous, rare photo prise en juin 1944 tiré de l'Album du parachutiste Henry Corta conservé au musée de Saint-Marcel ;
Les autres clichés sont plus tardifs. Le plus souvent, les maquisards ont pris la pose après la Libération.

Sabot confectionné au maquis de Plésidy Coat Mallouen (22) par un maquisard sabotier pour honorer son chef SAS
(Inv n° 1982.12.1)

Calot du 8° bataillon FFI - CDT Caro - présent à Saint-Marcel (inv. n° 84.18.6)

Casquette du général de La Morlais commandant le 12° bataillon FFI (inv. n° 80.21.1)

Pavillon du 2° bataillon FFI du Morbihan - CDT Le Garrec - présent à Saint-Marcel (inv. n° 78.12.1)

Poignard artisanal fabriqué dans les ateliers SNCF de Saint-Anne d'Auray marqué « Vive la France Libre 1941 ». (Inv. n° 75.1.154)

Poignard artisanal fabriqué dans les ateliers SNCF d'Auray marqué « 3° bataillon FFI » (inv. n° 75.1.153)

Bicyclette de Marie Claire Chamming's, agent de liaison dans la Région de Pontivy puis à Saint-Marcel. (inv. n° 2017.0.89)

Pistolet de Pierre Joubard résistant de Josselin - Groupe de Jean Louarn (Pré-entrée 2017)

Armes parachutées par les Alliés à la Résistance bretonne

Carabine USM1 personnalisée « Andrée » (détail). (inv. n° 2003.10.3)

Pistolet Mitrailleur Sten MKII (inv. n° 80.17.1)

Fusil britannique Lee-Enfield MK 1 parachuté à Saint-Marcel en juin 1944 (inv. n° 2000.16.1)

Revolver Smith et Wesson (inv. n° 2003.10.4)

Pistolet Ballester-Molina calibre 45 (Inv. n° 2003.10.1)

Fusil mitrailleur Bren MK II (inv. n° 1994.2.1)

Emile Bouétard, natif de Pleudihen (22) est le premier soldat allié engagé dans l'opération Overlord tué à l'ennemi, le premier Français mort pour la libération du territoire national. Parachuté en Bretagne dans la nuit du 5 au 6 juin 1944 avec le stick de parachutiste SAS de la France Libre commandé par le lieutenant Marienne, il est blessé puis achevé par les Allemands peu après avoir foulé le sol de sa Bretagne natale, à Plumelec.

Comme le col de chemise de Jacques Bonsergent, les brodequins d'Emile Bouétard sont des effets usuels d'apparence banale. C'est leur simplicité même qui touche le visiteur et leur « intimité » passée avec leur propriétaire qui les a modelés de son empreinte, et que l'on devine aujourd'hui comme « en creux ».

Brodequins (inv. n° 1987.8.34) et fanion du stick Marienne taché du sang du caporal Emile Bouétard (inv. n° 1987.8.30), exécuté par les Allemand dans la nuit du 5 au 6 juin 1944.

Ils rappellent de façon emblématique l'esprit de Résistance de ces deux héros qui ont donné leur vie et versé leur sang pour la France, réalité encore plus tangible s'agissant d'Emile Bouétard dont le musée conserve également le fanion taché de son sang.

Brassard FFI et papiers d'Emile Guimard, l'un des premiers organisateurs du maquis de Saint-Marcel (inv. n° 1978.2.1 ; 1978.2.2)
Brassard FFI du camp de la Nouette avec tampon des FFI du Morbihan inv. n° 1978.7.16

3 - 18 juin 1944 : Les combats

Au matin, une patrouille de reconnaissance de la Feldgendarmerie de Ploërmel s'avance vers Saint-Marcel et entre dans le périmètre du camp gardé par deux postes distants de quatre cent mètres tenus par des SAS et des FFI. Les deux voitures sont stoppées et le combat s'engage. Des 8 feldgendarme, l'un parvient à s'échapper et donne l'alerte.
Le camp est alors défendu par environ 2 000 FFI et 200 SAS (chiffres à vérifier).
3 attaques successives à 8h00, 10h00 et 14H00.
Intervention de l'aviation alliée vers 15h30.
18h00 Renfort de troupes allemandes venues de Coëtquidan.

4 - Repli en bon ordre

20h00 : Bourgoin et Morice décident de disperser les troupes. Le décrochage commence à 22h00. Prise par des officiers aguerris et formés, conscients de l'évolution du rapport de forces qui tourne à leur désavantage, cette décision tactique judicieuse qui intervient au bon moment évite l'encerclement du maquis. Elle marque la différence essentielle avec les combats menés par d'autres maquis comme le Vercors, le mont Mouchet ou dans une moindre mesure les Glières dont les forces ont été décimées faute de n'avoir pu se replier en bon ordre.
Les FFI regagnent leurs maquis d'origine mais doivent abandonner une grosse quantité de matériel.

5 - Bilan :

Une trentaine de français tués dont 6 parachutistes. Environ 60 blessés et 15 prisonniers.
Côté allemand, bilan plus difficile à établir. « Pertes » estimées à 560 selon les chiffres donnés à la libération. 50 morts, 50 blessés et 20 disparus selon les allemands.

6. Les représailles allemandes / Saint-Marcel Village Martyre

Traque des Résistants et des SAS : Episode tragique de Kérihuel. Exécution de Marienne et de ses compagnons grâce au zèle de certains Français collaborant avec l'occupant.

Du 19 juin au 5 août 1944, de terribles représailles s'abattent sur le village de Saint Marcel qui est systématiquement pillé puis incendié. Battues et rafles se succèdent. Les Allemands et leurs supplétifs Georgiens et Ukrainiens se livrent sans retenue à une répression féroce. Arrestations, tortures, exécution et déportation laissent la population durablement meurtrie.

Le mur des martyrs à Kérihuel où le capitaine Marienne et 5 parachutistes SAS ainsi que 8 FFI et deux cultivateurs qui avaient mis leur ferme à leur disposition furent exécutés le 12 juillet 1944 après avoir été traqués par des Français complices des autorités d'occupation.

Un monument a été construit depuis à cet emplacement.

Bannière du 2° bataillon FFI du Morbihan – Bataillon d'Auray (inv.n° 1978.12.2)

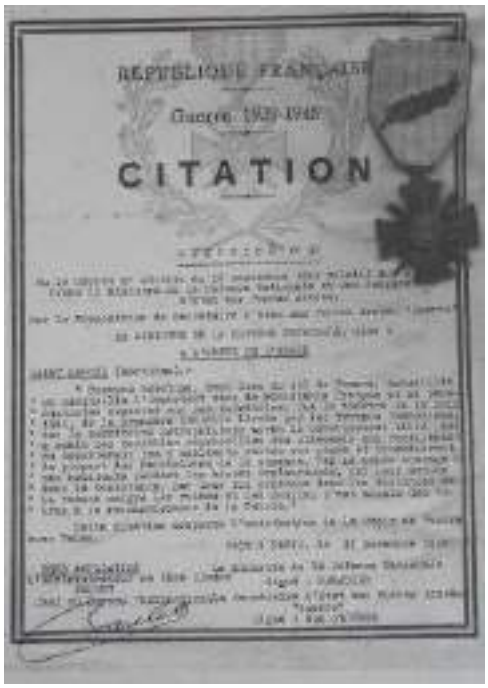

Citation et croix de guerre décernées au village de Saint-Marcel (conservé à la mairie)

Epilogue:

Libération de la Bretagne.
Suite à la percée d'Avranches et à la progression alliée, le message « Le chapeau de Napoléon est-il toujours à Perros Guirrec ?» est diffusé par la BBC dans la soirée du 2 au 3 août. C'est le signal de l'insurrection d'abord destiné aux équipes Jedburgh qui doivent déclencher le soulèvement général des forces de la Résistance contre l'occupant. La Bretagne sera en quasi-totalité libérée en deux semaines (Rennes le 6 août, Nantes le 12). Les forces allemandes se retranchent dans des poches qui ne tomberont qu'après de très rudes combats (Brest et Saint Malo à la fin de l'été 1944, Lorient et Saint-Nazaire près d'un an plus tard). La libération de ces poches est obtenue au prix de combats acharnés, de destructions et de « dommages collatéraux » qui vont durablement marquer les populations civiles et radicalement modifier le « paysage urbain » de certaines grandes villes bretonnes.

27 juillet 1947, le général de Gaulle revient sur les lieux des combats de Saint-Marcel.
Par décision du 11 novembre 1948, Saint-Marcel, « commune héroïque » est citée à l'ordre de l'armée par décision du ministre de la défense nationale.

Libération :
Point de vue allemand :
4 août 1944, les troupes américaines s'approchent de Brest. L'évacuation de la ville est ordonnée par les Allemands. Erich Kuby assiste à l'exode des Brestois :
« Le comportement des Français est extraordinaire depuis que l'évacuation de la ville, ordonnée hier, a commencé. Les pieds et les vélos sont les seuls moyens de déplacement de la population. Beaucoup de femmes poussent des voitures d'enfants, dans lesquelles se trouvent soit un enfant, soit des bagages, soit les deux. Des femmes plus élégantes portent, malgré la chaleur, des gants tricotés aux couleurs de leurs robes, et elles sont maquillées comme si elles allaient au bal. Beaucoup de jeunes femmes et de jeunes filles viennent en culottes courtes de sport, elles sont joyeuses, patientes et aimables les unes envers les autres, et chaque appel représente un encouragement adressé à l'autre. Parfois je ne peux m'empêcher de penser qu'elles sont joyeuses à nos dépens. Ces Français n'ont plus rien de commun avec les réfugiés sur les routes de 1940, qui étaient abattus, désespérés et qui rouspétaient contre leur gouvernement qui les avait trahis. »[57]

[57] Comme un Allemand en France, *op.cit.* p.263.

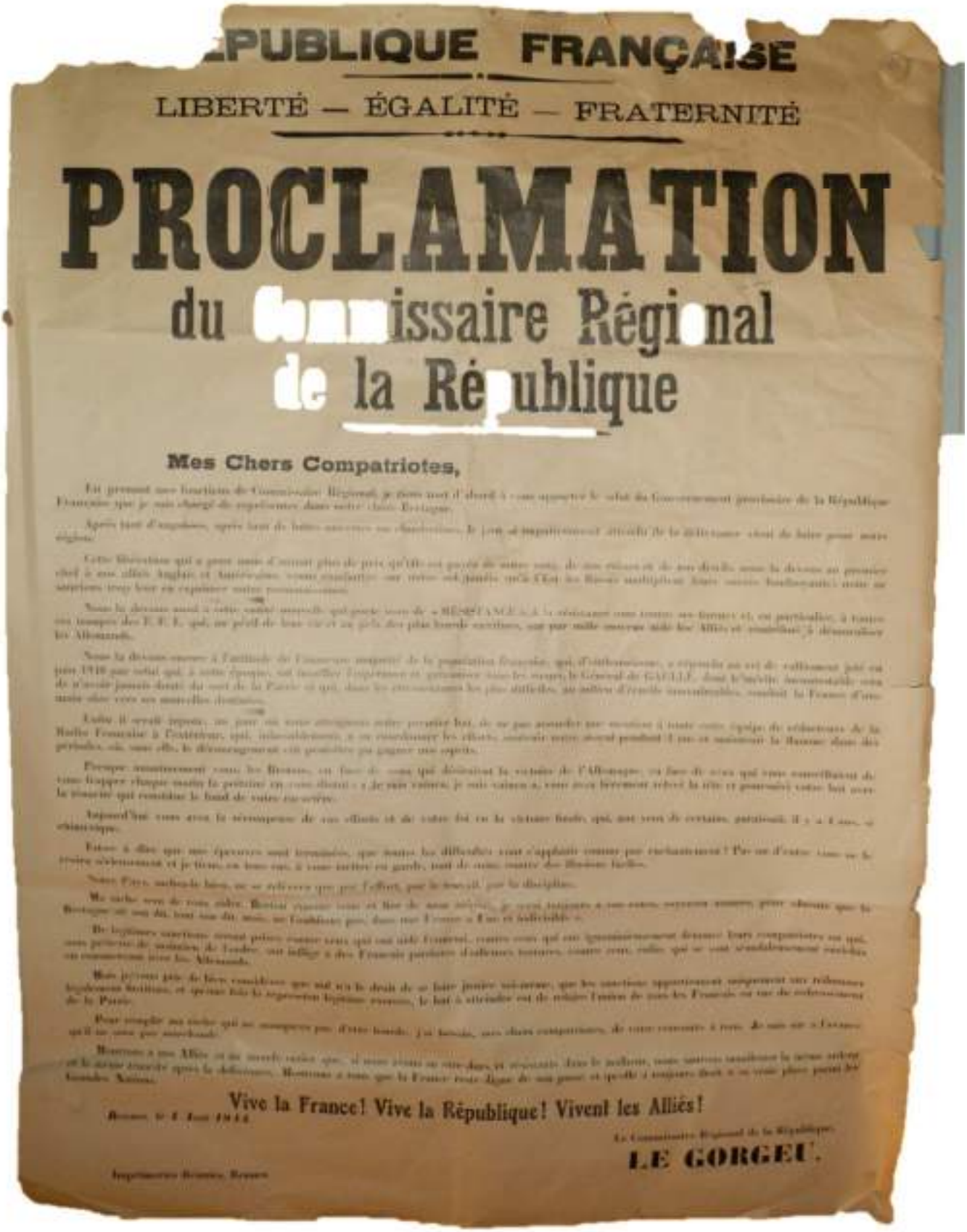

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

PROCLAMATION

du Commissaire Régional de la République

Mes Chers Compatriotes,

[illegible]

Vive la France! Vive la République! Vivent les Alliés!

Rennes, le 4 Août 1944

Le Commissaire Régional de la République,

LE GORGEU.

Imprimerie Rennes, Rennes

Rennes, le 4 août 1944 : V. Le Gorgeu, commissaire Régional de la République, s'adresse aux Bretons, remercie les libérateurs, salue le rôle et les sacrifices de la Résistance bretonne et proclame les conditions du retour à un état de droit incarné par le Gouvernement provisoire de la République Française (inv. n° 2017.0.170)

- Drapeau américain fabriqué de façon artisanale pour saluer l'entrée des troupes alliées à Bubry (56)

« C'est je crois le 14 août que les américains ont fait leur entrée à Bubry. J'étais au bourg avec Papy pour ne pas rater le spectacle, ils venaient de la route de Vannes et prenaient la direction de Plouay en passant devant l'hôtel des parents de Papy […] les américains avaient les manches retroussées, à bord de leurs jeep, d'autres étaient juchés sur des camions, ou conduisaient des tanks qui laissaient leur marque indélébile sur nos routes bretonnes. Bref, c'était la Libération et nous en avions le souffle coupé ; C'était la liesse générale, les gens dansaient dans les rues »

Hélène le Coustumer

Petit Napperon brodé avec en son centre l'aigle du 3ème Reich et les initiales d'Adolf Hitler.
(n° Inv : 91.1.1)
Récupéré dans le nid d'aigle du Führer à Berchtesgaden par un soldat de la 2e DB (11e Cie).

Montre chronographe à gousset allemande de marque « Hanhart – Anker 7 Steine » ayant appartenu à un Feldgendarme tué pendant les combats de Saint-Marcel.
(inv. n° 1994.54.1)

Libération

Tenue de Tankiste US de la 66° DI (inventaire en cours)

Soldat US de la 66° division d'infanterie du général Kramer qui reste devant la poche de Lorient jusqu'à la capitulation. (Inv. n° 1987.20.12-20)

Ex FFI engagé dans l'armée régulière. Ces anciens maquisards équipés à la hâte ont été engagés massivement au sein de la 19° DI sous le commandement du général Borgnis-Desborde. Ils sont principalement engagés dans les combats des poches de Lorient et Saint-Nazaire

Pistolet Radom VIS cal.9mm pris sur un officier allemand sur le front de Lorient par René Fleury, officier de marine commandant un bataillon FFI

Insigne du 118° régiment FFI Basé à Quimper
qui prend part aux Combats de la poche de Lorient (Inv. n°1995.14.4)
Insigne de la 19° DI (inv. n° 1995.14.2)
Insigne du 41e Régiment d'Infanterie, basé à Châteaulin (29) et reconstitué en novembre 1944 à partir de bataillons FFI bretons –
son drapeau porte la mention "Saint-Marcel" (Inv. n° 1995.34.6)

Autour d'Henry Corta.

Natif de Vendée, Henry Coutant a 19 ans au printemps 1940. Il rejoint l'Angleterre et s'engage dans les forces Françaises Libres dès le mois de décembre 1940 sous le pseudonyme d'Henry Corta. Sélectionné pour suivre les cours de l'école des Cadets de la France Libre, il en sort aspirant et suit à Camberley une formation complémentaire pour être affecté fin 1943 au Spécial Air Service.
Parachuté près de Ploërmel dans la nuit du 7 au 8 juin 1944 avec 17 autres groupes de 3 hommes (opération Cooney parties), le sous-lieutenant Corta organise un maquis et se livre à de nombreux sabotages sur la ligne Ploërmel-Mauron. Il prend part aux combats de Saint-Marcel. Après la Libération de la Bretagne, il combat les Allemands sur la Loire puis retourne en Angleterre avant d'être parachuté en Hollande pour prendre part aux derniers combats en avril 1945. Il est démobilisé en octobre 1945

A la fin de sa vie, il se retire dans une communauté religieuse en Bretagne. Il est inhumé à proximité du lieu où il fut parachuté en juin 1945.

Pièces matricules et poignard US M8 ayant appartenu à Henry Corta (les encoches sur le fourreau sont supposées correspondre au nombre de soldats allemands tués par son propriétaire).

Fausse carte d'identité au nom de Henry Charles, électricien demeurant à Ploërmel (56).

Henry Corta a également fait don au musée d'un **album** dont la valeur historique et documentaire est exceptionnelle pour mieux comprendre l'épopée du 4ème SAS. Il retrace son parcours depuis sa formation en Angleterre jusqu'aux derniers combats d'avril 1945 en Hollande.

Carabine USM A1 du parachutiste SAS Alain Papazow alias « Le Corre »

Engagé dans les FFL en 1941 à l'âge de seize ans, il combat avec les SAS en Libye, en Tunisie, en France, dans les Ardennes belges et en Hollande. Ses campagnes correspondent à presque toutes les inscriptions du drapeau SAS, devenu celui du 1° RPIMa. Après la guerre, il fut un des précurseurs du parachutisme sportif en France et devint directeur technique pour le parachutisme au ministère de la Jeunesse et des Sports.

Fanion et béret du commandant Bourgoin dit « Le manchot »

Né à Cherchell, (Algérie) en 1907, Pierre Bourgoin est instituteur et officier de réserve affecté au Tchad lorsque survient la Guerre. Il rejoint très tôt la France Libre et prend le commandement d'un groupe Franc. Il combat en Syrie et en Tunisie où il est grièvement blessé en mars 1943. Il a le bras droit arraché. En novembre 1943 il prend le commandement du 4° bataillon de l'infanterie de l'Air devenu le 2ème régiment de chasseurs parachutistes. A la suite des éléments précurseurs de son bataillon parachutés dans la nuit du 5 au 6 juin 1944, il saute sur Saint-Marcel dans la nuit du 9 au 10 juin avec le reste du « Bataillon du ciel ». Il fédère des milliers de résistants et anime les FFI pendant deux mois, contribuant à la Libération de la Bretagne. Figure emblématique de la Résistance, sa tête est mise à pris par la Gestapo.

Il sera plus tard élu député de Paris. Il est inhumé à Kérihuel en Plumelec aux côtés de son compagnon, le capitaine Marienne, et de ses hommes assassinés le 12 juillet 1944.

11 novembre 1944 : le commandant Bourgoin défile sur les champs Elysées à la tête du 2° RCP

Couverts offerts par le lieutenant Michel Legrand à Madame Hamon de la « Chevalerie en Merdrignac » en reconnaissance pour l'avoir hébergé pendant plusieurs jours en août 1944.
(inv. n°1990.5.2)

Natif du Calvados, Michel Legrand s'engage dans les Troupes coloniales en 1936. Il sert comme brigadier chef au Bataillon de tirailleurs sénégalais au Congo Brazzaville lorsque la Guerre éclate.
Au moment où survient l'armistice, il n'a pas tiré un coup de feu. Il souhaite poursuivre le combat et rallie les FFL dès le mois d'août 1940. Il est engagé en Syrie et au Levant dans de terribles combats fratricides contre les troupes vichystes. Il suit les cours du centre d'instruction des élèves aspirants en Syrie. En mai 1942, il est recruté par le capitaine Bergé et rejoint les SAS avec lesquels il participe aux premières opérations de harcèlement sur les arrières de l'Afrika Korps.
Parachuté en Bretagne dans la nuit du 7 au 8 juin, il prend part à des actions de sabotage, de harcèlement des troupes allemandes et d'encadrement des maquis.
Le 3 août au matin, les parachutistes des sous-lieutenants Legrand et Appriou entrent dans Merdrignac. La Libération de la Bretagne est en marche et ils ont pour mission de se rendre maître de cet important carrefour de communication.
De violents combats s'y déroulent pendant plusieurs jours et Michel Legrand est grièvement blessé à l'épaule.
Il est hébergé quelques jours dans un hameau voisin, la « Chevalerie », au domicile de madame Hamon. Il sera ensuite évacué vers Loudéac puis Vannes puis rapatrié vers l'Angleterre avant de retrouver son bataillon fin septembre sur la Loire.

Après la guerre, le lieutenant Legrand fera parvenir à sa « protectrice » des couverts en argent dans une boîte recouverte d'une carte d'état-major de la région.

-Se souvenir - Croix de bois indiquant le lieu d'inhumation provisoire des victimes des combats et de la répression allemande à Saint Marcel (inv.n° 2017.0.65-66-69)

Associées au cliché pris le 27 juillet 1947 à l'occasion de la cérémonie d'hommage aux morts des combattants de Saint-Marcel, ces simples croix de bois qui indiquaient leur premier lieu d'inhumation évoquent de façon sobre et émouvante le lourd tribut payé par la population locale pour la Libération de notre territoire.
Les noms encore lisibles évoquent la répression sanglante et aveugle menée par les troupes allemandes au lendemain du 18 juin 1944. Le jeune Yves Ayoul âgé de 15 ans demeurait avec sa famille aux Hardys-Béhélec, hameau de Saint Marcel tout proche de la zone des combats. Il a été exécuté dans des circonstances tragiques le 19 juin ainsi que sa grand-mère Mme veuve Joseph Le Blanc, âgée de 83 ans, aveugle et impotente. Le jeune Félix Guil qui leur tenait compagnie est également assassiné froidement. On voit sur ce cliché son fils, Jean-Claude Guil, parmi les enfants qui reçoivent l'accolade du général de Gaulle le 27 juillet 1947.

Se souvenir : Affiche éditée par le comité du souvenir des Bretons morts pour la Patrie à l'occasion de la visite du général de Gaulle en juillet 1947.

Combattants de la Résistance intérieure (FFI) et extérieure (FFL) sont au garde à vous devant une croix évoquant le souvenir des morts de la première et de la seconde guerre mondiale.
(inv. n°75.1.366)

Témoignage :
« Durant l'immédiat après-guerre, un évènement me marqua profondément : il s'agit de de la visite du général de Gaulle à Saint-Marcel le 27 juillet 1947. Dans la prairie des Hardys-Béhélec, quarante mille personnes assistèrent à la commémoration célébrée en l'honneur des combattants morts trois ans plus tôt lors de la bataille du maquis. Présente avec ma famille et frappée par le profond recueillement qui régnait tout au long de la cérémonie, j'avais l'impression que tous les habitants de Saint-Marcel éprouvaient un sentiment de fierté d'avoir participé à la libération de leur pays. Ils semblaient aussi remercier le général de Gaulle qui, par sa présence sur les lieux du combat, attestait pour eux la reconnaissance de la France à ce petit village de Bretagne qui, tel un village gaulois, avait osé s'opposer à l'envahisseur et réussi à enrayer et faire douter la vaste machine de guerre nazie. »[58]

[58] Odette Charuel, 17 ans en 1944 ans, vivait dans le bourg de Sant-Marcel et a vu sa maison incendiée par les allemands le 27 juin 1944. *In* dans Jean Claude GUIL, Pierre Cherel, Saint-Marcel dans la tourmente, s.d., P. 123.

7.5. Reconstruire et se reconstruire

Cette séquence est envisagée comme un épilogue au discours mais elle reste « ouverte » et invite au questionnement. Elle revient sur les conséquences de cette guerre, qui est jusqu'à présent la dernière à s'être tenue sur notre territoire, et incite le visiteur à rechercher en quoi les valeurs issues de la Résistance ont contribué à reconstruire une société apaisée et comment cet héritage vit encore aujourd'hui.

La période de l'immédiat après-guerre est empreinte de la joie de la libération mais les « stigmates » de l'occupation seront encore visibles très longtemps. Malgré l'espoir et la liberté retrouvée, le gigantesque séisme qui vient d'ébranler le monde provoque en Bretagne comme ailleurs d'innombrables répliques. Il faut dans un premier temps accueillir et faire une place aux prisonniers de guerre, captifs depuis 1940, aux déportés marqués dans leur chair et leur esprit et hantés par le souvenir des camps de la mort. Il faut identifier et inhumer les nombreux corps retrouvés dans les charniers laissés par l'occupant, et faire le deuil des absents. Il faut reprendre le cours d'une existence bouleversé, reconstruire les villes et les ports détruits, supporter le rationnement qui perdure jusqu'en 1949 pour certaines denrées. Il faut aussi apprendre à vivre avec la somme des lâchetés, des renoncements, des « arrangements » et des compromissions parfois avec l'ennemi qui ont caractérisé cette période sombre de notre histoire. Mais il convient également d'entretenir le souvenir lumineux de ceux qui, au péril de leur vie, à l'extérieur de la France occupée ou de l'intérieur, ont incarné une France libre et combattante et permis à notre pays d'être dans le camp des « Vainqueurs » de la guerre.

Il faut par-dessus tout réconcilier les Français et reconstruire une unité nationale. Les valeurs issues de la Résistance contribueront à cette réconciliation. Au-delà des rivalités, des tentatives de récupération ou d'instrumentalisation de la Résistance, de la « concurrence des mémoires » qui parfois brouille le message, un nouveau projet de société s'est imposé à partir des valeurs issues du programme du Conseil National de la Résistance, une même aspiration à la liberté, à l'égalité et à la fraternité. C'est le principal héritage légué par la Résistance aux générations futures.

7.5.1 Résistance et Résilience

Reprendre le cours de son existence
Se reconstruire et rebâtir une société apaisée.

Vivre avec l'absence : Retour des Prisonnier de Guerre après le 8 mai 1945/Retour des camps mai-juin-juillet 1945/Rationnement encore jusqu'en 1947/La reconstruction des villes et des ports/La vie en baraquements provisoires

L'évocation d'une baraque préfabriquée construite en nombre après la Libération, et particulièrement en Bretagne, permettrait d'évoquer à la fois la destruction de quartiers entiers dans certaines villes comme Lorient, particulièrement ciblée, par l'aviation alliée et la nécessité de reloger provisoirement de nombreuses familles qui vont reprendre le cours de leur existence dans ces logements de fortune, mais doté d'un relatif confort. Ces baraques résument à elle seule la nécessité de « reconstruire et se reconstruire »

En contrepoint des scènes de liesse qui accompagnent la Libération, cette affiche rappelle que de nombreuses familles sont dans le deuil et ont besoin d'aide
Inv. n° 75.1.360

Vivre avec l'absence

Du 24 décembre 1944 au 1er janvier 1945 les autorités organisent une Semaine de l'Absent. Cette opération vise à sensibiliser la population au sort des prisonniers de guerre, requis du STO et déportés dont on est le plus souvent sans nouvelles. Il s'agit aussi de rassurer les familles sur le fait que les autorités françaises s'efforcent de maintenir le contact avec l'aide de la Croix-Rouge internationale et se préparent au rapatriement à venir.

Partout en France, des initiatives ont lieu au profit du livret des prisonniers et déportés : vente de bons ou d'insignes, concerts ou pièces de théâtre, rencontres sportives ….

L'affiche est construite autour d'une double symbolique ; celle des camps, avec les fils de fer barbelé ; celle de la Résistance, avec la croix de Lorraine.

Affiche de Raymond Gid. Célèbre affichiste français.
Inv. n° 96.16.475

Souvenirs du jeune Alain Philouze
Casquette, cartable, petit couteau de poche et carte de réduction des chemins de fer.

Mitraillé dans une voiture avec sa famille, Alain Philouze est décédé le 15 juin 1944 des suites de ses blessures à la clinique des Augustines de Malestroit. Il avait 8 ans.

Inv. n°
2013.11.3
2013.11.1
2013.11.3
2013.11.8

Vivre avec l'absence

Le retour (ou le non-retour) des déportés.

Le retour des déportés survivants est très tardif et de nombreuses familles attendent en vain le retour de leurs proches. L'horreur de l'univers concentrationnaire nazi apparait au grand jour mais les Français qui cherchent à oublier les jours sombres de l'occupation n'en prennent pas toute la mesure. Les déportés eux-mêmes restent souvent muets sur les conditions inhumaines de leur détention et tentent de se reconstruire avec ces souvenirs qui les hantent, avec la culpabilité d'avoir survécu.

Tunique de déportée de Jeanne Bétin épouse Vandevalle déportée à Ravensbrück
(inv. n° 1996.1.1)

Veste et pantalon de déporté de Guy Faisant
(inv. n° 78.14.1-2)

Veste de déportée de Marcelle Dudach déportée à Ravensbrück (inv. n° 1996.13.1)

Considérés comme « déportés politiques » par les autorités allemandes qui considéraient les résistants comme des agitateurs, des terroristes et des ennemis du Reich, ces acteurs de la lutte clandestine se sont vu reconnaître le titre de « déportés résistants» par les autorités françaises après la Libération

Robe de marié en toile de parachute de Mme Savournin.
(Inv. n°1987.8.42)

Engagé comme radio dans les forces aériennes Française Libres, le caporal Henri Savournin est parachuté en Bretagne dans la nuit du 10 au 11 juillet 1944 à proximité de Persquen. Son équipe « Pierre 7 » est chargée d'encadrer les maquis du 5° Bataillon FFI et du 2° bataillon FTP dans le secteur de Guéméné-Le Faouët-Gourin et de mettre sur pied un réseau de renseignement. Il continue le combat pour la Libération du territoire Français et s'illustre dans les Ardennes puis en Hollande

Cette robe de mariée confectionnée avec de la toile de parachute est celle de son épouse.

Il s'agit d'un objet témoin qui résume à lui seul de nombreux aspects de la Résistance et de la Libération. Il symbolise toute l'importance pour le couple Savournin de l'étoffe utilisée pour confectionner cette robe : la toile de parachute évoque l'action des paras SAS de la France Libre qui ont donné le « coup d'envoi » de la Libération du territoire national dans la nuit du 5 au 6 juin 1944.

Cette robe symbolise également la pénurie de tissu dans laquelle se trouvent à la Libération les familles françaises qui souffrent depuis 4 ans de pénurie et de rationnement.

Mais cette robe signifie surtout que la vie reprend ses droits après la Libération, que les couples font à nouveau des projets d'avenir, se marient et envisagent de reprendre avec confiance le fil d'une existence bouleversée par 4 années de guerre.

Tirage représentant le mariage du couple Savournin le 23 mai 1946 en Belgique. Le musée de la Résistance conserve également l'habit de baptême confectionne dans le même parachute (inv. n° 2015.1.1) utilisée pour tous les neveux de la famille (le couple n'a pas eu d'enfants).

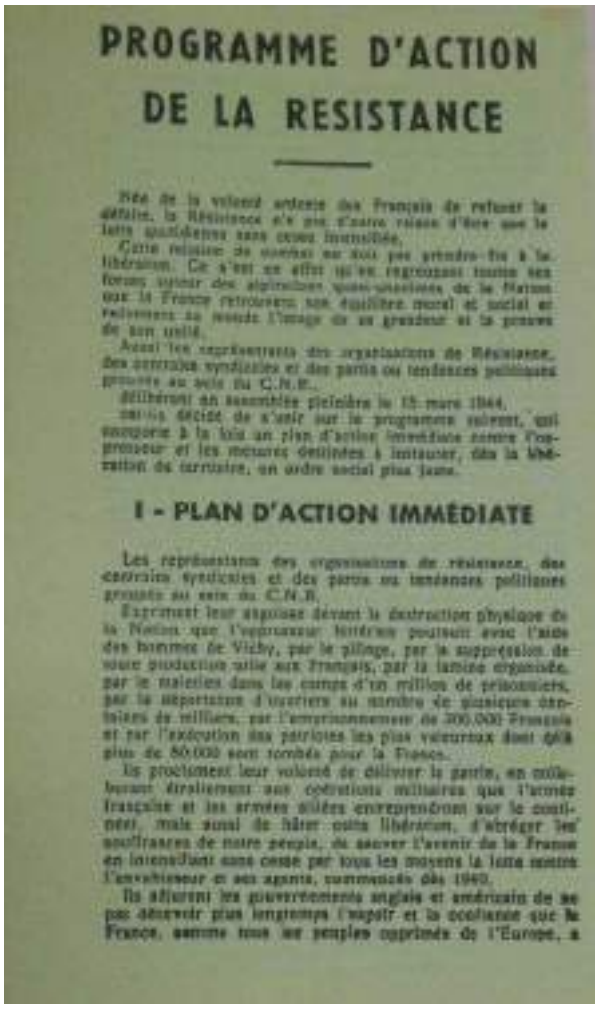

PROGRAMME D'ACTION DE LA RESISTANCE

Née de la volonté ardente des Français de refuser la défaite, la Résistance n'a pas d'autre raison d'être que la lutte quotidienne sans cesse renouvelée.

Cette raison de vivre ne doit pas prendre fin à la libération. Ce n'est en effet qu'en regroupant toutes ses forces autour des aspirations quasi-unanimes de la Nation que la France retrouvera son équilibre moral et social et redressera au monde l'image de sa grandeur et la preuve de son utilité.

Aussi les représentants des organisations de Résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R.,

délibérant en assemblée plénière le 15 mars 1944,

ont décidé de s'unir sur le programme suivant, qui comporte à la fois un plan d'action immédiate contre l'oppresseur et les mesures destinées à instaurer, dès la libération du territoire, un ordre social plus juste.

I - PLAN D'ACTION IMMÉDIATE

Les représentants des organisations de résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R.

Expriment leur angoisse devant la destruction physique de la Nation que l'oppresseur hitlérien poursuit avec l'aide des hommes de Vichy, par le pillage, par la suppression de notre production utile aux Français, par la famine organisée, par le maintien dans les camps d'un million de prisonniers, par la déportation d'ouvriers au nombre de plusieurs dizaines de milliers, par l'emprisonnement de 300.000 Français et par l'exécution des patriotes les plus valeureux dont déjà plus de 50.000 sont tombés pour la France.

Ils proclament leur volonté de délivrer la patrie, en collaborant directement aux opérations militaires que l'armée française et les armées alliées entreprendront sur le continent, mais aussi de hâter cette libération, d'abréger les souffrances de notre peuple, de sauver l'avenir de la France en intensifiant sans cesse par tous les moyens la lutte contre l'envahisseur et ses agents, commencée dès 1940.

Ils adjurent les gouvernements anglais et américain de ne pas décevoir plus longtemps l'espoir et la confiance que la France, comme tous les peuples opprimés de l'Europe, a

Programme du CNR

Première édition du programme du CNR adopté le 15 mars 1944. (s.n.)
Le programme ébauché dans la clandestinité par le Conseil National de la Résistance servira de matrice au moment de la reconstruction politique de la France à la Libération. La plupart des mesures détaillées dans ce document seront adoptées sous forme d'ordonnances par le gouvernement provisoire de la République Française avant la fin de l'année 1946.

Les principes en seront repris dans le préambule de la constitution du 27 octobre 1946.

Le vote des femmes, qui ont été nombreuses à lutter au sein d'organisation de la Résistance, est institué par ordonnance du 21 avril 1944.

Carte d'électeur de Françoise Février épouse Joubard de Josselin (56) (pré-entrée 2017)

7.5.2. L'héritage de la Résistance :

Des mémoires conflictuelles

Projet politique incarné par le général de Gaulle : Mettre en avant une France qui n'a jamais abandonné la lutte et se trouve dans le camp des vainqueurs à la Libération. Volonté de reconstruire l'unité nationale.

« La Résistance, ce fut la Défense Nationale. Suivant les péripéties et les conditions terribles d'une guerre sans précédent, elle a pris toutes les formes, rassemblé toutes les tendances, utilisé tous les sacrifices. Mais elle fut, toujours et partout, un combat, un seul combat pour la Patrie. […] La victoire fut gagnée. La France a été sauvée. Maintenant, que le temps passe ! Que l'oubli monte ! Que les passions déferlent ! Nous avons fait notre devoir. » Charles de Gaulle – 9 mai 1948

Entre Résistancialisme et négationnisme, des mémoires concurrentes, un héritage disputé, une image brouillée.

Un message universel : Au-delà des rivalités, des différentes obédiences et sensibilités, des tentatives de récupération ou d'instrumentalisation de la Résistance, de la concurrence des mémoires, revenir au même idéal qui animait les Résistants.

Charte du CNR et grandes réformes issues de la Libération.

Comment se dessine, « en creux », un nouveau projet de société à partir des valeurs issues de la Résistance, une même aspiration à la liberté et à la fraternité.

Projet de société portée par la Résistance (valeurs qui méritent le sacrifice de sa vie). « Chœur des résistants » dernière lettres laissées à la postérité qui portent toutes le même message : absence de haine, aspiration à la liberté, certitude que leur sacrifice ne sera pas vain.

Laisser le dernier mot aux Résistants qui ont fait le sacrifice de leur vie et ont laissé dans leurs dernières lettres un témoignage universel :

Que personne ne songe à me venger. Je ne désire que la paix dans la grandeur retrouvée de la France. Dites bien à tous que je meurs pour elle, pour sa liberté entière, et que j'espère que mon sacrifice lui servira.

Honoré d'Estienne d'Orves. Lettre à sa sœur, Mme Catherine Régnier, le 28 août 1941, veille de son exécution.

« Nous mourrons avec l'espoir que ceux qui resteront auront la liberté et le bien-être. »

Dernière lettre d'Emile David à sa famille avant son exécution à Chateaubriand le 22 octobre 1941

« Votre fils meurt pour le salut de la France. […]Votre fils meurt pour que la France revive »

Jean Mahé (23 ans), Vannes, le 25 février 1944 jours de son exécution

« Je m'en vais le cœur calme avec la satisfaction d'avoir fait mon devoir. […]Je vous quitte et encore une fois courage. L'avenir est à vous. »

Raymond Guillemot (19 ans), Vannes, le 25 février 1944, jour de son exécution**.**

« Bien chères mère, sœurs, frères, cousins, amis !

Cette fois tout est fini. Surtout ne vous lamentez pas. Il y a assez de chagrin. Je sais que la guerre aura creusé un grand vide dans notre famille. Je suis condamné à mort, mais ne tremblez pas. J'attends mon sort avec calme. Je regrette beaucoup la vie que j'aimais tant. J'aurai voulu vous voir une dernière fois avant de mourir, pour vous parler de mon cher père que vous connaissez tous. Turpin reste pour vous parler de tout cela. Bientôt la libération viendra pour vous. Mère, c'est à toi que je m'adresse. Je sais que le coup va être terrible pour toi.

Pense que moi je suis brave et que toi aussi tu dois être brave. Tu sais que Minai et Ferdinand vont revenir [sa sœur déportée et son frère prisonnier en Allemagne] et qu'il faudra les consoler. Pauvre Ferdinand, moi qui avais fait tant de projets pour l'avenir pour nous deux. Et toi Yvonne [une de ses sœurs] saches sécher tes larmes, tu es jeune. Allons Madeleine [une autre sœur], je te souhaite beaucoup de bonheur avec Pierre, ce brave garçon, futur beau-frère que je ne reverrai plus. Armande [une 3e sœur] fonde aussi un foyer et si tu as un fils appelle-le Louis, comme son oncle. Quant à Yvonne [sa fiancée], Moreau et Marc, je vous souhaite le retour d'Amédée bien vite. Je sais que vous ne m'oublierez pas. Mais surtout prenez courage. Montrez-vous Français.

Vive la France. Vous pouvez avoir la tête haute. Je n'ai pas failli à mon devoir, ni à ma parole. J'ai eu toujours le moral bon, grâce à ma petite Yvonne que j'aimais beaucoup. J'aurai voulu en faire ma compagne. Hélas! Marie Basson, je ne serai jamais le parrain de ton bébé. J'avais beaucoup d'estime pour toi aussi. Fais porter mon nom à ton nouveau-né, je serai content. Adieu, je vous embrasse tous ».

Signé: Louis. (Louis Cherel) Derniers mots écrit le 29 juin avant son exécution au polygone de Rennes sur deux petites feuilles d'agenda qu'il dissimule dans ses vêtements.

A travers ces mots, une question sous-jacente : qu'avons-nous fait de cet idéal, quel est aujourd'hui l'héritage de la Résistance, ces valeurs au nom desquels tant d'hommes et de femmes ont fait le sacrifice de leur vie.

On peut également extraire quelques citations tirées des travaux des scolaires dans le cadre du concours national de la Résistance et de la déportation pour installer des prolongements contemporains à ces paroles de résistants.

Il est également possible de mettre en exergue les témoignages des habitants du territoire :

« Aujourd'hui je me souviens mais je mesure surtout la chance de notre famille de n'avoir perdu aucun de ses membres. […] J'ai compris que le fanatisme c'est s'obstiner à soutenir par la force et le meurtre une idée qui n'est pas celle de l'autre. Ayant vu les miens souffrir à cette époque à cause des folies d'un führer, j'ai essayé humblement au long de mon existence de faire miennes deux valeurs qui me tiennent à cœur : liberté et tolérance. »[59]

[59] Eugène Plantard, 15 ans en 1944, habitait une ferme à proximité de Saint-Marcel. *In* dans Jean Claude GUIL, Pierre Cherel, Saint-Marcel dans la tourmente, s.d., P. 103.

Boîte à témoignage.

Il serait intéressant, en fin de parcours, d'installer une sorte de « boîte isoloir » avec un système autonome d'enregistrement audio/vidéo afin de recueillir des témoignages constituant un « livre d'or » numérique. Derniers témoins ou acteurs des faits, experts de certaines questions souhaitant partager leurs connaissances ou simple visiteur désireux de faire laisser ses impressions ou de préciser ce qu'évoque pour lui la Résistance aujourd'hui, chacun pourrait poser un témoignage qui, après modération, pourrait être partagé et mis en ligne.

7.6. Séquence immersive. Bretagne occupée/Bretagne Libérée

Les visiteurs du musée actuel apprécient particulièrement les séquences de visite permettant une immersion complète dans la scénographie, comme c'est le cas pour la reconstitution à l'échelle 1 d'une rue de Malestroit sous l'occupation, le poste de mitrailleur de queue d'un bombardier B17 avec survol de la Bretagne ou, dans une moindre mesure, (mise à distance par une paroi vitrée), la reconstitution d'une casemate du mur de l'Atlantique.
Un temps considérés comme désuets ou un peu « kitsch », ces dioramas en vraie grandeur sont pourtant appréciés du public et les scénographes les utilisent à nouveau dans les musées modernes (Bastogne War Museum récemment).

Une solution économique et permettant de garder ces « marqueurs » du premier musée consisterait à conserver l'existant en le modernisant mais les contraintes techniques et les normes (anti incendie en particulier) aujourd'hui exigées pour les matériaux utilisés peuvent compromettre cette option. Reconstruire une rue dans les espaces d'exposition permanente ne semble pas judicieux. Cette séquence occuperait une place démesurée dans le nouveau parcours de visite. Une solution de compromis peut consister à évoquer la vie quotidienne sous l'occupation en présentant quelques-uns des nombreux objets sur ce thème conservés dans les collections et de mettre en place une scénographie allégée dans un des anciens bâtiments où seront exposés de façon statique certains véhicules aujourd'hui mal présentés sous un hangar attenant. Ces véhicules pourraient être présentés devant des photos très grand format les mettant en contexte :

Propositions :

Bretagne occupée :

- Véhicules de l'armée allemande : FRAMO V501/1 (WERKE GMBH), OPEL Blitz, motocyclette DKW 125 cc, moto chenille NSU Kettenkrad.

- les véhicules utilisés par la population bretonne (bicyclettes, camion U23 à gazogène, SIMCA 8)

- Citroën U12 et U23 pouvant évoquer les véhicules de l'armée française mais également les livraisons de l'industrie automobile française à l'armée allemande sous l'occupation.

Bretagne libérée :

- Véhicules US :
Automitrailleuse Ford M8 US
Autochenille US Halftrack M3
Jeep Willys
GMC CCKW 353

- Traction avant FFI

Le reliquat des véhicules pourra être conservé sous le hangar attenant en bon état. Deux d'entre eux pourront être maintenus en état de marche (Dodge WC 63 et G.M.C. DUCW « Duck » amphibie). Ils pourront être loués ou être utilisé pour proposer des « tour en véhicules d'époque », qui constituaient l'un des points d'attraction du premier musée.

Occupation/ Pénurie et rationnement - File d'attente devant la charcuterie Philippe, rue de Rohan à Saint-Brieuc. Coll. R.Hugen in C. Bougeard, La Bretagne de l'occupation à la Libération, p.88.
U 23 Gazogène, bicyclettes n° INV 1986.21.11 et 75.1.92, collections du musée de la Résistance bretonne.

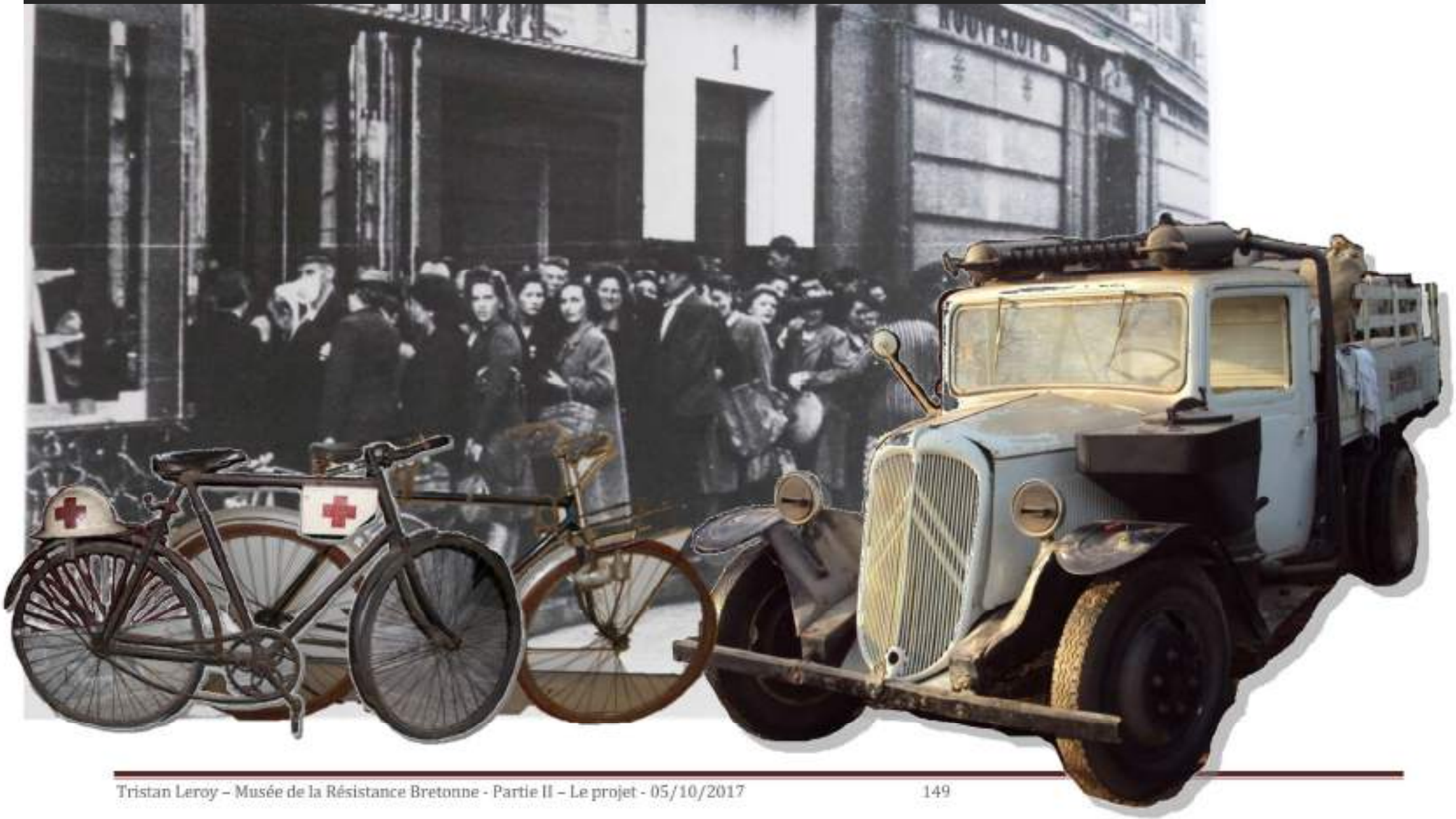

Occupation – Des soldats allemands font leur marché place du Martray à Saint-Brieuc. Coll. R.Hugen in C. Bougeard, La Bretagne de l'occupation à la Libération, p.88.
Camionnette FRAMO

Occupation – Convoi de l'armée allemande au passage à niveau du Cours de Chazelles à Lorient (AM de Lorient 5Fi 6371 in Ouest France, *Guerre et Libération dans le Morbihan*, hors-série du 27 mai 2014)
Camion OPEL BLITZ, collections du musée de la Résistance Bretonne.

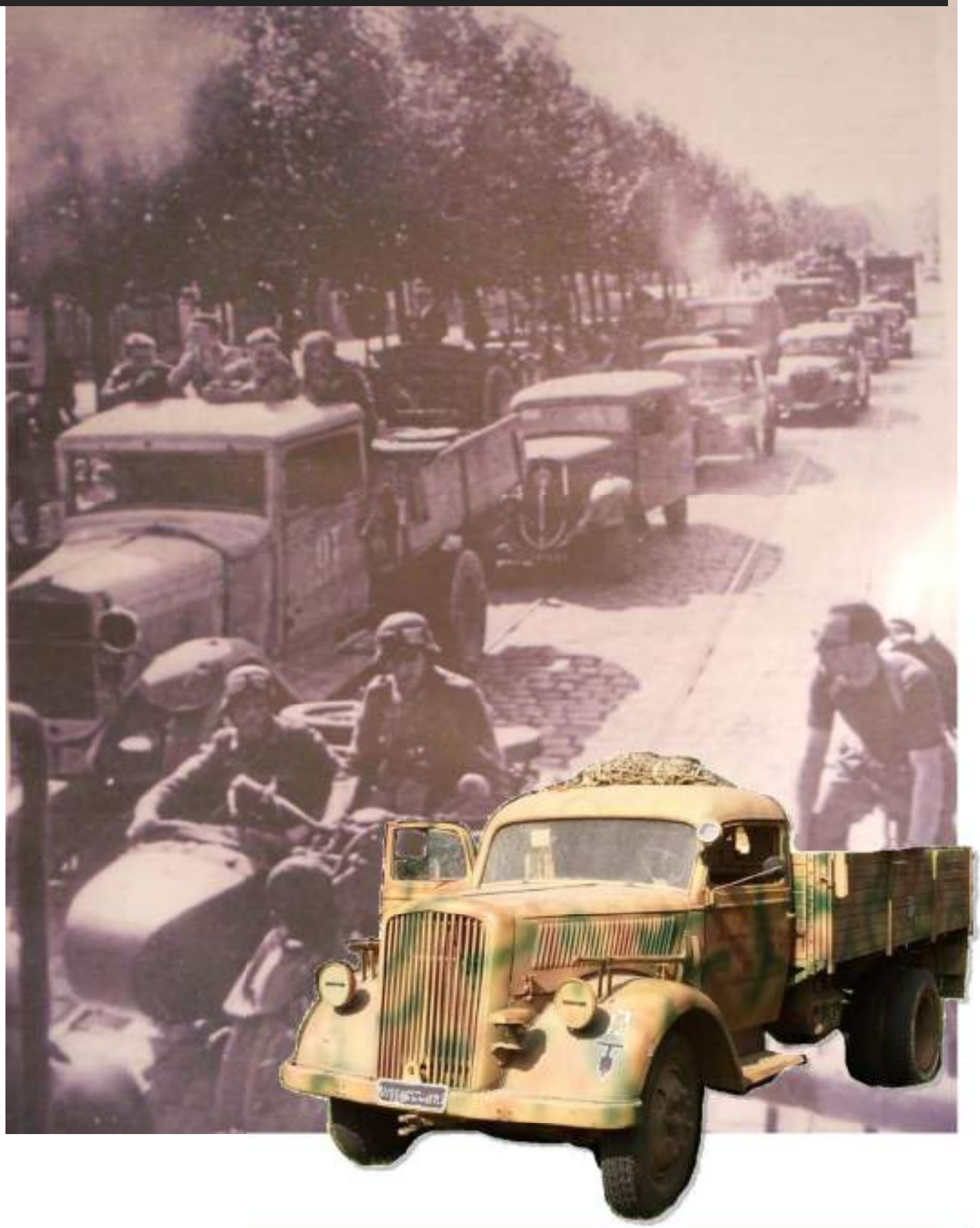

Occupation – *Soldat allemand devant le café « au vieux port » réquisitionné à Lorient*. AM Lorient.2fi 296, in C. Bougeard, La Bretagne de l'occupation à la Libération, p.62.
Motocyclette DKW 125cc, collections du musée de la Résistance

Libération – A Saint-Brieuc, après la Libération, Charles Royer en discussion avec Henri Avril AD Côtes d'Armor Coll. R.Hugen in C. Bougeard, La Bretagne de l'occupation à la Libération, p.156.
4 août 1944 : les Américains de la 6° DB entrent dans Pontivy avant de poursuivre vers Brest (Musée de la Résistance bretonne)
Automitrailleuse Ford M8 US, collections du musée de la Résistance bretonne

Libération – Deux jeunes femmes entourent un soldat américain sur un véhicule militaire Coll. R.Hugen in C. Bougeard, La Bretagne de l'occupation à la Libération, p.182.
Autochenille US Halftrack M3, collections du musée de la Résistance bretonne

Libération – le 8 août 1944, dan Vannes libérée, l'état-major FFI (Emile Guimard debout sur le marchepied de la Citroën traction) et le colonel Bourgoin du 4°SAS (dans la jeep Willys) se rendent à l'hôtel de Ville. AM. De Vannes. Collection Prim-Bourgoin in C. Bougeard, La Bretagne de l'occupation à la Libération, p.163.
Jeep Willys et Citroën Traction avant, collections du musée de la Résistance bretonne

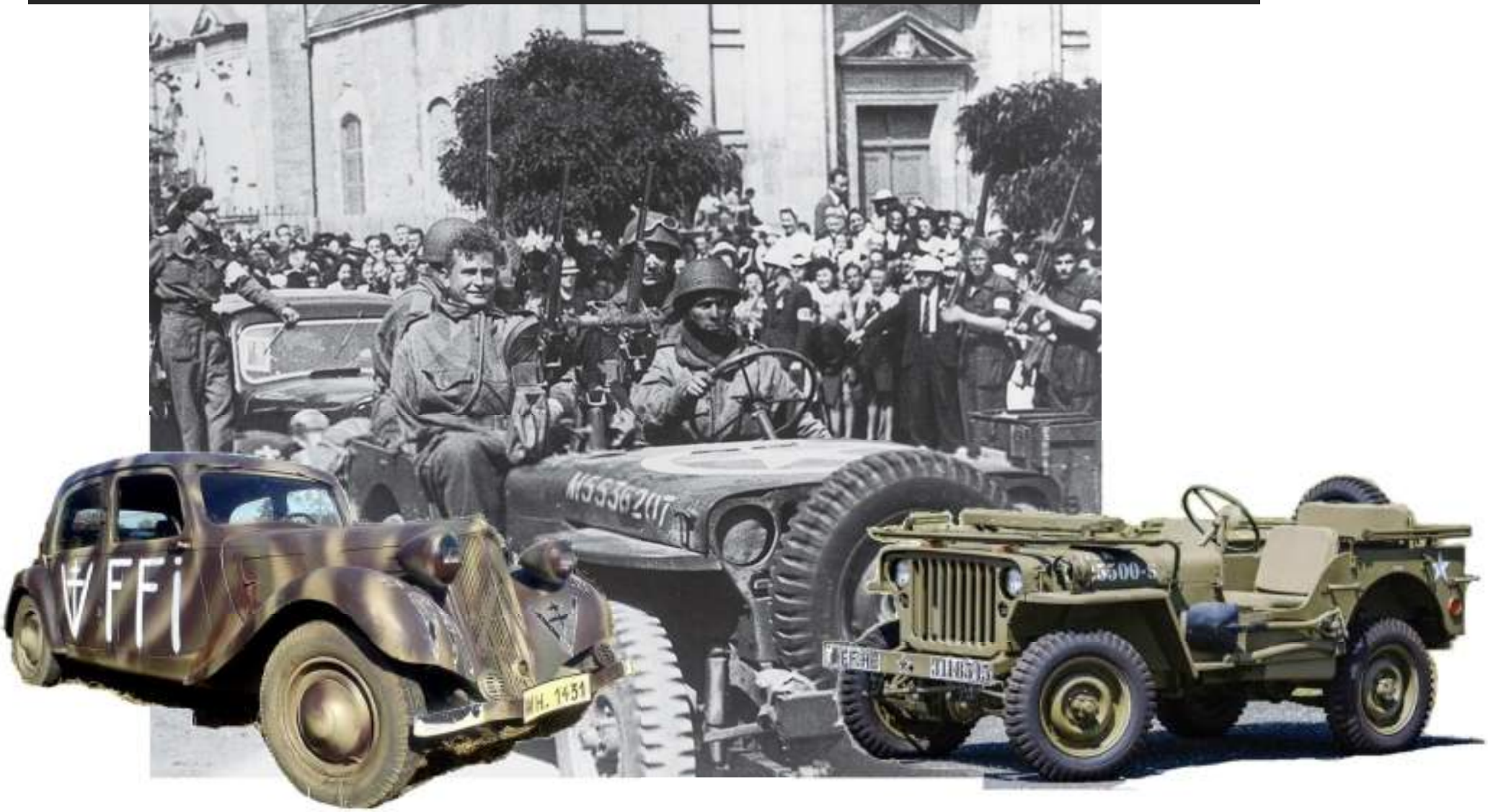

Canon antichar allemand 88 mm Pak 53. (Inv. n° 1980.19.1)
Cette pièce imposante (L. 6,40 m ; poids 4380 kg) évoque les terribles combats entre Allemands et Alliés pour libérer la Normandie et la Bretagne.
Exemplaire retrouvé dans le parc du château de Malleville à Ploërmel (56) saboté par ses servants avant l'arrivée des Alliés.
Cette pièce assez rare et liée à l'histoire du territoire se dégrade en extérieur et il serait judicieux de l'exposer à l'abri des intempéries.

7.7. CHRONOLOGIE

1939 :
9 Septembre : Invasion de la Pologne, début de la guerre.
L'armée polonaise en déroute est accueillie en Bretagne, sur le camp de Coëtquidan, où elle se reconstitue.
1940 :
10 Mai : début de l'offensive allemande et de l'exode.
Afflux de plus de 750 000 réfugiés en Bretagne
12 et 15 juin : Le général de Gaulle est à Rennes pour étudier la création d'un « réduit Breton ».
14 Juin : Les Allemands entrent dans Paris, le gouvernement se réfugie à Bordeaux.
17 Juin : Pétain, Président du Conseil demande l'Armistice.
17 juin 1940 l'armée allemande pénètre en Bretagne.
Bombardement de la gare de Rennes. L'explosion de wagons de munitions et l'incendie qui suit fait près de 2 000 morts.
18 juin : l'armée allemande entre à Rennes déclarée « Ville ouverte » puis à Saint-Brieuc, Ploërmel et Pontivy.
18 Juin : 1er Appel du général de Gaulle à la BBC de Londres.
19 juin : l'armée allemande est à Nantes et à Brest
21 juin : Après les derniers combats retardateurs de Guidel, Lorient tombe à son tour aux mains des Allemands.
22 juin : Vannes est occupée.
22 Juin : Signature de l'Armistice à Rethondes (en vigueur le 25 Juin).
22-24 juin : Départ pour l'Angleterre des marins de l'Ile de Sein
28 Juin : Churchill reconnaît de gaulle comme chef des Forces françaises libres.
10 Juillet : A Vichy, vote des pleins pouvoirs à Pétain. L'Etat français se substitue à la République.
Près de 140 000 Bretons sont prisonniers de guerre
12 Juillet : Laval vice-président du Conseil.
13 Août : Début de la bataille d'Angleterre.
7 Septembre : Mise en place du rationnement des produits alimentaires.
17 septembre : Exécution pour sabotage de Marcel Brossier, premier fusillé de Bretagne
27 Septembre : Pacte tripartite entre l'Allemagne, l'Italie et le Japon.
3 Octobre : 1er statut des Juifs.
24 Octobre : Rencontre Hitler-Pétain à Montoire.
30 Octobre : Pétain appelle à la Collaboration.
11 Novembre : Premiers actes de résistance.
13 Décembre : Renvoi de Laval et appel de l'Amiral Darlan.
18 Décembre : Hitler demande de préparer un plan d'invasion de l'URSS.

1941 :
15-16 mars : Opération Savannah, première mission en Bretagne des Forces spéciales de la France Libre. Les hommes du Col Bergé sont parachutés pour liquider les pilotes des bombardiers allemands stationnés à Vannes Meucon.
31 Mars : Début des opérations de l'Afrika Korps en Afrique du Nord.
6 Avril : Début de la guerre contre la Yougoslavie et la Grèce.
8 Juin-11 Juillet : Conquête du Liban et de la Syrie par les Britanniques et les Forces françaises libres.
22 Juin : Opération *Barbarossa*, la Wehrmacht envahit l'URSS.

11 Juillet : Création de la LVF (Légion des volontaires français contre le Bolchevisme).
31 Juillet : Heydrich reçoit de Göring la charge de préparer la solution finale.
9 Septembre : Début du siège de Leningrad (qui va durer 900 jours).
22 octobre : Exécution des 48 otages de Chateaubriant
1er Décembre : Rencontre Pétain/Göring. 7 Décembre : Le Maréchal Keitel ordonne la déportation des ennemis du Reich (Ordre *Nuit et Brouillard*). Offensive japonaise contre la base américaine de Pearl Harbor. Entrée en guerre des Etats Unis le 8 Décembre.
19 Décembre : Hitler devient le commandant en chef de l'Armée de terre.

1942 :
20 Janvier : Conférence de Wannsee sur la « solution finale de la question juive ».
9 Mars : Carl Oberg est nommé chef suprême de la SS et de la police en France.
27 mars : Opération Charriot. Raid britannique sur Saint-Nazaire pour saboter les installations du port de Saint-Nazaire et en interdire l'accès aux grands cuirassés allemands.
18 Avril : retour de Laval comme chef du gouvernement de Vichy.
30-31 Mai : Première attaque de la RAF avec 1 000 bombardiers sur Cologne.
7 Mai : Port de l'étoile jaune obligatoire en zone occupée.
22 Juin : Appel de Laval en faveur de la Relève, il « souhaite la victoire de l'Allemagne ».
14 Juillet : La France libre devient la France combattante.
16-17 Juillet : rafle du Vel' d'hiv'.
19 Août : Opération *Jubilee*, tentative de débarquement anglo-canadien à Dieppe.
25 Août : Hitler donne l'ordre de construire le mur de l'Atlantique.
23 Octobre-3 Novembre : Défaite allemande à El-Alamein (Libye), début de la retraite de l'Afrika Korps vers la Tunisie.
7-8 Novembre : Opération *Torch*, débarquement anglo-américain en Afrique du Nord.
11 Novembre : La Wehrmacht envahit la zone sud et occupe Tunis et Bizerte.
19-23 Novembre : Contre-offensive de l'Armée rouge à Stalingrad.
7 Décembre : ralliement de l'Afrique Occidentale française aux Alliés.
Nuit du 21 au 22 décembre 1942 : Mission Cockle. Parachutage de Guy Lenfant alias « Le Breton » à Ploërmel (56). Il recrute une équipe sur place et repère des terrains de parachutage dont la « Drop Zone Baleine » située à Sérent près de Saint-Marcel

1943 :
14-25 Janvier : Conférence de Casablanca autour d'une capitulation de l'Allemagne sans conditions.
30 Janvier : Création de la milice française.
15 Février : Institution du Service du Travail Obligatoire (STO).
18 février : Goebbels proclame la « guerre totale » dans le Sportpalast de Berlin.
29 Avril : rencontre Laval/Hitler à Berchtesgaden.
27 Mai : Première réunion du Conseil National de la Résistance (CNR) présidé par Jean Moulin. La Résistance unifie reconnaît le gal de Gaulle comme seul chef légitime. Mai 1943 : Largage des premiers containers d'armes et de munitions sur la Drop Zone Baleine (Terrain homologué par le BOA à Saint-Marcel)
31 Mai : Arrivée de de Gaulle à Alger. Fort du soutien du CNR, il s'impose face au gal Giraud et face aux Alliés pour former le Gouvernement Provisoire de la République Française.
5 Juillet : Echec de l'offensive de la Wehrmacht sur le front de l'Est, à Koursk.
15 juillet 1943 : Retour vers Londres de Guy Lenfant qui emporte le « Panier de cerises », recueil de plan des défenses allemandes dans le Morbihan remis par le général Guillaudot, commandant la gendarmerie du Morbihan et responsable de l'Armée secrète.
3 Septembre : Armistice entre l'Italie et les Alliés.

Libération de la Corse
28 Novembre-1er Décembre : Conférence de Téhéran, les Alliés envisagent un débarquement en France pour le 1er Mai 1944.

1944 :
1er Janvier : Darnand, secrétaire général au maintien de l'ordre. 26 Mars : Allemands et miliciens prennent le plateau des Glières (Vercors).
1944 : De nombreuses arrestations désorganisent la résistance bretonne.
3 Juin : Constitution du gouvernement provisoire de la République française (GPRF). de Gaulle à Londres.
5 Juin 1944 : L'ordre est donné par le colonel Morice, chef départemental FFI, à tous les résistants du Morbihan (≈ 3 000 hommes) de se rassembler à La Nouette.
6 Juin : Opération *Overlord*. Débarquement des Alliés en Normandie (*D Day*).
Nuit du 5 au 6 Juin : Opération *Dingson et Samwest :* 18 SAS des Forces françaises libres sont parachutés vers 0h30 près de Plumelec à 15kms de St Marcel. 160 parachutistes du 4th SAS les rejoignent. 18 autres SAS sont parachutés dans la forêt de Duault (Côtes d'Armor).
9-10 Juin : Massacre à Tulle et à Oradour-sur-Glane.
12 juin 1944 : Combats de Duault (22)
18 Juin 1944 : Bataille de Saint Marcel
12 juillet 1944 : Découverte par les Allemands du poste de commandement de la cellule Dingson de Marienne situé à Kérihuel près de Plumelec. Marienne et 17 frères d'armes sont fusillés.
20 Juillet : Attentat manqué contre Hitler.
31 Juillet : Rupture du front en Normandie, arrivée de la 3ème armée américaine en Bretagne soutenue par 30 000 résistants.
4 Août : libération de Rennes.
15 Août : Débarquement franco-américain en Provence.
20 Août : Pétain est transféré à Belfort puis à Sigmaringen, le 8 Septembre.
19-25 Août : Libération de Paris par la 2ème DB du Général Leclerc.
26 Août : Le général de Gaule défile sur les Champs-Elysées à Paris.
23 Novembre : Libération de Strasbourg.

1945 :
4-11 Février : Accord de Yalta.
25 Avril : Jonction entre les troupes américaines et soviétiques à Torgau sur l'Elbe.
30 Avril : Suicide d'Hitler dans son bunker à Berlin.
7-9 Mai : Capitulation allemande sans conditions à Reims et à Berlin. Plus d'un million d'Allemands sont prisonniers en France.
9-11 mai : Reddition des poches de Lorient et Saint Nazaire neuf mois après la Libération de la Bretagne.
Août 1945 : Bombes atomiques sur le Japon (6 Août Hiroshima, 8 Août Nagasaki).
2 Septembre 1945 : Capitulation japonaise.

1946 :
27 Octobre : Le GPRF cède la place à la IVème République.

1947 :
10-20 Mars : Conférence de Moscou qui prévoit la libération des prisonniers avant la fin 1948 (sauf pour les criminels de guerre).
27 Août : Visite du Général de Gaulle sur les lieux du Maquis de Saint Marcel.

8. CONCLUSION GENERALE

Après des années d'incertitude et de doutes quant à l'avenir même de cet équipement, toutes les conditions sont à présent réunies pour faire évoluer le musée de Saint-Marcel vers un nouveau *Musée de la Résistance en Bretagne* : Une tutelle élargie à une vaste intercommunalité, compétente et pleinement légitime en ce qui concerne le développement touristique et culturel et dotée d'une solide assise financière ; des élus conscients de l'importance de ce musée et des potentialités qu'il recèle pour le rayonnement du territoire dont ils ont la charge; des collections riches et mieux connues qui méritent d'être préservées et présentées dans des conditions dignes de l'Idéal qui animaient les combattants de la Résistance dont elles resteront des traces tangibles, comme autant de preuves à destination des générations futures; des publics enfin, toujours plus intéressés par les musées d'Histoire et désireux d'y chercher les enseignements et les clés de compréhension nécessaires pour appréhender dans toute sa complexité une période de notre histoire dont les derniers acteurs et témoins directs auront bientôt disparus.

Grâce à la mobilisation de tous, le nouveau musée de la Résistance en Bretagne pourra continuer à être le dépositaire d'un moment essentiel de notre histoire commune. Lieu de culture et d'accès facilité aux savoirs, il sera également un lieu privilégié d'éducation au sens critique et d'éveil des consciences. Entre ses murs - et bien au-delà - l'histoire des Hommes, les collections et les médiations associées seront autant d'invitations à la réflexion, au discernement et au décryptage de notions complexes.

Le futur musée de la Résistance en Bretagne sera un « Musée d'histoire à hauteur d'homme » et une « boussole de citoyenneté », autant qu'un équipement structurant pour l'aménagement d'un territoire en construction dont il pourra contribuer à façonner l'identité. La sauvegarde de ce musée rejoint donc à l'évidence des enjeux nationaux qui dépassent très largement son empreinte territoriale. Il s'agit d'un projet fédérateur et salutaire pour rappeler et contribuer à faire vivre ces précieuses valeurs héritées de la Résistance qui nous rassemblent et structurent notre société.

SOMMAIRE

RAPPELS – MISE EN PERSPECTIVE 1
ENJEUX 4
1. CONCEPT 5
1.1. Résistance Bretonne ou Résistance en Bretagne. 5
1.2. Représentations du passé et enjeux mémoriels 6
1.3. Musée ou mémorial ? Les rapports complexes entre histoire et mémoire 9
1.4. Les combats de Saint-Marcel 10
1.5. Résistance et résilience. 12
1.6. Visages de la Résistance 13
1.7. Notions d'espace/temps 15
2. DES FONCTIONNALITÉS ESSENTIELLES A CRÉER. 17
2.1. Un espace d'accueil convivial et une boutique bien dimensionnée. 17
2.2. Un espace dédié aux expositions temporaires 17
2.3. Des espaces pédagogiques 17
2.4. Un auditorium 17
2.5. Des réserves fonctionnelles : 18
2.6. Une unité documentaire 18
2.7. La question du mémorial des parachutistes de la France Libre 18
3. LES PUBLICS 18
3.1. Fréquentation 20
3.2. Les publics cibles 21
3.3. Le message – Musée citoyen /musée humaniste 23
3.4. Nouvelles opportunités 29
3.5. Travailler en réseau 30
3.6. Tourisme de Mémoire 32
3.7. Investir les extérieurs - Le parc 34
4. LES COLLECTIONS 36
4.1. Vers un inventaire réglementaire informatisé 36
4.2. Le chantier des collections 36
4.3. La question du statut des collections 42
4.4. La politique d'acquisition 43
4.5. Une prise en compte impérative des exigences en matière de conservation préventive 45
4.6. Le hangar - La collection de véhicules 46
4.7. Le Corbeau des mers 48

5. LES MOYENS 51
5.1 Moyens humains.....51
5.2. Moyens financiers.....53
6. LE PARCOURS DE VISITE.....54
6.1. Préserver certains « marqueurs » du musée actuel ? 54
6.2. Décloisonner et dégager des volumes.....55
6.3. Excès de militaria ? 55
6.4. Interactivité et principe d'économie 57
6.5. Conseil scientifique 58
7. PREFIGURATION D'UN FUTUR PARCOURS DE VISITE. 60
7.1. Séquence introductive - sas d' « immersion » 61
7.2. L'illusion du « refuge breton ».....69
7.3. Résister en Bretagne occupée 86
7.3.2. S'informer pour mieux résister, par la pensée puis par les actes 91
7.5. Reconstruire et se reconstruire 116
7.4. Vers la libération.....116
7.6. Séquence immersive. Bretagne occupée/Bretagne Libérée.....147
7.7. CHRONOLOGIE.....157
8. CONCLUSION GENERALE.....160
SOMMAIRE.....161